NOUVELLES LETTRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE,

Scènes du Sixième Siècle.

CINQUIÈME LETTRE. [1]

HISTOIRE DE LEUDASTE, COMTE DE TOURS. — LE MONASTÈRE DE RADEGONDE, A POITIERS.

(579 — 581.)

L'île de Rhé, à trois lieues de la côte de Saintonge, formait, sous le règne de Chlother Ier, l'un des domaines du fisc royal. Ses vignes, maigre produit d'un sol incessamment battu par les vents de mer, étaient alors sous la surveillance d'un Gaulois nommé Leocadius. Cet homme eut un fils qu'il appela Leudaste, nom tudesque qui probablement était celui de quelque riche seigneur frank, célèbre dans la contrée, et que le vigneron gaulois choisit de préférence à tout autre, soit pour obtenir au nouveau-né un patronage utile, soit pour placer en quelque sorte sur sa tête l'augure d'une haute for-

(1) Voir les précédentes Lettres, livraisons de la *Revue* des 1er et 15 décembre 1833, du 15 juillet 1834, et du 15 mai 1835.

tune, et s'entretenir ainsi lui-même dans les illusions et les espérances de l'ambition paternelle (1). Né serf de la maison royale, le fils de Leocadius fut compris, au sortir de l'enfance, dans une réquisition de jeunes gens, faite pour le service des cuisines par l'intendant en chef des domaines du roi Haribert (2). Dans une foule d'occasions, cette sorte de presse était exercée par l'ordre des rois franks sur les familles qui peuplaient leurs vastes domaines; et des personnes de tout âge, de toute profession, et même d'une naissance distinguée, se voyaient contraintes de la subir (3).

Transporté ainsi loin de la petite île où il était né, le jeune Leudaste se signala d'abord entre tous ses compagnons de servitude par son défaut de zèle pour le travail et son esprit d'indiscipline. Il avait les yeux malades, et l'âcreté de la fumée l'incommodait beaucoup, circonstance dont il se prévalait avec plus ou moins de raison dans ses négligences ou ses refus d'obéir. Après des tentatives inutiles pour le dresser au service qu'on exigeait de lui, force fut ou de le laisser aller ou de lui donner un autre emploi. On prit ce dernier parti, et le fils du vigneron passa des cuisines à la boulangerie, ou, comme s'exprime son biographe original, du pilon au pétrin (4). Privé des prétextes qu'il pouvait alléguer contre son ancien travail, Leudaste s'étudia dès-lors à dissimuler, et parut se plaire extrêmement à ses nouvelles fonctions. Il les remplit durant quelque temps avec une ardeur grace à laquelle il réussit à endormir la vigilance de ses chefs et de ses gardiens; puis, saisissant la première occasion favorable, il prit la fuite (5). On courut après lui, on le ramena, et

(1) Cracina Pictavensis insula vocitatur, in qua a fiscalis vinitoris servo, Leocadio nomine, nascitur. (*Greg. Turon.* Hist. francor. ecclesiast., lib. V, apud scrip. rerum francic., tom. II, pag. 261.) — V. *Adriani Valesii* Notit. Galliar., pag. 463.

(2) Exinde ad servitium arcessitus, culinæ regiæ deputatur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(3) Ipse vèro (Chilpericus) jam regressus Parisius, familias multas de domibus fiscalibus auferri præcipit et in plaustris componi..... multi vero meliores natu, qui vi compellebantur abire, testamenta condiderunt. (*Ibid.* lib. VI, pag. 289.)

(4) Sed quia lippis erat in adolescentia oculis, quibus fumi acerbitas non congruebat, amotus a pistillo promovetur ad cophinum. (*Ibid.* lib. V, pag. 261.)

(5) Sed dùm inter fermentatas massas se delectari consimulat, servitium fugam iniens deriliquit. (*Ibid.*)

il s'enfuit de nouveau jusqu'à trois fois. Les peines disciplinaires du fouet et du cachot, auxquelles il fut soumis successivement comme serf fugitif, étant jugées insuffisantes contre une telle opiniâtreté, on lui infligea la dernière et la plus efficace de toutes, celle de la marque par incision pratiquée sur l'une des oreilles (1).

Quoique cette mutilation lui rendît désormais la fuite plus difficile et moins sûre, il s'échappa encore, au risque de ne savoir où trouver un refuge. Après avoir erré de différens côtés, toujours tremblant d'etre découvert, parce qu'il portait visible à tous les yeux le signe de sa condition servile, fatigué de cette vie d'alarmes et de misères, il prit une résolution pleine de hardiesse (2). C'était le temps où le roi Haribert venait d'épouser Markowefe, servante du palais, fille d'un cardeur de laine. Peut-être Leudaste avait-il eu quelques relations avec la famille de cette femme; peut-être se fia-t-il simplement à la bonté de son cœur et à sa sympathie pour un ancien compagnon d'esclavage. Quoi qu'il en soit, au lieu de marcher en avant pour s'éloigner le plus possible de la résidence royale, il revint sur ses pas, et, caché dans quelque forêt voisine, il épia le moment où il pourrait se présenter devant la nouvelle reine, sans crainte d'être vu et arrêté par quelqu'un des serviteurs de la maison (3). Il réussit, et Markowefe, vivement intéressée par ses supplications, le prit sous son patronage. Elle lui confia la garde de ses meilleurs chevaux, et lui donna parmi ses domestiques le titre de *mariskalk*, comme on disait en langue tudesque (4).

Leudaste, encouragé par ce succès et cette faveur inattendue, cessa bientôt de borner ses désirs à sa position présente, et, aspirant plus haut, il ambitionna la suprême intendance des haras de sa patrone et le titre de comte de l'écurie, dignité que les rois bar-

(1) Cùmque bis aut tertiò reductus a fugæ lapsu teneri non posset, auris unius incisione multatur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) Dehinc cùm notam infligitam corpori occulere nulla auctoritate valeret...... (*Ibid.*)

(3) Ad Marcovefam reginam, quam Charibertus rex nimium diligens, in loco sororis thoro adsciverat fugit. (*Ibid.*)

(4) Quæ libenter eum colligens, provocat, equorumque meliorum deputat esse custodem. (*Ibid.*) — Si mariscalcus, qui super 12 caballos est, occiditur.... (Lex. Alemannor., tit. LXXIX, § IV.) — Lex salica, tit. II, § VI.

bares avaient empruntée à la cour impériale (1). Il y parvint en peu de temps, servi par son heureuse etoile, car il avait plus d'audace et de forfanterie que de finesse d'esprit et de véritable habileté. Dans ce poste, qui le plaçait au niveau non-seulement des hommes libres, mais des nobles de race franke, il oublia complètement son origine et ses anciens jours de servitude et de détresse. Il devint dur et méprisant pour tous ceux qui étaient au-dessous de lui, arrogant avec ses egaux, avide d'argent et de toutes les choses de luxe, ambitieux sans frein et sans mesure (2). Élevé par l'affection de la reine à une sorte de favoritisme, il s'entremettait dans toutes ses affaires et en tirait d'immenses profits, abusant sans aucune retenue de sa facilité et de sa confiance (3). Lorsqu'elle mourut au bout de quelques années, il était déjà assez riche de ses rapines pour pouvoir briguer, à force de présens, auprès du roi Haribert l'emploi qu'il avait exercé dans la maison de la reine. Il l'emporta sur tous ses compétiteurs, devint comte des écuries royales; et, loin d'être ruiné par la mort de sa protectrice, il y trouva le commencement d'une nouvelle carrière d'honneurs. Après avoir joui un an ou deux du haut rang qu'il occupait dans la domesticité du palais, l'heureux fils du serf de l'île de Rhé fut promu à une dignité politique, et fait comte de Tours, l'une des villes les plus considerables du royaume de Haribert (4).

L'office de comte, tel qu'il existait dans la Gaule depuis la conquête des Franks, répondait, selon leurs idées politiques, à celui du magistrat qu'ils appelaient *graf* dans leur langue, et qui, dans chaque canton de la Germanie, rendait la justice criminelle, assisté des chefs de famille ou des hommes notables du canton. Les relations naturellement hostiles des conquérans avec la population des

(1) Hinc jam obsessus vanitate, ac superbiæ deditus, comitatum ambit stabulorum. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V. pag. 261.) — V. *Ducange*, Glossar. voce *comes*.

(2) Quo accepto, cunctos despicit ac postponit : inflatur vanitate, luxuria dissolvitur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(3) Cupiditate succenditur, et in causis patronæ alumnus proprius huc illucque defertur. (*Ibid.*)

(4) Cujus post obitum refertus prædis, locum ipsum cum rege Chariberto oblatis muneribus tenere cœpit. Post hæc, peccatis populi ingruentibus, comes Turonis destinatur. (*Ibid.*)

villes conquises, avaient fait joindre à ces fonctions de juge des attributions militaires et un pouvoir dictatorial dont abusaient presque toujours, soit par violence de caractère, soit par calcul personnel, les hommes qui l'exerçaient au nom des rois franks. C'était comme une sorte de proconsulat barbare, superposé dans chaque ville importante aux anciennes institutions municipales, sans qu'on eût pris aucun soin de le régler de manière à ce qu'il pût s'accorder avec elles. Quoique affaiblies et dégradées, ces institutions suffisaient encore au maintien du bon ordre et de la paix intérieure; et les habitans des cités gauloises éprouvaient plus de terreur que de joie quand une lettre royale venait leur notifier la venue d'un comte envoyé pour les régir selon leurs coutumes, et faire à chacun bonne justice. Telle fut sans doute l'impression produite à Tours par l'arrivée de Leudaste; et la répugnance des citoyens contre leur nouveau juge ne pouvait qu'augmenter de jour en jour. Il était sans lettres, sans aucune connaissance des lois qu'il avait mission d'appliquer, et même sans cet esprit de droiture et d'équité naturelle qui se rencontrait du moins sous une écorce grossière chez les *grafs* des cantons d'outre-Rhin.

Formé d'abord aux mœurs de l'esclavage et ensuite aux habitudes turbulentes des vassaux de la maison royale, il n'avait rien de cette vieille civilisation romaine avec laquelle il allait se trouver en contact, si ce n'est l'amour du luxe, de la pompe et des jouissances matérielles. Il se conduisit en effet dans son nouvel emploi comme s'il ne l'avait reçu que pour lui-même et pour la satisfaction de ses instincts désordonnés. Au lieu de faire régner l'ordre dans la ville de Tours, il y sema le trouble par ses emportemens et ses débauches. Il se montrait violent et hautain envers les hommes, d'un libertinage qui ne respectait aucune femme, d'une rapacité qui passait de bien loin ce qu'on avait vu de lui jusque-là (1). Il mettait en œuvre tout ce qu'il avait de ruse dans l'esprit pour susciter aux personnes riches des procès injustes dont il devenait l'arbitre, ou leur intenter de fausses accusations et se faire un profit des amendes qu'il partageait avec le fisc. A force d'exactions et de pillage, il accrut rapidement ses richesses, et accumula dans sa maison beau-

(1) Ibique se amplius honoris gloriosi supercilio jactat; ibi se exhibet rapacem prædis, turgidum rixis, adulteriis lutulentum. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

coup d'or et d'objets précieux (1). Son bonheur et son impunité durèrent jusqu'à la mort du roi Haribert, qui eut lieu en 567. Sighebert, dans le partage duquel fut alors comprise la ville de Tours, n'avait point pour le ci-devant esclave la même affection que son frère aîné. Loin de là, sa malveillance était telle que Leudaste, pour s'y soustraire, quitta la ville en grande hâte, abandonnant ses propriétés et la plus grande partie de ses trésors, qui furent saisis ou pillés par les gens du roi d'Austrasie. Il chercha un asile dans le royaume de Hilperik, et jura fidélité à ce roi, qui le reçut au nombre de ses leudes (2). Durant ses années de mauvaise fortune, l'ex-comte de Tours vécut en Neustrie de l'hospitalité du palais, suivant la cour de domaine en domaine, et prenant place à l'immense table où s'asseyaient par rang d'âge ou de dignité les vassaux et les convives du roi.

Six ans après cette fuite du comte Leudaste, Georgius Florentius, qui prit le nom de Grégoire à son avénement, fut nommé évêque de Tours par le roi Sighebert sur la demande des citoyens dont il avait gagné l'affection et l'estime dans un voyage de dévotion qu'il avait fait de l'Auvergne, sa patrie, au tombeau de saint Martin. Cet homme, dont les récits précédens ont déjà fait connaître le caractère, était, par sa ferveur religieuse, son goût pour les lettres sacrées et la gravité de ses mœurs, l'un des types les plus complets de la haute aristocratie chrétienne des Gaules, parmi laquelle avaient brillé ses ancêtres. Dès son installation dans le siége métropolitain de Tours, Grégoire, en vertu des prérogatives politiques attachées alors à la dignité épiscopale, et à cause de la considération personnelle qui l'entourait, se vit investi d'une suprême influence sur les affaires de la ville et sur les délibérations du sénat qui la gouvernait. L'éclat de cette haute position devait être largement compensé par des fatigues, des soucis et des périls sans nombre; Grégoire ne tarda pas à en faire l'expérience. Dans la première année de son épiscopat, la ville de Tours fut envahie par les

(1) Ubi seminando discordias, et inferendo calumnias, non modicos thesauros adgregavit. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) Post obitum vero Chariberti, cùm in Sigiberti sortem civitas illa venisset, transeunte eo ad Chilpericum, omnia quæ iniquè adgregaverat, à fidelibus nominati regis direpta sunt. (*Ibid.*)

troupes du roi Hilperik, et reprise coup sur coup par celles de Sighebert. L'année suivante, Theodebert, fils aîné de Hilperik, fit sur les bords de la Loire une campagne de dévastation, qui, frappant de terreur les citoyens de Tours, les contraignit pour la seconde fois à se soumettre au roi de Neustrie (1). Il paraît que Leudaste, pour essayer de refaire sa fortune, s'était engagé dans cette expédition, soit comme chef de bande, soit parmi les vassaux d'élite qui entouraient le jeune fils du roi.

A son entrée dans la ville qu'il venait de réduire sous l'obéissance de son père, Theodebert présenta le ci-devant comte à l'évêque et au sénat municipal, en disant qu'il serait bien que la cité de Tours rentrât sous le gouvernement de celui qui l'avait régie avec sagesse et fermeté au temps de l'ancien partage (2). Indépendamment des souvenirs que Leudaste avait laissés à Tours, et qui étaient bien faits pour révolter l'ame honnête et pieuse de Grégoire, ce descendant des plus illustres familles sénatoriales du Berri et de l'Auvergne ne pouvait voir sans répugnance s'élever à un poste aussi rapproché du sien un homme de néant, qui portait sur son corps la marque ineffaçable de son extraction servile. Mais les recommandations du jeune chef de l'armée neustrienne, de quelque déférence qu'elles parussent entourées, étaient des ordres; il fallait, dans l'interêt présent de la ville menacée de pillage et d'incendie, répondre de bonne grace aux fantaisies du vainqueur, et c'est ce que fit l'évêque de Tours avec cette prudence dont toute sa vie offre le continuel exemple. Le vœu des principaux citoyens sembla ainsi d'accord avec les projets de Theodebert pour le rétablissement de Leudaste dans ses fonctions et ses honneurs. Ce rétablissement ne se fit pas attendre, et, peu de jours après, le fils de Leocadius reçut du palais de Neustrie sa lettre royale d'institution, diplôme dont la teneur officielle jurait d'une manière assez étrange avec ses antécédens et son caractère :

« S'il est des occasions où la clémence royale fasse éclater plus

(1) Pervadente igitur Chilperico rege per Theodobertum filium urbem Turonicam, cum jam ego Turonis advenissem .. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.) — Voyez la seconde de ces Lettres, 15 décembre 1833.

(2) Mihi a Theodoberto strenuè commendatur, ut scilicet comitatu quem prius habuerat, potiretur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

« particulièrement sa perfection, c'est surtout dans le choix qu'elle « sait faire, entre tout le peuple, de personnes probes et vigilantes. Il « ne conviendrait pas en effet que la dignité de juge fût confiée à « quelqu'un dont l'intégrité et la fermeté n'auraient pas été éprou- « vées d'avance. Or, nous trouvant bien informés de ta fidélité et « de ton mérite, nous t'avons commis l'office de comte dans le canton « de Tours, pour le posséder et en exercer toutes les prérogatives (1); « de telle sorte que tu gardes envers notre gouvernement une « foi entière et inviolable; que les hommes habitant dans les limites « de ta juridiction, soit Franks, soit Romains, soit de toute autre « nation quelconque, vivent dans la paix et le bon ordre sous ton « autorité et ton pouvoir; que tu les diriges dans le droit chemin « selon leur loi et leur coutume; que tu te montres le défenseur « spécial des veuves et des orphelins; que les crimes des larrons et « des autres malfaiteurs soient sévèrement réprimés par toi; enfin, « que le peuple, trouvant la vie bonne sous ton gouvernement, s'en « réjouisse et se tienne en repos, et que ce qui revient au fisc des « produits de ta charge soit, chaque année, par tes soins, exac- « tement versé dans notre trésor (2). »

Le nouveau comte de Tours, qui ne sentait pas encore le terrain bien sûr sous ses pieds, et qui craignait que la fortune des armes ne fît rentrer la ville sous le pouvoir du roi d'Austrasie, s'étudia à vivre en parfaite intelligence avec les sénateurs municipaux et surtout avec l'évêque, dont la puissante protection pouvait lui devenir nécessaire (3). En présence de Grégoire, il se montrait modeste et même humble de manières et de propos, observant la distance qui le séparait d'un homme de si haute noblesse, et caressant avec soin la vanité aristocratique dont un léger levain se mêlait aux qualités

(1) Ergo dum et fidem et utilitatem tuam videmur habere compertam, ideo tibi actionem comitatûs in pago illo.... tibi ad agendum regendumque commisimus. (Marculfi formul. lib. I, apud script. rerum francic., tom. IV, pag. 472.)

(2) Viduis et pupillis maximus defensor appareas; latronum et malefactorum scelera à te severissimè reprimantur; ut populi benè viventes sub tuo regimine gaudentes debeant consistere quieti: et quidquid de ipsâ actione in fisci ditionibus speratur, per vosmetipsos annis singulis nostris ærariis inferatur. (*Ibid.*)

(3) Timebat enim, quod posteà evenit, ne urbem illam iterùm rex Sigebertus in suum dominium revocaret. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

solides de cet esprit ferme et sérieux. Il assurait à l'évêque que son plus grand désir était de lui complaire et de suivre en tout ses avis. Il promettait de se garder de tout excès de pouvoir et de prendre pour règles de conduite la justice et la raison. Enfin, pour rendre ses promesses et ses protestations plus dignes de foi, il les accompagnait de nombreux sermens par le tombeau de saint Martin. Souvent il jurait à Grégoire, comme un client à son patron, de lui demeurer fidèle en toute circonstance, de ne jamais lui manquer en rien, soit dans les affaires qui l'intéresseraient personnellement, soit dans celles où il s'agirait des intérêts de l'église (1). Les choses en étaient là, et la ville de Tours jouissait d'un calme que personne n'eût espéré d'abord, lorsque l'armée de Theodebert fut détruite près d'Angoulême, et que Hilperik, croyant sa cause désespérée, se réfugia dans les murs de Tournai, évènemens racontés en détail dans un des précédens récits (2). Les citoyens de Tours, qui n'obéissaient que par force au roi de Neustrie, reconnurent l'autorité de Sighebert, et Leudaste prit de nouveau la fuite, comme il avait fait sept ans auparavant; mais grace peut-être à l'intervention de l'évêque Grégoire, ses biens furent respectés cette fois, et il sortit de la ville sans essuyer aucun dommage. Il se retira en Basse-Bretagne, pays qui jouissait alors d'une complète indépendance à l'égard des royaumes franks, et qui souvent servait d'asile aux proscrits et aux mécontens de ces royaumes (3).

Le meurtre qui, en l'année 575, mit fin d'une manière si subite à la vie de Sighebert, amena une double restauration, celle de Hilperik comme roi de Neustrie, et celle de Leudaste comme comte de Tours. Il revint après un an d'exil, et se réinstalla de lui-même dans son office (4). Désormais sûr de l'avenir, il ne prit plus

(1) Multùm se nobis humilem subditumque reddebat, jurans sæpiùs super sepulcrum sancti Antistitis, numquam se contrà rationis ordinem esse venturum, seque mihi, tàm in causis propriis, quam in ecclesiæ necessitatibus, in omnibus esse fidelem. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) Voyez la seconde de ces Lettres, 15 décembre 1833.

(3) Sed dum Sigibertus duos annos Turonis tenuit, hic in Britanniis latuit. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(4) Quo defuncto, succedente iterùm Chilperico in regnum, iste in comitatum accedit. (*Ibid.*)

la peine de se contraindre; il jeta le masque, et se remit à suivre les erremens de sa première administration. S'abandonnant à la fois à toutes les mauvaises passions qui peuvent tenter un homme en pouvoir, il donna le spectacle des fraudes les plus insignes et des plus révoltantes brutalités. Lorsqu'il tenait ses audiences publiques, ayant pour assesseurs les principaux de la ville, seigneurs d'origine franke, Romains de naissance sénatoriale et dignitaires de l'église métropolitaine, si quelque plaideur qu'il voulait ruiner, ou quelque accusé qu'il voulait perdre, se présentait devant lui avec assurance, soutenant son droit et demandant justice, le comte lui coupait la parole et s'agitait comme un furieux sur son banc de juge (1). Si alors la foule qui faisait cercle autour du tribunal venait à témoigner, par ses gestes ou ses murmures, de la sympathie pour l'opprimé, c'était contre elle que se tournait la colère de Leudaste, et il apostrophait les citoyens d'injures et de paroles grossières (2). Impartial dans ses violences comme il aurait dû l'être dans sa justice, il ne tenait compte ni des droits, ni du rang, ni de l'état de la personne. Il faisait amener devant lui des prêtres avec les menottes aux mains, et frapper de coups de bâton des guerriers d'origine franke. On eût dit que cet esclave parvenu trouvait du plaisir à confondre toutes les distinctions, à braver toutes les convenances de l'ordre social de son époque, en dehors duquel le hasard de la naissance l'avait placé d'abord, et où d'autres hasards l'avaient ensuite élevé si haut (3).

Quelles que fussent les manies despotiques du comte Leudaste, et sa volonté de tout niveler devant son intérêt et son caprice, il y avait dans la ville une puissance rivale de la sienne, et un homme contre lequel il lui était interdit de tout oser, sous peine de se perdre lui-même. Il le sentait, et ce fut l'astuce et non la violence ouverte qu'il mit en œuvre pour contraindre l'évêque à plier, ou du moins à se taire devant lui. La réputation de Grégoire, répandue dans toute la Gaule, était grande à la cour du roi de

(1) Jam si in judicio cum senioribus, vel laicis, vel clericis resedisset, et vidisset hominem justitiam prosequentem, protinùs agebatur in furias. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) Ructabat convicia in cives. (*Ibid.*)

(3) Presbyteros manicis jubebat extrahi, milites fustibus verberari; tantaque utebatur crudelitate, ut vix referri possit. (*Ibid.*)

Neustrie; mais son affection bien connue pour la famille de Sighebert alarmait quelquefois Hilperik, toujours inquiet sur la possession de la ville de Tours, sa conquête, et la clé du pays qu'il voulait conquérir au sud de la Loire. Ce fut sur ces dispositions ombrageuses du roi que Leudaste fonda ses espérances d'anéantir le crédit de l'évêque, en le rendant de plus en plus suspect, et en se faisant regarder lui-même comme l'homme nécessaire à la conservation de la ville, comme une sentinelle avancée toujours sur le qui vive, et en butte, à cause de sa vigilance, à des préventions haineuses et à des inimitiés sourdes ou déclarées. C'était pour lui le plus sûr moyen de s'assurer une impunité absolue, et de trouver des occasions de molester à plaisir, sans paraître sortir de son droit, l'évêque son plus redoutable antagoniste.

Dans cette guerre d'intrigue et de petites machinations, il avait parfois recours aux expédiens les plus fantasques. Quand une affaire exigeait sa présence à la maison épiscopale, il s'y rendait armé de toutes pièces, le casque en tête, la cuirasse au dos, le carquois en bandoulière, et une longue pique à la main, soit pour se donner des airs terribles, soit pour faire croire qu'il y avait péril d'embûches et de guet-apens dans cette maison de paix et de prières (1). En l'année 576, lor que Merowig, passant par Tours, lui enleva tout ce qu'il possédait en argent et en meubles précieux, il prétendit que le jeune prince ne s'était livré à ce pillage que d'après le conseil et à l'instigation de Grégoire (2). Puis tout à coup, par inconséquence de caractère, ou à cause du mauvais succès de cette imputation sans preuves, il essaya de se réconcilier avec l'évêque, et lui jura, par le serment le plus sacré, en tenant à poignée le tapis de soie qui couvrait le tombeau de saint Martin, que de sa vie il ne ferait plus aucun acte d'inimitié contre lui (3).

(1) In tali levitate elatus est, ut in domo ecclesiæ cum thoracibus atque loricis, præcinctus pharetrâ, et contum manu gerens, capite galeato ingrederetur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) Discedente autem Merovecho, qui res ejus diripuerat, nobis calumniator exsistit, adserens fallaciter Merovechum nostro usum consilio, ut res ejus auferret. (*Ibid.*) — Voyez la troisieme de ces Lettres, 15 juillet 1834.

(3) Sed post inlata damna, iterat iterum sacramenta, pallamque sepulcri beati Martini fidejussorem donat, se nobis numquam adversaturum. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

Mais l'envie démesurée qu'avait Leudaste de réparer le plus promptement possible les pertes énormes qu'il venait de faire, l'excitait à multiplier ses exactions et ses rapines. Parmi les citoyens riches auxquels il s'attaquait de préférence, plusieurs étaient amis intimes de Grégoire, et ceux-là ne furent pas plus ménagés que les autres. Ainsi, malgré ses dernières promesses et ses résolutions de prudence, le comte de Tours se trouva de nouveau en hostilité indirecte avec son rival de pouvoir. Bientôt, entraîné de plus en plus par le désir d'accumuler des richesses, il se mit à envahir le bien des églises, et le différend devint personnel entre les deux adversaires (1). Grégoire, avec une longanimité qui tenait à la fois de la patience sacerdotale et de la politique circonspecte des hommes de l'aristocratie, n'opposa d'abord dans cette lutte qu'une résistance morale à des actes de violence matérielle. Il reçut les coups sans en porter lui-même, jusqu'au moment précis où il lui sembla que l'occasion d'agir était venue, et alors, après deux ans d'une attente calme et qu'on aurait crue résignée, il prit énergiquement l'offensive.

Vers la fin de l'année 579, une députation envoyée secrètement au roi Hilperik lui dénonça, sur des preuves irrécusables, les prévarications du comte Leudaste et les maux sans nombre qu'il faisait souffrir aux églises et à tout le peuple de Tours (2). On ne sait dans quelles circonstances cette députation se rendit au palais de Neustrie, ni quelles causes diverses contribuèrent à la réussite de ses démarches, mais elles eurent un plein succès; et malgré la faveur dont Leudaste jouissait depuis si long-temps auprès du roi, malgré les nombreux amis qu'il comptait parmi les vassaux et les affidés du palais, sa destitution fut résolue. En congédiant les envoyés, Hilperik fit partir avec eux Ansowald, son conseiller le plus intime, pour prendre les mesures et opérer le changement de personne que sollicitait leur requête. Ansowald arriva à Tours au mois de novembre, et non content de déclarer Leudaste déchu de son office, il remit

(1) Igitur post multa mala quæ in me meosque intulit, post multas direptiones rerum ecclesiasticarum... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(2) Audiens autem Chilpericus omnia mala quæ faciebat Leudastes ecclesiis Turonicis et omni populo... (*Ibid.*, pag. 260.) — *Adriani Valesii* rerum francic. lib. X, pag. 118.

au choix de l'évêque et de tout le corps des citoyens la nomination d'un nouveau comte. Les suffrages se réunirent sur un homme de race gauloise, appelé Eunomius, qui fut installé dans sa charge au milieu des acclamations et des espérances populaires (1). Frappé de ce coup inattendu, Leudaste, qui, dans sa présomption imperturbable, n'avait jamais songé un seul instant à la possibilité d'un tel revers, s'irrita jusqu'à la fureur, et s'en prit à ses amis du palais qui, selon lui, auraient dû le soutenir. Il accusait surtout avec amertume la reine Fredegonde, au service de laquelle il s'était dévoué pour le mal comme pour le bien, et qui, toute puissante, à ce qu'il croyait, pour le sauver de ce péril, le payait d'ingratitude en lui retirant son patronage (2). Ces griefs, qu'ils fussent fondés ou non, s'emparèrent si fortement de l'esprit du comte destitué, qu'il voua dès-lors à son ancienne patronne une haine égale à celle qu'il portait au provocateur de sa destitution, l'évêque de Tours. Il ne les sépara plus l'un de l'autre dans ses désirs de vengeance, et la tête échauffée par le dépit, il se mit à former les projets les plus aventureux, à combiner des plans de nouvelle fortune et d'élévation à venir, dans lesquels il faisait entrer comme l'un de ses vœux les plus ardens la ruine de l'évêque, et, chose plus étonnante, la ruine même de Fredegonde, sa répudiation par son mari, et sa déchéance de l'état de reine.

Il y avait alors à Tours un prêtre appelé Rikulf, peut-être Gaulois d'origine malgré son nom germanique, comme Leudaste, dont il tenait d'ailleurs beaucoup pour le caractère (3). Né dans la ville, de parens pauvres, il s'était avancé dans les ordres sous le patronage de l'évêque Euphronius, prédécesseur de Grégoire. Sa suffisance et son ambition étaient démesurées; il se croyait hors de sa vraie place tant qu'il n'aurait pas obtenu la dignité épiscopale (4). Pour y parvenir plus sûrement quelque jour, il s'était mis depuis plu-

(1) Ansovaldum illuc dirigit : qui veniens ad festivitatem sancti Martini, data nobis et populo optione, Eunomius in comitatum erigitur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) Voyez la troisième de ces Lettres.

(3) Adjuncto sibi Riculfo presbytero, simili malitia perverso..... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(4) Nam hic sub Eufronio episcopo de pauperibus provocatus, archidiaconus ordinatus est. Exindè ad presbyterium admotus..... Semper elatus, inflatus, præsumptuosus..... (*Ibid.*, pag. 264.)

sieurs années dans la clientèle de Chlodowig, le dernier des fils du roi Hilperik et de la reine Audowere (1). Quoique répudiée et bannie, cette reine, femme d'origine libre et probablement distinguée, avait conservé dans son malheur de nombreux partisans, qui espéraient pour elle un retour de faveur et croyaient à la fortune de ses fils, déjà hommes faits, plus qu'à celle des jeunes enfans de sa rivale. Fredegonde, malgré l'éclat de ses succès et de sa puissance, n'avait pu réussir entièrement à faire oublier autour d'elle la bassesse de sa première condition, et à inspirer une pleine confiance dans la solidité du bonheur dont elle jouissait. Il y avait des doutes sur la durée de l'espèce de fascination qu'elle exerçait sur l'esprit du roi. Beaucoup de gens ne lui rendaient qu'à regret les honneurs de reine. Sa propre fille Rigonthe, l'aînée de ses quatre enfans, rougissait d'elle, et, par un instinct précoce de vanité féminine, ressentait vivement la honte d'avoir pour mère une ancienne servante du palais (2). Ainsi les tourmens d'esprit ne manquaient pas à l'épouse bien-aimée du roi Hilperik, et le plus grand de tous était pour elle, avec cette tache de sa naissance que rien ne pouvait effacer, l'appréhension que lui causait la concurrence pour la royauté de leur père entre ses enfans et ceux du premier lit.

Délivrée par une mort violente des deux fils aînés d'Audowere, elle voyait encore le troisième, Chlodowig, tenir en échec la fortune de ses trois fils, Chlodobert, Dagobert et Samson, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans. Les opinions, les désirs, les espérances ambitieuses se partageaient dans le palais de Neustrie entre l'avenir de l'un et celui des autres. Il y avait deux factions opposées qui se ramifiaient au dehors et se retrouvaient dans toutes les parties du royaume. Toutes les deux comptaient parmi elles des hommes anciennement et solidement dévoués, et des recrues de passage qui s'attachaient ou se détachaient au gré de l'impulsion du moment. C'est ainsi que Rikulf et Leudaste, l'un vieux partisan de la fortune de Chlodowig, l'autre récemment ennemi de ce jeune prince,

(1) Riculfus verò presbyter, qui jam a tempore beati Euphronii episcopi, amicus erat Chlodovechi... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 264.)

(2) Rigunthis autem filia Chilperici, cùm sæpiùs matri calumnias inferret, diceretque se esse dominam, genitricemque suam servitio redhiberi, et multis eam et crebro conviciis lacessiret..... (*Ibid.*, lib. IX, pag. 352.)

comme il l'avait été de son frère Merowig, se rencontrèrent tout d'un coup dans une parfaite conformité de sentimens politiques. Ils devinrent bientôt amis intimes, se confièrent tous leurs secrets, et mirent en commun leurs projets et leurs espérances. Durant les derniers mois de l'année 579 et les premiers de l'année suivante, ces deux hommes également rompus aux intrigues eurent ensemble de fréquentes conférences auxquelles fut admis en tiers un sous-diacre, nommé Rikulf ainsi que le prêtre, le même qu'on a vu figurer comme émissaire du plus habile intrigant de l'époque, l'Austrasien Gonthramn-Bose (1).

Le premier point convenu entre les trois associés fut de mettre en œuvre, en les faisant parvenir jusqu'aux oreilles du roi Hilperik, les bruits généralement répandus sur l'infidélité conjugale et les désordres de Fredegonde. Ils pensèrent que plus l'amour du roi était confiant et aveugle en présence d'indices clairs pour tout le monde, plus sa colère, au moment où il serait désabusé, devait être terrible. Fredegonde expulsée du royaume, ses enfans pris en haine par le roi, bannis avec elle et déshérités, Chlodowig succédant à la royauté de son père sans contestation et sans partage, tels étaient les résultats certains, selon eux, qu'ils se promettaient de leur information officieuse. Par un tour d'adresse assez subtil, pour se décharger de la responsabilité d'une dénonciation formelle contre la reine, et compromettre en même temps leur second ennemi, l'évêque de Tours, ils résolurent de l'accuser d'avoir tenu devant témoins les propos scandaleux qui alors couraient de bouche en bouche, et qu'eux-mêmes n'osaient répéter pour leur propre compte (2). Dans cette intrigue il y avait double chance pour la déposition de l'évêque, soit immédiatement, par un coup de fureur du roi Hilperik, soit un peu plus tard, lorsque Chlodowig prendrait possession de la royauté; et le prêtre Rikulf se portait d'avance comme son remplaçant sur le siége épiscopal. Leudaste, qui garantissait à son nouvel ami l'infaillibilité de cette promotion, marquait sa place auprès du roi Chlodowig, comme la seconde personne du royaume dont il aurait, avec le titre de duc, la suprême

(1) Voyez la troisième de ces Lettres.

(2) Ad hoc erupit ut diceret me crimen in Fredegundem reginam dixisse. (*Greg Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

administration. Pour que Rikulf le sous-diacre trouvât de même un poste à sa convenance, il fut décidé que Platon, archidiacre de l'église de Tours et ami intime de l'évêque Grégoire, serait compromis avec lui et enveloppé dans la même ruine (1).

Il paraît qu'après avoir, dans leurs conciliabules, réglé les choses de cette manière, les trois conspirateurs envoyèrent des messages à Chlodowig pour lui annoncer l'entreprise formée dans son intérêt, lui communiquer leurs plans, et faire leurs conditions avec lui. Le jeune prince, léger de caractère et ambitieux sans prudence, promit, en cas de réussite, tout ce qu'on lui demandait et bien au-delà. Le moment d'agir étant venu, on se distribua les rôles. Celui du prêtre Rikulf fut de préparer les voies à la déposition future de Grégoire en ameutant contre lui, dans la ville, les fauteurs de troubles et ceux qui, par esprit de patriotisme provincial, ne l'aimaient pas comme étranger, et souhaitaient à sa place un évêque indigène. Rikulf le sous-diacre, naguère l'un des plus humbles commensaux de la maison épiscopale, et qui s'était à dessein brouillé avec son patron, pour être plus libre de voir assidument Leudaste, revint faire auprès de l'évêque des soumissions et des semblans de repentir; il tâcha, en regagnant sa confiance, de l'entraîner à quelque acte suspect qui pût servir de preuve contre lui (2). Enfin l'ex-comte de Tours prit pour lui, sans balancer, la mission vraiment périlleuse, celle de se rendre au palais de Soissons et de parler au roi Hilperik.

Il partit de Tours vers le mois d'avril 580, et dès son arrivée, admis par le roi à un entretien seul à seul, il lui dit d'un ton qu'il tâchait de rendre à la fois grave et persuasif : « Jusqu'à présent, « très pieux roi, j'avais gardé ta ville de Tours; mais maintenant que

(1) Hoc reginæ crimen objectum, ut ejecta de regno, interfectis fratribus, a patre Chlodevechus regnum acciperet, Leudastes ducatum; Riculfus verò Presbyter..... episcopatum Turonicum ambiret, huic Riculfo clerico archidiaconatu promisso. (*Greg. Turon.* Hist lib. V, pag. 262.)

(2) Hic verò Riculfus subdiaconus, simili levitate perfacilis, ante hunc annum consilio cum Leudaste de hac causa habito, causas offensionis requirit, quibus scilicet me offenso, ad Leudastem transiret : nactusque tandem ipsum adivit, ac per menses quatuor dolis omnibus ac muscipulis præparatis, ad me..... revertitur, depræcans ut eum debeam recipere excusatum. (*Ibid.*)

« me voilà écarté de mon office, songe à voir comment on te la gar- « dera. Car il faut que tu saches que l'évêque Gregoire a dessein de « la livrer au fils de Sighebert (1). » Comme un homme qui se révolte contre une information désagréable et fait l'incrédule pour ne pas paraître effrayé, Hilperik répondit brusquement : « Cela n'est pas vrai. » Puis, épiant dans les traits de Leudaste la moindre apparence de trouble et d'hésitation, il ajouta : « C'est parce qu'on t'a destitué « que tu viens faire de pareils rapports (2). » Mais l'ex-comte de Tours, sans rien perdre de son assurance, reprit : « L'évêque fait « bien autre chose ; il tient des propos injurieux pour toi ; il dit que ta « reine est en liaison d'adultère avec l'évêque Berthramn (3). » Frappé dans ce qu'il y avait en lui de plus sensible et de plus irritable, Hilperik fut saisi d'un tel accès de fureur, que, perdant aussitôt le sentiment de sa dignité royale, il tomba de toutes ses forces, à coups de poings et à coups de pieds, sur le malencontreux auteur de cette révélation inattendue (4). Quand il eut ainsi déchargé sa colère, sans proférer un seul mot, revenu quelque peu à lui-même, il retrouva la parole, et dit à Leudaste : « Quoi ! tu affirmes que l'évê- « que a dit de pareilles choses de la reine Fredegonde ? » — « Je « l'affirme, répondit celui-ci, nullement déconcerté par le brutal ac- « cueil que venait de recevoir sa confidence, et si tu voulais qu'on « mît à la torture Gallienus, ami de l'évêque, et Platon, son archi- « diacre, ils le convaincraient devant toi d'avoir dit cela (5). » — « Mais, demanda le roi avec une vive anxiété, toi même te pré- « sentes-tu comme témoin ? » Leudaste répondit qu'il avait à produire un témoin auriculaire, clerc de l'église de Tours, sur la foi duquel il se fondait pour faire sa dénonciation, et il nomma le sous-diacre Rikulf, sans parler de torture pour lui, comme il

(1) Usque nunc, ô piissime rex, custodivi civitatem Turonicam : nunc autem me ab actione remoto, vide qualiter custodiatur..... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 261)

(2) Quod audiens rex ait : Nequaquam, sed quia remotus es, ideò hæc adponis. (*Ibid.*)

(3) Et ille : Majora, inquit, de te ait episcopus : dicit enim reginam tuam in adulterio cum episcopo Bertchramno misceri. (*Ibid.*)

(4) Tunc iratus rex, cæsum pugnis et calcibus..... (*Ibid.*)

(5) Adserens si archidiaconus meus Plato, aut Gallienus amicus noster subderentur pœnæ, convincerent me utique hæc locutum. (*Ibid.*)

avait fait un moment auparavant pour les deux amis de l'évêque Grégoire (1). Mais la distinction qu'il tâchait d'établir en faveur de son complice n'entra point dans l'esprit du roi, qui, furieux à la fois contre tous ceux qui avaient eu une part quelconque au scandale dont son honneur était blessé, fit mettre aux fers Leudaste lui-même, et envoya sur-le-champ à Tours l'ordre d'arrêter Rikulf (2).

Cet homme d'une fourberie consommée avait, depuis un mois, complètement réussi à rentrer en grace auprès de l'évêque Grégoire, et il était de nouveau reçu, comme un fidèle client, dans sa maison et à sa table (3). Après le départ de Leudaste, lorsqu'il jugea, sur le nombre de jours écoulés, que la dénonciation devait avoir été faite et son nom prononcé devant le roi, il se mit en devoir d'attirer l'évêque à une démarche suspecte, en le prenant par sa bonté d'ame et sa pitié pour le malheur. Il se présenta chez lui avec un air d'abattement et de profonde inquiétude, et aux premiers mots que dit Grégoire pour lui demander ce qu'il avait, il se jeta à ses pieds, en s'écriant : « Je suis un homme perdu si tu ne viens « promptement à mon aide. Excité par Leudaste, j'ai dit des choses « que je n'aurais pas dû dire. Accorde-moi, sans tarder, l'autorisation « de partir pour me rendre dans un autre royaume; car si je reste ici, « les officiers royaux vont se saisir de moi, et je serai envoyé au sup- « plice (4). » Un clerc ne pouvait en effet s'éloigner de l'église à laquelle il était attaché, qu'avec la permission de son évêque, ni être reçu dans le diocèse d'un autre évêque, sans une lettre du sien, qui lui servait comme de passeport. En sollicitant ce congé de voyage au nom du prétendu péril de mort dont il se disait menacé, le sous-diacre Rikulf jouait un jeu double. Il tâchait de faire naître

(1) Nam Riculfum clericum se habere dicebat, per quem hæc locutus fuisset. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(2) ..... Oneratum ferro recludi præcepit in carcere. (*Ibid.*)

(3) Feci, fateor, et occultum hostem publicè in domum suscepi. (*Ibid.*, pag. 262.)

(4) Discedente verò Leudaste, ipse se pedibus meis sternit, dicens : Nisi succurras velociter, periturus sum. Ecce, instigante Leudaste, locutus sum quod loqui non debui. Nunc verò aliis me regnis emitte. Quod nisi feceris, à regalibus comprehensus, mortales pœnas sum luiturus. (*Ibid.*)

une circonstance matérielle capable de servir de preuve aux paroles de Leudaste, et de plus il se procurait à lui-même le moyen de disparaître de la scène et d'attendre en parfaite sûreté l'issue de cette grande intrigue.

Grégoire ne se doutait nullement des motifs du départ de Leudaste ni de ce qui se passait alors à Soissons; mais la requête du sous-diacre, enveloppée de paroles obscures et accompagnée d'une sorte de pantomime tragique, au lieu de l'attendrir, le surprit et l'effaroucha. La violence des temps, les catastrophes soudaines qui, chaque jour, venaient, sous ses yeux, mettre fin aux plus hautes fortunes, le sentiment de ce qu'il y avait alors de précaire dans la position et dans la vie de chacun, l'avaient porté à se faire une habitude de la circonspection la plus attentive. Il se tint donc sur ses gardes, et au grand désappointement de Rikulf qui, par son désespoir simulé, espérait le faire tomber dans le piége, il répondit : « Si tu as tenu des propos contraires à la raison et au devoir, « que tes paroles demeurent sur ta tête. Je ne te laisserai pas partir « pour un autre royaume, de crainte de me rendre suspect au « roi (1). » Le sous-diacre se leva confus du peu de succès de cette première tentative, et peut-être se préparait-il à essayer quelque nouvelle ruse, lorsqu'il fut arrêté sans bruit par l'ordre du roi, et emmené à Soissons. Dès qu'il y fut arrivé, on lui fit subir seul un interrogatoire, où, malgré sa situation critique, il remplit de point en point les engagemens qu'il avait pris avec ses deux complices. Se donnant pour témoin du fait, il déposa que le jour où l'évêque Grégoire avait mal parlé de la reine, l'archi-diacre Platon et Gallienus étaient présens et que tous deux avaient parlé comme lui. Ce témoignage formel fit mettre en liberté Leudaste, dont la véracité ne paraissait plus douteuse, et qui d'ailleurs ne promettait aucun renseignement nouveau (2). Relâché pendant que son compagnon de mensonge prenait sa place en prison, il eut le droit de se

(1) Cui ego aio : Si quid incongruum rationi effatus es, sermo tuus in caput tuum erit : nam ego alteri te regno non mittam : ne suspectus habear coram rege. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(2) At ille iterùm vinctus, relaxato Leudaste, custodiæ deputatur, dicens Gallienum eadem die et Platonem archidiaconem fuisse præsentes, cùm hæc est episcopus elocutus. (*Ibid.*)

croire dès-lors l'objet d'une espèce de faveur; car ce fut lui que, par un choix bizarre, le roi Hilperik chargea d'aller à Tours se saisir de Gallienus et de l'archi-diacre Platon. Probablement cette commission lui fut donnée parce que avec sa jactance habituelle, il se vantait d'être le seul homme capable d'y reussir, et que, pour se rendre nécessaire, il faisait de l'etat de la ville et des dispositions des citoyens les récits les plus capables d'alarmer l'esprit ombrageux du roi.

Leudaste, fier de son nouveau rôle d'homme de confiance et de la fortune qu'il croyait déjà tenir, se mit en route dans la semaine de Pâques. Le vendredi de cette semaine, il y eut dans les salles qui servaient de dépendances à l'église cathedrale de Tours un grand tumulte occasioné par la turbulence du prêtre Rikulf. Ce personnage, imperturbable dans ses espérances, loin de concevoir la moindre crainte de l'arrestation du sous-diacre son homonyme et son complice, n'y avait vu autre chose qu'un acheminement vers la conclusion de l'intrigue qui devait le porter à l'épiscopat (1). Dans l'attente d'un succès dont il ne doutait plus, sa tête s'échauffa tellement, qu'il devint comme un homme ivre, incapable de régler ses actions et ses paroles. A l'un de ces intervalles de repos que prenait le clergé entre les offices, il passa et repassa plusieurs fois devant l'évêque avec un air de bravade, et finit par dire tout haut qu'il faudrait que la ville de Tours fût nettoyée d'Auvergnats (2). Grégoire ne fut que médiocrement affecté de cette sortie inconvenante dont le motif lui échappait. Habitué, surtout de la part des plébéiens de son église, à la rudesse de ton et de propos qui se propageait de plus en plus en Gaule, par l'imitation des mœurs barbares, il répondit sans colère et avec une dignité tant soit peu aristocratique : « Il n'est pas vrai que les natifs de l'Auvergne soient « des étrangers ici; car, à l'exception de cinq, tous les évêques de « Tours sont sortis de familles alliées de parenté à la nôtre; tu devrais

(1) Sed Riculfus presbyter, qui jam promissionem de episcopatu à Leudaste habebat, in tantùm elatus fuerat, ut magi Simonis superbiæ æquaretur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(2) In die sexta Paschæ, in tantùm me conviciis et sputis egit..... (*Ibid.*) — Turonicam urbem ab Arvernis populis emundavit. (*Ibid.*, pag. 264.)

« ne pas ignorer cela (1). » Rien n'était plus propre qu'une pareille réplique à irriter au dernier point la jalousie du prêtre ambitieux. Il en eut un tel redoublement, que, ne se possédant plus, il se mit à adresser à l'évêque, des injures directes et des gestes menaçans. Des menaces il aurait passé aux coups, si les autres clercs, en s'interposant, n'eussent prévenu les derniers effets de sa frénésie (2).

Le lendemain de cette scène de désordre, Leudaste arriva à Tours. Il y entra sans étalage et sans suite armée, comme s'il était venu simplement pour ses affaires personnelles (3). Cette discrétion, qui n'était pas dans son caractère, lui fut probablement prescrite par les ordres formels du roi, comme un moyen d'opérer plus sûrement les deux arrestations qu'il devait faire. Durant une partie du jour, il fit semblant d'être occupé d'autre chose; puis tout à coup, fondant sur sa proie, il envahit, avec une troupe de soldats, les domiciles de Gallienus et de l'archi-diacre Platon. Ces deux malheureux furent saisis de la manière la plus brutale, dépouillés de leurs vêtemens et liés ensemble avec des chaînes de fer (4). En les conduisant ainsi à travers la ville, Leudaste annonçait avec mystère que justice allait être faite de tous les ennemis de la reine et qu'on ne tarderait pas à s'emparer d'un plus grand coupable. Soit qu'il voulût donner une haute idée de sa mission confidentielle et de l'importance de sa capture, soit qu'il craignît réellement quelque embûche ou quelque émeute, il prit pour le départ, à la sortie de la ville, des précautions extraordinaires. Au lieu de passer la Loire sur le pont de Tours, il s'avisa de la traverser, avec les deux prisonniers et leurs gardes, sur une espèce de pont mo-

(1) Ignorans miser, quod præter quinque episcopos, reliqui omnes qui sacerdotium Turonicum susceperunt, parentum nostrorum prosapiæ sunt conjuncti. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag 262.)

(2) Ut vix a manibus temperaret, fidus scilicet doli quem præparaverat. (*Ibid.*)

(3) In crastina autem die, id est sabbati in ipso Pascha, venit Leudastes in urbem Turonicam, adsimilansque aliud negotium agere...... (*Ibid.*)

(4) Adprehensos Platonem archidiaconem et Gallienum in vincula connectit: catenatosque ac exutos veste jubet eos ad reginam deduci. (*Ibid.*)

bile formé de deux barques jointes ensemble par un plancher et que d'autres barques menaient à la remorque (1).

Lorsque la nouvelle de ces évènemens parvint aux oreilles de Grégoire, il était, dans la maison épiscopale, occupé des nombreuses affaires dont le soin remplissait toutes les heures que lui laissait l'exercice de son ministère sacré. Le malheur trop certain de ses deux amis, et ce qu'il y avait de menaçant pour lui-même dans les bruits vagues, mais sinistres, qui commençaient à se répandre, tout cela joint à l'impression encore vive des scènes fâcheuses de la veille, lui causa une profonde émotion. Saisi d'une tristesse de cœur mêlée de trouble et d'abattement, il interrompit ses occupations et entra seul dans son oratoire (2). Il se mit à prier à genoux. Mais sa prière, quelque fervente qu'elle fût, ne le calmait pas. Que va-t-il arriver? se demandait-il avec angoisse; et cette question pleine de doutes insolubles, il la tournait et retournait dans son esprit, sans pouvoir trouver une réponse. Pour échapper au tourment de l'incertitude, il se laissa aller à faire une chose qu'il avait plus d'une fois censurée, d'accord avec les conciles et les pères de l'église : il prit le livre des psaumes de David, et l'ouvrit au hasard pour voir s'il ne rencontrerait pas, comme il le dit lui-même, quelque verset de consolation (3). Le passage sur lequel ses yeux tombèrent fut celui-ci : « Il les fit sortir pleins d'espérance, et ils ne craignirent « point, et leurs ennemis furent engloutis au fond de la mer. » La relation fortuite de ces paroles avec les idées qui l'obsédaient, fit sur lui ce que ni la raison ni la foi toute seule n'avaient pu faire. Il crut y voir une réponse d'en haut, une promesse de protection

(1) Intereà ingressi in fluvium super pontem qui duabus lintribus tenebatur..... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag 262.) Cette interprétation m'a paru la seule capable de donner un sens à ce passage obscur. Il serait de toute impossibilité d'établir sur la Loire, au mois d'avril, un pont de planches soutenu par deux barques seulement, *duabus lintribus*. D'ailleurs, la suite du passage indique de la manière la plus positive que les deux bateaux qui supportaient le plancher n'étaient pas amarrés, mais qu'ils marchaient; *navis illa quæ Leudastem vehebat*.

(2) Hæc ego audiens, dum in domo ecclesiæ residerem mœstus, turbatusque ingressus oratorium..... (*Ibid.*)

(3) Davidici carminis sumo librum, ut scilicet apertus aliquem consolationis versiculum daret. (*Ibid.*)

divine pour ses deux amis et pour quiconque serait enveloppé avec eux dans l'espèce de proscription que la rumeur publique annonçait, et dont ils étaient les premières victimes (1).

Cependant l'ex-comte de Tours, se donnant l'air d'un chef prudent, habitué aux surprises et aux stratagèmes, effectuait son passage de la Loire dans une sorte d'ordonnance militaire. Pour mieux diriger la manœuvre et regarder à la découverte, il avait pris place en tête sur l'avant du radeau; les prisonniers se trouvaient à l'arrière; la troupe des gardes occupait le reste du plancher, et cette lourde embarcation était fort chargée de monde. Déjà on avait passé le milieu du fleuve, l'endroit que la force du courant pouvait rendre périlleux, lorsqu'un ordre, donné par Leudaste d'une manière brusque et inconsidérée, amena tout à coup un plus grand nombre de gens sur la partie antérieure du pont. La barque qui lui servait de support, enfonçant par le poids, se remplit d'eau; le plancher inclina fortement, et la plupart de ceux qui se trouvaient de ce côté, perdirent l'équilibre et furent jetés dans le fleuve. Leudaste y tomba des premiers, et il gagna le bord à la nage, pendant que le radeau, en partie plongeant, en partie soutenu par la seconde barque au-dessus de laquelle se trouvaient les prisonniers enchaînés, faisait route à grande peine, vers le lieu du débarquement (2). Hormis cet accident, qui manqua de donner force de prédiction littérale au texte du verset de David, le trajet de Tours à Soissons eut lieu sans encombre et avec toute la promptitude possible.

Dès que les deux captifs eurent été amenés devant le roi, leur conducteur fit les plus grands efforts pour exciter contre eux sa colère et lui arracher, avant toute réflexion, une sentence capitale et un ordre d'exécution à mort (3). Il sentait qu'un pareil coup frappé d'abord rendrait extrêmement critique la position de l'évêque de Tours, et qu'une fois engagé dans cette voie d'atroces vio-

(1) In quo ita repertum est : Eduxit eos in spe, et non timuerunt : et inimicos eorum operuit mare. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(2) Navis illa quæ Leudastem vehebat, demergitur; et nisi nandi fuisset adminiculo liberatus, cum sociis forsitan interisset. Navis vero alia, quæ huic innexa erat, quæ et vinctos vehebat, super aquas, Dei auxilio, elevatur. (*Ibid.*)

(3) Igitur deducti ad regem qui vincti fuerant, incusantur instanter, ut capitali sententia finirentur. (*Ibid.*)

lences, le roi ne pourrait plus reculer. Mais ses calculs et son espoir furent déçus. Aveuglé de nouveau par l'empire des séductions sous lesquelles il passait sa vie, Hilperik était revenu de ses premiers doutes sur la fidélité de Fredegonde, et l'on ne retrouvait plus en lui la meme fougue d'irritabilité. Il regardait cette affaire d'un œil plus calme. Il voulait désormais la suivre avec lenteur, et même porter dans l'examen des faits et dans la procédure toute la régularité d'un légiste, genre de prétention qu'il joignait à celles d'être versificateur habile, connaisseur en beaux-arts et profond théologien (1). Fredegonde elle-même mettait alors à se contenir tout ce qu'elle avait de force et de prudence. Elle jugeait avec finesse que le meilleur moyen pour elle de dissiper toute ombre de soupçon dans l'esprit de son mari, était de se montrer digne et sereine, de prendre une attitude matronale et de ne paraître nullement pressée de voir finir l'enquête juridique. Cette double disposition, que Leudaste n'avait prevue ni d'une part ni de l'autre, sauva la vie aux prisonniers. Non-seulement on ne leur fit aucun mal, mais par un caprice de courtoisie difficile à expliquer, le roi, les traitant beaucoup mieux que le sous-diacre leur accusateur, les laissa dans une demi-liberté, sous la garde de ses officiers de justice (2).

Il s'agissait de mettre la main sur le principal accusé. Mais là commencèrent pour le roi Hilperik l'embarras et les perplexités. Naguère il s'était montré plein de décision et même d'acharnement dans ses poursuites contre l'évêque Prætextatus (3). Mais Grégoire n'était pas un évêque ordinaire. Sa réputation et son influence s'étendaient par toute la Gaule. En lui se résumait et se personnifiait, pour ainsi dire, la puissance morale de l'épiscopat. Contre un pareil adversaire la violence eût été périlleuse; elle aurait produit un scandale universel dont Hilperik, au fort de sa colère, n'eût peut-être pas tenu compte, mais qu'il n'osait affronter de sang-froid. Renonçant donc à l'emploi de la force, il ne songea plus qu'à mettre en œuvre une de ces combinaisons d'astuce, un peu grossières, dans lesquelles il se complaisait. En raisonnant avec lui-même, il lui vint

(1) Voyez la première de ces Lettres.

(2) Sed rex recogitans, absolutos à vinculo in libera custodia reservat inlæsos. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(3) Voyez la quatrième de ces Lettres, 15 mai 1835.

à l'esprit que l'évêque, dont la popularité lui faisait peur, pourrait bien, de son côté, avoir peur de la puissance royale et essayer de se soustraire par la fuite aux chances redoutables d'une accusation de lèse-majesté. Cette idée, qui lui parut lumineuse, devint la base de son plan d'attaque et le texte des ordres confidentiels qu'il fit partir en diligence. Il les adressa au duc Bérulf, qui, investi en vertu de son titre, d'un gouvernement provincial, commandait en chef à Tours, à Poitiers, et dans plusieurs autres villes récemment conquises, au sud de la Loire, par les généraux neustriens (1). Bérulf, selon ces instructions, devait se rendre à Tours sans autre but apparent que celui d'inspecter les moyens de défense de la ville. Il lui était enjoint d'attendre, sur ses gardes et dans une dissimulation complète, l'instant où Grégoire, par quelque tentative d'évasion, se compromettrait ouvertement et donnerait prise contre lui.

La nouvelle du grand procès qui allait s'ouvrir venait d'arriver à Tours officiellement confirmée, et grossie, comme cela ne manque jamais, d'une foule d'exagérations populaires. Ce fut sur l'effet probable de ces bruits menaçans que le confident du roi Hilperik compta principalement pour la réussite de sa mission. Il se flattait que cette sorte d'épouvantail allait servir, comme dans une chasse, à traquer l'évêque et à le pousser à une fausse démarche qui le mènerait droit au piége. Bérulf entra dans la ville de Tours et en visita les remparts comme il avait coutume de le faire dans ses tournées périodiques. Le nouveau comte Eunomius l'accompagnait pour recevoir ses observations et ses ordres. Soit que le duc frank laissât deviner son secret à ce Romain, soit qu'il voulût aussi le tromper lui-même, il lui annonça que le roi Gonthramn avait dessein de s'emparer de la ville par surprise ou à force ouverte, et il ajouta : « Voici le moment de veiller sans relâche ; pour qu'aucune négli-« gence ne soit plus à craindre, il faut que la place reçoive gar-« nison (2). » A la faveur de cette fable et de la terreur aussitôt répandue d'un péril imaginaire, des troupes de soldats furent intro-

(1) *Adrian. Vales.* rerum francic. lib. X, pag. 119.

(2) Berulfus dux cum Eunomio comite fabulam fingit quòd Guntchramnus rex capere vellet Turonicam civitatem : et idcircò ne aliqua negligentia accederet, oportet, ait, urbem custodia consignari. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

duites sans éveiller la moindre défiance; des corps-de-garde furent établis, et des sentinelles placées à toutes les portes de la ville. Leur consigne était, non d'avoir les yeux tournés vers la campagne, pour voir si l'ennemi n'arrivait pas, mais d'épier l'évêque à la sortie, et de l'arrêter s'il passait sous un déguisement quelconque ou en équipage de voyage (1).

Ces dispositions stratégiques furent inutiles et les jours se passèrent à en attendre l'effet. L'évêque de Tours ne paraissait nullement songer à prendre la fuite, et Bérulf se vit réduit à manœuvrer sous main pour l'y déterminer ou lui en suggérer l'idée. A force d'argent, il gagna quelques personnes de la connaissance intime de Grégoire, qui allèrent l'une après l'autre, avec un air de vive sympathie, lui parler du danger où il était et des craintes de tous ses amis. Probablement, dans ces insinuations perfides, le caractère du roi Hilperik ne fut pas ménagé; et les noms d'Hérode et de Néron du siècle, que bien des gens lui appliquaient tout bas, furent prononcés impunément cette fois par les agens de trahison (2). Rappelant à l'évêque les paroles de l'Écriture-Sainte: *Fuyez de ville en ville devant vos persécuteurs*, ils lui conseillèrent d'emporter secrètement les objets les plus précieux que possédait son église et de se retirer dans l'une des cités de l'Auvergne, pour y attendre de meilleurs jours. Mais soit qu'il soupçonnât les vrais motifs de cette étrange proposition, soit qu'un tel avis, même sincère, lui parût indigne d'être écouté, il resta impassible et déclara qu'il ne partirait point (3). Ainsi, il n'y eut plus aucun moyen de s'assurer corporellement de cet homme auquel on n'osait toucher à moins qu'il ne se livrât lui-même; et il fallut que le roi prît son parti d'attendre de l'accusé qu'il voulait poursuivre judiciairement, une comparution volontaire. Pour l'instruction de ce grand procès, des lettres de convocation furent adressées, comme dans la cause de Prœtextatus, à tous les évêques de Neustrie. Il leur était enjoint de se trouver à

(1) Ponunt portis dolosè custodes, qui civitatem tueri adsimulantes, me utique custodirent. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 262.)

(2) Chilpericus, Nero nostri temporis et Herodes. (*Ibid.* lib. VI, pag. 290.)

(3) Mittunt etiam qui mihi consilium ministrarent, ut occultè adsumtis melioribus rebus ecclesiæ, Arvernum fuga secederem; sed non adquievi. (*Ibid.*, lib. V, pag. 263.)

Soissons au commencement du mois d'août de l'année 580. Selon toute apparence, ce synode devait être encore plus nombreux que celui de Paris en 577; car les évêques de plusieurs cités méridionales nouvellement conquises sur le royaume d'Austrasie, et entre autres celui d'Albi, furent invités à s'y rendre (1). L'évêque de Tours reçut cette invitation dans la même forme que tous ses collègues. Par une sorte de point d'honneur, il s'empressa d'y obéir aussitôt, et arriva des premiers à Soissons.

L'attente publique était alors fortement éveillée dans la ville, et cet accusé d'un si haut rang, de tant de vertu et de renommée, excitait un intérêt universel. Ses manières dignes et calmes sans affectation, sa sérénité aussi parfaite que s'il fût venu siéger comme juge dans la cause d'un autre, ses veilles assidues dans les églises de Soissons, près des tombeaux des martyrs et des confesseurs, changèrent en un véritable enthousiasme les respects et la curiosité populaires. Tout ce qu'il y avait d'hommes de naissance gallo-romaine, c'est-à-dire la masse des habitans, se rangeait, avant toute épreuve juridique, du parti de l'évêque de Tours contre ses accusateurs, quels qu'ils fussent. Les gens du peuple surtout, moins réservés et moins timides en présence du pouvoir, donnaient libre carrière à leurs sentimens, et les exprimaient en public avec une hardiesse passionnée. En attendant l'arrivée des membres du synode et l'ouverture des debats, l'instruction du procès se poursuivait toujours sans autre fondement que le témoignage d'un seul homme. Le sous-diacre Rikulf, qui ne se lassait pas de faire de nouvelles dépositions à l'appui des premières, et de multiplier les mensonges contre Grégoire et contre ses amis, était souvent conduit de la prison au palais du roi, où ses interrogatoires avaient lieu avec tout le secret observé dans les affaires les plus importantes (2). Durant le trajet et au retour, une foule d'artisans, quittant leurs ateliers, s'assemblaient sur son passage et le poursuivaient de leurs murmures à peine contenus par l'aspect farouche des vassaux franks qui l'escortaient. Une fois qu'il revenait la tête haute, d'un air de satisfac-

(1) Igitur rex, arcessitis regni sui episcopis, causam diligenter jussit exquiri. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.) — *Ibid.*, pag. 264.

(2) Cumque Riculfus clericus sæpiùs discuteretur occultè, et contra me vel meos multas fallacias promulgaret..... (*Ibid.*)

tion et de triomphe, un ouvrier en bois, appelé Modestus, lui dit : « Misérable! qui complotes avec tant d'acharnement contre ton évê- « que, ne ferais-tu pas mieux de lui demander pardon et de tâcher « d'obtenir ta grace (1)? » A ces mots, Rikulf, désignant de la main l'homme qui les lui adressait, cria en langue tudesque à ses gardes qui n'avaient pas bien compris l'apostrophe du Romain ou qui s'en étaient peu souciés : « En voilà un qui me conseille le silence pour « que je n'aide pas à découvrir la vérité. Voilà un ennemi de la « reine qui veut empêcher qu'on n'informe contre ceux qui l'ont « accusée (2). » L'artisan romain fut saisi dans la foule et emmené par les soldats, qui allèrent rendre compte à la reine Fredegonde de la scène qui venait d'avoir lieu, et lui demander ce qu'il fallait faire de cet homme.

Fredegonde, importunée peut-être par les nouvelles qu'on lui apportait chaque jour de ce qui se disait par la ville, eut un mouvement d'impatience qui la fit rentrer dans son caractère, et se départir de la mansuétude qu'elle avait observée jusque-là. Par ses ordres, le malheureux ouvrier fut soumis à la peine du fouet, puis on lui infligea d'autres tortures, et enfin on le mit en prison avec les fers aux pieds et aux mains (3). Modestus était un de ces hommes, peu rares alors, qui joignaient à une foi sans bornes une imagination extatique. Persuadé qu'il souffrait pour la cause de la justice, il ne douta pas un instant que la toute-puissance divine n'intervînt pour le délivrer. Vers minuit, deux soldats qui le gardaient s'endormirent, et aussitôt il se mit à prier de toute la ferveur de son ame, demandant à Dieu de le visiter dans son malheur par la présence auprès de lui des saints évêques Martin et Medard (4). Sa prière fut suivie d'un de

(1) Modestus quidam faber lignarius ait ad eum : O infelix qui contra episcopum tuum tam contumaciter ista meditaris! satius tibi erat silere... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) Ad hæc ille clamare cœpit voce magna, ac dicere : En ipsum, qui mihi silentium indicit, ne prosequar veritatem : en reginæ inimicum, qui causam criminis ejus non sinit inquiri. (*Ibid.*)

(3) Nuntiantur protinùs hæc reginæ. Adprehenditur Modestus, torquetur, flagellatur, et in vincula compactus custodiæ deputatur. (*Ibid.*)

(4) Cùmque inter duos custodes catenis et in cippo teneretur vinctus, media nocte dormientibus custodibus, orationem fudit ad Dominum, ut dignaretur ejus potentia

ces faits étranges, mais attestés, où la croyance du vieux temps voyait des miracles, et que la science de nos jours a essayé de ressaisir en les attribuant au phénomène de l'état d'extase. Peut-être l'intime conviction d'avoir été exaucé procura-t-elle tout à coup au prisonnier un surcroît extraordinaire de force et d'adresse, et comme un nouveau sens plus subtil et plus puissant que les autres; peut-être n'y eut-il dans sa délivrance qu'une suite de hasards heureux; mais, au dire d'un témoin, il réussit à rompre ses fers, à ouvrir la porte et à s'évader. L'évêque Grégoire, qui veillait cette nuit-là dans la basilique de Saint-Médard, le vit entrer, à sa grande surprise, et lui demander, en pleurant, sa bénédiction (1).

Le bruit de cette aventure courant de bouche en bouche, était bien fait pour augmenter, à Soissons, l'effervescence des esprits. Quelque subalterne que fût dans l'état social de l'époque la condition des hommes de race romaine, il y avait, dans la voix de toute une ville s'élevant contre les poursuites intentées à l'évêque de Tours, quelque chose qui devait contrarier au dernier point les adversaires de cet évêque, et agir même en sa faveur sur l'esprit de ses juges. Soit pour soustraire les membres du synode à cette influence, soit pour s'éloigner lui-même du théâtre d'une popularité qui lui déplaisait, Hilperik décida que l'assemblée des évêques et le jugement de la cause auraient lieu au domaine royal de Braine. Il s'y rendit avec sa famille, suivi de tous les évêques déjà réunis à Soissons. Comme il n'y avait point là d'église, mais seulement des oratoires domestiques, les membres du concile reçurent l'ordre de tenir leurs audiences dans l'une des maisons du domaine, peut-être dans la grande halle de bois qui, deux fois chaque année, lorsque le roi résidait à Braine, servait aux assemblées nationales des chefs et des hommes libres de race franke (2).

Le premier évènement qui signala l'ouverture du synode fut un évènement littéraire. Ce fut l'arrivée d'une longue pièce de vers

miserum visitare; et qui innocens conligatus fuerat, visitatione Martini præsulis ac Medardi absolveretur. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(1) Mox disruptis vinculis, confracto cippo, reserato ostio, sancti Medardi basilicam nocte nobis vigilantibus introivit. (*Ibid.*)

(2) Congregati igitur apud Brennacum villam episcopi, in unam domum residere jussi sunt. (*Ibid.*)

composée par Venantius Fortunatus, et adressée en même temps au roi Hilperik et à tous les évêques réunis à Braine (1). La singulière existence que s'était faite, par son talent et son savoir-vivre, cet Italien, poète favori de la haute société gauloise du VI[e] siècle, exige ici une digression épisodique. Né aux environs de Trévise et élevé à Ravennes, Fortunatus était venu en Gaule pour acquitter un vœu de dévotion au tombeau de saint Martin; mais comme ce voyage fut pour lui une sorte de course triomphale, il ne se hâta point de le terminer (2). Après avoir fait son pèlerinage à Tours, il continua de se promener de ville en ville, accueilli, fêté, désiré par tous les hommes de haut rang qui se piquaient tant soit peu de politesse et d'élégance (3). De Mayence à Bordeaux, et de Toulouse à Cologne, il parcourait la Gaule, visitant sur son passage les ducs, les comtes, les évêques, soit franks soit gaulois d'origine, et trouvant dans la plupart d'entre eux, d'abord des hôtes empressés, et bientôt de véritables amis.

Ceux qu'il venait de quitter après un séjour plus ou moins long dans leur palais épiscopal, leur maison de campagne ou leur château-fort, entretenaient dès-lors avec lui une correspondance réglée, et il répondait à leurs lettres en prose par des pièces de vers élégiaques, où il retraçait poétiquement les souvenirs de son voyage les plus capables de plaire à ses nouveaux amis. Il parlait à chacun des beautés naturelles ou des monumens de son pays; il décrivait les sites pittoresques, les fleuves, les forêts, la culture des campagnes, la richesse des églises, l'agrément des maisons de plaisance (4). Ces peintures, quelquefois vraies et quelquefois aussi vaguement emphatiques, étaient mêlées de complimens et de flatteries. Le poète vantait chez les seigneurs de race franke l'air de bonhomie, l'hospitalité, l'aisance à converser en langue la-

(1) Ad Chilpericum regem quandò synodus Brinnaco habita est. (Apud Fortunati Pictav. episc. opera, lib. IX, carmen 1; edit. in-4°, Romæ, 1786.)

(2) Vita Fortunati, præfixa ejus operibus, auctore Michaele Angelo Luchi.

(3) Quemdam virum religiosum, nomine Fortunatum; metricis versibus insignem quia multis potentibus et honorabilibus viris, in his Gallicis et Belgicis regionibus per diversa loca, tunc vitæ ac scientiæ suæ merito, invitabatur.... (Hincmarus de Egidio Remensi episc. in vitâ S. Remigii; apud Fortunati vitam, pag. 61.)

(4) V. *Fortunati* lib. I, carm. 19, 20, 21; lib. III, carm. 6, 8, et passim.

tine; et chez les nobles gallo-romains l'habileté politique, la finesse d'esprit, la science des affaires et du droit (1). A l'éloge de la piété des évêques et de leur zèle à bâtir et à consacrer de nouvelles églises, il joignait celui de leurs travaux administratifs pour la prospérité, l'ornement ou la sûreté des villes. Il louait l'un d'avoir restauré d'anciens édifices, un prétoire, un portique, des bains; l'autre d'avoir détourné le cours d'une rivière et creusé des canaux d'irrigation; un troisième d'avoir élevé une citadelle garnie de tours et de machines de guerre (2). C'est ainsi qu'étranger à la Gaule par sa naissance, Fortunatus y devint en peu d'années le centre de la société intellectuelle, le lien commun de tous les hommes qui, au milieu d'un monde en proie à des passions barbares et à des intérêts grossiers, conservaient solitairement le goût des lettres et des plaisirs de l'esprit (3). Mais de toutes ces amitiés, la plus vive et la plus durable fut celle dont il se lia avec une femme, avec Radegonde, l'une des épouses du roi Chlother Ier, retirée alors à Poitiers dans un monastère qu'elle-même avait fondé, et où elle avait pris le voile comme simple religieuse.

Dans l'année 529, Chlother, roi de Neustrie, s'était joint comme auxiliaire à son frère Theoderik, qui marchait contre les Thorings ou Thuringiens, peuple de la confédération saxonne, voisin et ennemi des Franks d'Austrasie (4). Les Thuringiens perdirent plusieurs batailles; les plus braves de leurs guerriers furent taillés en pièces sur les rives de l'Unstrudt; leur pays, ravagé par le fer et le feu, devint tributaire des Franks, et les rois vainqueurs firent entre eux un partage égal du butin et des prisonniers (5). Dans le

(1) Fortunati opera, lib. VII, carm. 1, 2, 3, 4, 5, 15, 16; lib. IX, carm. 16 et passim. — Ibid. lib. VII, carm. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14; lib. X, carm. 23 et passim.

(2) Fortunati lib. I, carm. 18, ad Leontium Burdegalensem episcopum *de Bissono, villa Burdegalensi*. — Ibid. lib. III, carm. 10, ad Felicem Namnetensem episc. *cùm alibi detorqueret fluvium*. — Ibid., carm. 12, ad Nicetium Trevirensem *de castello super Musellam*.

(3) Vita Fortunati, pag. 47, 48, 49. — Fortunatus Italicus apud Gallias in metrica insignis habebatur. (Flodoard, Hist. rem. eccl. lib., pag. 61.)

(4) *Greg. Turon.* Hist. lib. III, pag. 190.

(5) Patrata ergo victoria regionem illam capessunt, in suam redigunt potestatem. (*Ibid.*)

lot du roi de Neustrie tombèrent deux enfans de race royale, le fils et la fille de Berther, l'avant-dernier roi des Thuringiens. La jeune fille (c'était Radegonde) avait à peine huit ans; mais sa grace et sa beauté précoce produisirent une telle impression sur l'ame sensuelle du prince frank, qu'il résolut de la faire élever à sa guise, pour qu'elle devînt un jour une de ses femmes (1). Radegonde fut gardée avec soin dans l'une des maisons royales de Neustrie, au domaine d'Aties, sur la Somme. Là, par une louable fantaisie de son maître et de son époux futur, elle reçut, non la simple éducation des filles de race germanique, qui n'apprenaient guère qu'à filer et à suivre la chasse au galop, mais l'éducation raffinée des riches Gauloises. A tous les travaux élégans d'une femme civilisée, on lui fit joindre l'étude des lettres romaines, la lecture des poètes profanes et des écrivains ecclésiastiques (2). Soit que son intelligence fût naturellement ouverte à toutes les impressions délicates, soit que la ruine de son pays et de sa famille, et les scènes de la vie barbare dont elle avait été le témoin, l'eussent frappée de tristesse et de dégoût, elle se prit à aimer les livres comme s'ils lui eussent ouvert un monde idéal meilleur que celui qui l'entourait (3). En lisant l'Écriture et les Vies des Saints, elle pleurait et souhaitait le martyre; et probablement aussi des rêves moins sombres, des rêves de paix et de liberté, accompagnaient ses autres lectures. Mais l'enthousiasme religieux, qui absorbait alors tout ce qu'il y avait de noble et d'élevé dans les facultés humaines, domina bientôt en elle; et cette jeune barbare, en s'attachant aux idées et aux mœurs de la civilisation, les embrassa dans leur type le plus pur, la vie chrétienne (4).

(1) Chlotharius verò rediens, Radegundem filiam Bertharii regis secum captivam abduxit, sibique eam in matrimonium sociavit. (*Ibid.*) — Quæ veniens in sortem procelsi regis Chlotharii..... (Vita sanctæ Radegundis, auctore Fortunato, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(2) In Veromandensem ducta Atteias in villa regia nutriendi causa custodibus est deputata. Quæ puella inter alia opera quæ sexui ejus congruebant, litteris est erudita. (*Ibid.*)

(3) Tempestate barbarica, Francorum victoria regione vastata. (Vita S. Radegundis, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(4) Nec fuit arduum rudimentis illam liberalibus informari, cujus annos et sexum non minus acumen ingenii quam castitatis insignia superabant. (Vita S. Radegundis, auctore Hildeberto, Cenoman. episc. apud Bollandist., Acta sanctorum Augusti,

Détournant de plus en plus sa pensée des hommes et des choses de ce siècle de violence et de brutalité, elle vit approcher avec terreur l'âge nubile et le moment d'appartenir comme femme au roi dont elle était la captive. Quand l'ordre fut donné de la faire venir à la résidence royale pour la célébration du mariage, entraînée par un instinct de répugnance invincible, elle prit la fuite; mais on l'atteignit, on la ramena, et malgré elle épousée à Soissons, elle devint reine, ou plutôt l'une des reines des Franks neustriens; car Chlother, fidèle aux mœurs de la vieille Germanie, ne se contentait pas d'une seule épouse, quoiqu'il eût aussi des concubines (1). D'inexprimables dégoûts, que ne pouvait atténuer, pour une ame comme celle de Radegonde, l'attrait de la puissance et des richesses, suivirent cette union forcée du roi barbare avec la femme qu'éloignaient de lui, sans retour possible, toutes les perfections morales que lui-même s'était réjoui de trouver en elle, et qu'il lui avait fait donner.

Pour se dérober, en partie du moins, aux devoirs de sa condition, qui lui pesaient comme une chaîne, Radegonde s'en imposait d'autres plus rigoureux en apparence : elle consacrait tous ses loisirs à des œuvres de charité ou d'austérité chrétienne; elle se dévouait personnellement au service des pauvres et des malades. La maison royale d'Aties où elle avait été élevée et qu'elle avait reçue en présent de noces, devint un hospice pour les femmes indigentes. L'un des passe-temps de la reine était de s'y rendre, non pour de simples visites, mais pour remplir l'office d'infirmière dans ses détails les plus rebutans (2). Les fêtes de la cour de Neustrie, les ban-

tom. III, pag. 84.) — Frequenter loquens cum parvulis, si conferret sors temporis, martyr fieri cupiens. (Vita S. Radegundis, auctore Fortunato, ibid. pag. 68.)

(1) Quam cùm præparatis expensis Victuriaci voluisset rex prædictus accipere, per Betarcham ab Atteias nocte cum paucis elapsa est. Deindè Suessionis cùm eam direxisset, ut reginam erigeret..... (Script. rerum francic tom. III, pag. 456.) Les probabilités de cette union polygame sont une grande cause de tourment pour les écrivains modernes qui se sont occupés des actes de sainte Radegonde. Le père Mabillon remarque la difficulté en désespérant de la résoudre : *locus sanè lubricus ac difficilis*. (Annales Benedictini, tom. I, pag. 124.)

(2) Sic devota femina, nata et nupta regina, palatii domina, pauperibus serviebat ancilla. (Vita S. Radegundis, auctore Fortunato, apud Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 68.) — Atteias domum instruit, quo lectis cultè compositis, con-

quets bruyans, les chasses périlleuses, les revues et les joutes guerrières, la société des vassaux à l'esprit inculte et à la voix rude, la fatiguaient et la rendaient triste. Mais s'il survenait quelque évêque ou quelque clerc poli et lettré, un homme de paix et de conversation douce, sur-le-champ elle abandonnait toute autre compagnie pour la sienne : elle s'attachait à lui durant de longues heures, et quand venait l'instant de son départ, elle le chargeait de cadeaux en signe de souvenir, lui disait mille fois adieu, et retombait dans sa tristesse (1). L'heure des repas qu'elle devait prendre en commun avec son mari la trouvait toujours en retard, soit par oubli, soit à dessein, et absorbée dans ses lectures instructives ou ses exercices de piété. Il fallait qu'on l'avertît plusieurs fois, et le roi, ennuyé d'attendre, lui faisait de violentes querelles, sans réussir à la rendre plus empressée ni plus exacte (2). La nuit, sous un prétexte quelconque, elle se levait d'auprès de lui et s'en allait se coucher à terre sur une simple natte ou un cilice, ne revenant au lit conjugal que transie de froid, et associant, d'une manière bizarre, le délire des mortifications chrétiennes au sentiment d'aversion insurmontable qu'elle éprouvait pour son mari (3). Tant de signes de dégoût ne lassaient pourtant pas l'amour du roi de Neustrie. Chlother n'était pas homme à se faire sur ce point des scrupules de délicatesse : pourvu que la femme dont la beauté lui plaisait demeurât en sa possession, il n'avait nul souci des violences morales qu'il exerçait sur elle. Les répugnances de Radegonde l'impatientaient sans lui causer une véritable souffrance, et, dans ses contrariétés conjugales, il se

gregatis egenis feminis, ipsa eas lavans in thermis, morborum curabat putredines. (*Ibid.*)

(1) Ad ejus opinionem siquis servorum Dei visus fuisset, vel per se, vel vocatus, occurrere, videres illam cœlestem habere lætitiam... Ipsa se totam occupabat juxta viri justi verba.. retentebatur per dies... Et si venisset pontifex, in aspectu ejus lætificabatur et remuneratum relaxabat ipsa tristis ad propria. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 69.)

(2) Unde hora serotina, dùm ei nuntiaretur tardè quod eam rex quæreret ad mensam, circà res Dei dùm satagebat, rixas habebat à conjuge. (*Ibid.*)

(3) Nocturno tempore, cùm reclinaret cum principe, rogans se pro humana necessitate consurgere, et levans, egressa cubiculo, tamdiu ante secretum orationi incumbebat jactato cilicio, ut solo calens spiritu, jaceret gelu penetrata, tota carne præmortua. (*Ibid.*, pag. 68.)

bornait à dire avec humeur : « C'est une nonne que j'ai là, ce n'est pas une reine (1). »

Et en effet, pour cette ame froissée par tous les liens qui l'attachaient au monde, il n'y avait qu'un seul refuge, la vie du cloître. Radegonde y aspirait de tous ses vœux ; mais les obstacles étaient grands, et six années se passèrent avant qu'elle osât les braver. Un dernier malheur de famille lui donna ce courage. Son frère, qui avait grandi à la cour de Neustrie, comme otage de la nation thuringienne, fut mis à mort par l'ordre du roi, peut-être pour quelques regrets patriotiques ou quelques menaces inconsidérées (2). Dès que la reine apprit cette horrible nouvelle, sa résolution fut arrêtée ; mais elle la dissimula. Feignant de n'aller chercher que des consolations religieuses, et cherchant un homme capable de devenir son libérateur, elle se rendit à Noyon, auprès de l'évêque Médard, fils d'un Frank et d'une Romaine, personnage célèbre alors dans toute la Gaule par sa réputation de sainteté (3). Chlother ne conçut pas le moindre soupçon de cette pieuse démarche, et non-seulement il ne s'y opposa point, mais il ordonna lui-même le départ de la reine ; car ses larmes l'importunaient, et il avait hâte de la voir plus calme et moins sombre d'humeur (4). Radegonde trouva l'évêque de Noyon dans son église, officiant à l'autel. Lorsqu'elle se vit en sa présence, les sentimens qui l'agitaient, et qu'elle avait contenus jusque-là, firent explosion, et ses premières paroles furent un cri de détresse : « Très saint prêtre, je veux quitter le siècle et changer d'habit ! Je « t'en supplie, très saint prêtre, consacre-moi au Seigneur (5) ! » Malgré l'intrepidité de sa foi et la ferveur de son prosélytisme, l'évêque,

(1) De qua regi dicebatur habere se magis jugalem monacham quàm reginam; (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 69.)

(2) Cujus fratrem posteà injustè per homines iniquos occidit. Illa quoque ad Deum conversa....... (*Greg. Turon.* Hist. lib. III, pag. 190.) — Ut hæc religiosius viveret, frater interficitur innocenter. (Script. rerum francic. tom. III, pag. 456. Ex vitâ S. Radegundis, auctore Fortunato.)

(3) Pater igitur hujus nomine Nectardus de forti Francorum genere, non fuit infimus libertate : mater vero romana, nomine Protagia, absolutis claruit servitute natalibus. (Ex vita S. Medardi.) — *Ibid.* pag 451.

(4) Directa a rege veniens ad B. Medardum Noviomago... (*Ibid.* pag. 456.)

(5) Supplicat instanter ut ipsam mutata veste Domino consecraret. (*Ibid.*)

surpris de cette brusque requête, hésita et demanda le temps de réfléchir. Il s'agissait, en effet, de prendre une décision périlleuse, de rompre un mariage royal contracté selon la loi salique et d'après les mœurs germaines, mœurs que l'église, tout en les abhorrant, tolérait encore par crainte de s'aliéner l'esprit des Barbares (1).

Bien plus à cette lutte intérieure entre la prudence et le zèle se joignit aussitôt, pour saint Médard, un combat d'un tout autre genre. Les seigneurs et les guerriers franks qui avaient suivi la reine l'entourèrent en lui criant avec des gestes de menace : « Ne « t'avise pas de donner le voile à une femme qui s'est unie au roi, « prêtre! garde-toi d'enlever au prince une reine épousée solennelle- « ment! » Les plus furieux, mettant la main sur lui, l'entraînèrent avec violence des degrés de l'autel jusque dans la nef de l'église, pendant que la reine, effrayée du tumulte, cherchait avec ses femmes un refuge dans la sacristie (2). Mais là, recueillant ses esprits, au lieu de s'abandonner au désespoir, elle conçut un expédient où l'adresse féminine avait autant de part que la force de volonté. Pour tenter de la manière la plus forte et mettre à la plus rude épreuve le zèle religieux de l'évêque, elle jeta sur ses vêtemens royaux un costume de recluse, et marcha ainsi travestie vers le sanctuaire, où saint Médard était assis, triste, pensif et irrésolu (3). « Si tu tardes à me consacrer, lui dit-elle d'une voix ferme, et que « tu craignes plus les hommes que Dieu, tu auras à rendre compte, « et le pasteur te redemandera l'ame de sa brebis (4). » Ce spectacle imprévu et ces paroles mystiques frappèrent l'imagination du vieil évêque, et ranimèrent tout à coup en lui la volonté défaillante. Élevant sa conscience de prêtre au-dessus des craintes humaines et des ménagemens politiques, il ne balança plus, et de son auto-

(1) Sed memor dicentis apostoli : Si qua ligata sit conjugi, non quærat dissolvi; differebat reginam ne veste tegeret monachicâ. (Ex vita S. Medardi. *Ibid.*, p. 456.)—

(2) Adhuc beatum virum perturbabant proceres, et per basilicam graviter ab altari retrahebant, ne velaret regi conjunctam, ne videretur sacerdoti ut præsumeret principi subducere reginam, non publicanam sed publicam. (Ex vita S. Radegundis, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(3) Intrans in sacrarium, monachicâ veste induitur, procedit ad altare, beatissimum Medardum his verbis alloquitur dicens.... (*Ibid.*)

(4) Si me consecrare distuleris, et plus hominem quàm Deum timueris, de manu tua a pastore ovis anima requiratur. (*Ibid.*)

rité propre, il rompit le mariage de Radegonde en la consacrant diaconesse par l'imposition des mains (1). Les seigneurs et les vassaux franks eurent aussi leur part de stupéfaction; ils n'osèrent ramener de force à la résidence royale celle qui avait désormais pour eux le double caractère de reine et de femme consacrée à Dieu.

La première pensée de la nouvelle convertie (c'était le nom qu'on employait alors pour exprimer le renoncement au monde) fut de se dépouiller de tout ce qu'elle portait sur elle de joyaux et d'objets précieux. Elle couvrit l'autel de ses ornemens de tête, de ses bracelets, de ses agrafes de pierreries, de ses franges de robes tissues de fils d'or et de pourpre; elle brisa de sa propre main sa riche ceinture d'or massif en disant : « Je la donne aux pauvres (2). » Puis elle songea à se mettre à l'abri de tout danger par une prompte fuite. Libre de choisir sa route, elle se dirigea vers le midi, s'éloignant du centre de la domination franke par l'instinct de sa sûreté, et peut-être aussi par un instinct plus délicat qui l'attirait vers les régions de la Gaule où la barbarie avait fait le moins de ravage. Elle gagna la ville d'Orléans, et s'y embarqua sur la Loire, qu'elle descendit jusqu'à Tours. Là, elle fit halte pour attendre, sous la sauve-garde des nombreux asiles ouverts près du tombeau de saint Martin, ce que déciderait à son égard l'époux qu'elle avait abandonné (3). Elle mena ainsi quelque temps la vie inquiète et agitée des proscrits réfugiés à l'ombre des basiliques, tremblant d'être surprise si elle faisait un pas hors de l'enceinte protectrice, envoyant au roi des requêtes, tantôt fières, tantôt suppliantes; négociant avec lui par l'entremise des évêques pour qu'il se résignât à ne plus la revoir, et à lui permettre d'accomplir ses vœux monastiques.

Chlother se montra d'abord sourd aux prières et aux somma-

(1) Quo ille contestationis concussus tonitruo, manu superposita consecravit diaconam. (Ex vita S. Radegundis, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(2) Mox indumentum nobile..... exuta ponit in altare, blattas gemmataque ornamenta..... Cingulum auri ponderatum fractum dat in opus pauperum. (*Ibid.*) — Stapionem, camisas, manicas, cofeas, fibulas, cuncta auro, quædam gemmis exornata.... (*Ibid.*, pag. 457.)

(3) Hinc felici navigio Turonis appulsa....... quid egerit circà S. Martini atria, templa, basilicam, flens lachrymis insatiata, singula jacens per limina. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 70.)

tions : il revendiquait ses droits d'époux en attestant la loi de ses ancêtres, et menaçait d'aller lui-même saisir de force et ramener la fugitive. Frappée de terreur quand le bruit public ou les lettres de ses amis lui apportaient de pareilles nouvelles, Radegonde se livrait alors à un redoublement d'austérités, au jeûne, aux veilles, aux macérations par le cilice, dans l'espoir tout à la fois d'obtenir l'assistance d'en haut, et de perdre ce qu'elle avait de charmes pour l'homme qui la poursuivait de son amour (1). Afin d'augmenter la distance qui la séparait de lui, elle passa de Tours à Poitiers, et de l'asile de saint Martin dans l'asile non moins révéré de saint Hilaire. Le roi pourtant ne se découragea pas, et une fois il vint jusqu'à Tours sous un faux prétexte de dévotion; mais les remontrances énergiques de saint Germain, l'illustre évêque de Paris, l'empêchèrent d'aller plus loin (2). Enlacé, pour ainsi dire, par cette puissance morale contre laquelle venait se briser la volonté fougueuse des rois barbares, il consentit de guerre lasse à ce que la fille des rois thuringiens fondât à Poitiers un monastère de femmes, d'après l'exemple donné dans la ville d'Arles par une noble Romaine, Cœsaria, sœur de l'evêque Cœsarius ou saint Césaire (3).

Tout ce que Radegonde avait reçu de son mari, selon la coutume germanique, en dot et en présent du matin, fut consacré par elle à l'etablissement de la congrégation qui devait lui rendre une famille de choix, à la place de celle qu'elle avait perdue par les désastres de la conquête et la tyrannie soupçonneuse des vainqueurs de son pays. Sur un terrain qu'elle possédait aux portes de la ville de Poitiers, elle fit creuser les fondemens du nouveau monastère,

(1) Cùm in villa ipsa adhùc esset, fit sonus quasi eam rex iterum vellet accipere... hæc audiens beatissima nimio terrore perterrita, se amplius cruciandam tradidit cilicio asperrimo, ac tenero corpori aptavit. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 76.)

(2) Sicut enim jam per internuntios cognoverat quod timebat, præcelsus rex Chlotharius cum filio suo præcellentissimo Sigiberto Turones advenit, quasi devotionis causa, quò faciliùs Pictavis accederet, ut suam reginam acciperet. (*Ibid.*) — Vita S. Radegundis, lib. II, auctore Baudonivia.)

(3) Tunc rex timens Dei judicium, quia regina magis Dei voluntatem fecerat quàm suam. (*Ibid.*) — Pictavis, inspirante et cooperante Deo, monasterium sibi per ordinationem præcelsi regis Chlotharii construxit. (*Ibid.*) — Script. rerum francic. tom. II, pag. 356, 57 et 59.)

asile ouvert à celles qui voulaient se dérober par la retraite aux séductions mondaines ou aux envahissemens de la barbarie. Malgré l'empressement de la reine et l'assistance que lui prêta l'évêque de Poitiers, Pientius, plusieurs années s'écoulèrent avant que le bâtiment fût achevé (1). C'était une villa romaine avec toutes ses dépendances, des jardins, des portiques, des salles de bains et une église. Soit par quelque idée de symbolisme, soit par une précaution de sûreté matérielle contre la violence des temps, l'architecte avait donné un aspect militaire à l'enceinte extérieure de ce paisible couvent de femmes. Les murailles en étaient hautes et fortes en guise de rempart, et plusieurs tours s'élevaient à la façade principale (2). Ces préparatifs, tant soit peu étranges, frappaient vivement les imaginations, et l'annonce de leurs progrès courait au loin comme une grande nouvelle. « Voyez, disait-on dans le langage « mystique de l'époque, voyez l'arche qui se bâtit près de nous con- « tre le déluge des passions et contre les orages du monde (3)! »

Le jour où tout fut prêt, et où la reine entra dans ce réfuge, dont ses vœux lui prescrivaient de ne plus sortir que morte, fut un jour de joie populaire. Les places et les rues de la ville qu'elle devait parcourir étaient remplies d'une foule immense : les toits des maisons se couvraient de spectateurs avides de la voir passer, ou de voir se refermer sur elle les portes du monastère (4). Elle fit le trajet à pied, escortée d'un grand nombre de jeunes filles qui allaient partager sa réclusion, attirées auprès d'elle par le renom

(1) Quam fabricam vir apostolicus Pientius episcopus et Austrasius dux per ordinationem dominicam celeriter fecerunt. (Ex vita S. Radegundis, apud script. rerum francic., tom. III, pap. 457.)

(2) Transeuntibus autem nobis sub muro, iterùm caterva virginum per fenestras turrium, et ipsa quoque muri propugnacula, voces proferre ac lamentari desuper cœpit. (*Greg. Turon.* lib. de Gloria confessorum, cap. CVI.) — Tota congregatio suprà murum lamentans..... Rogaverunt desursùm ut subtùs turrim repausaretur feretrum. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 82.)

(3) Quasi recentior temporis nostri Noe propter turbines et procellas sodalibus vel sororibus in latere ecclesiæ monasterii fabricat arcam. (Vita S. Cæsarii, Arelat. episc., apud Annales franc. ecclesiast. tom. I, pag. 471.)

(4) Quanta verò congressio popularis extitit die qua se sancta deliberavit recludere, ut quos plateæ non caperent, ascendentes tecta complerent. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 72.)

de ses vertus chrétiennes et peut-être aussi par l'éclat de son rang. La plupart étaient de race gauloise, et filles de sénateurs (1). C'étaient celles qui, par leurs habitudes de retenue et de tranquillité domestique, devaient le mieux répondre aux soins maternels et aux pieuses intentions de leur directrice; car les femmes de race franke portaient jusque dans le cloître quelque chose des vices originels de la barbarie. Leur zèle était fougueux, mais de peu de durée; et, incapables de garder ni règle ni mesure, elles passaient brusquement d'une rigidité intraitable à l'oubli le plus complet de tout devoir et de toute subordination (2).

Ce fut vers l'année 550 que commença pour Radegonde la vie de retraite et de paix qu'elle avait si long-temps désirée. Cette vie selon ses rêves était une sorte de compromis entre l'austérité monastique et les habitudes mollement élégantes de la société civilisée. L'étude des lettres figurait au premier rang des occupations imposées à toute la communauté : on devait y consacrer deux heures chaque jour; et le reste du temps était donné aux exercices religieux, à la lecture des livres saints et à des ouvrages de femmes. Une des sœurs lisait à haute voix durant le travail fait en commun; et les plus intelligentes, au lieu de filer, de coudre ou de broder, s'occupaient dans une autre salle à transcrire des livres pour en multiplier les copies (3). Quoique sévère sur certains points, comme l'abstinence de viande et de vin, la règle tolérait quelques-unes des commodités et même certains plaisirs de la vie mondaine.

(1) Multitudo immensa sanctimonialium, ad numerum circiter ducentarum, quæ per illius prædicationem conversæ vitam sanctam agebant, quæ secundum sæculi dignitatem, non modò de senatoribus, verum etiam nonnullæ de ipsa regali stirpe hac religionis forma florebant. (*Greg. Turon.* lib. de Gloria confessorum, cap. CVI.)

(2) *Greg. Turon.* Hist. de Chrodielde, moniali filia Chariberti regis, et de Basina, filia Chilperici, lib. IX, pag. 354 et seq. — De Ingeltrude religiosa et Berthegunde ejus filia, pag. 351 et 359. — De Theodechilde regina, lib. IV, pag. 216.)

(3) Omnes litteras discant. Omni tempore duabus horis, hoc est a mane usque ad horam secundam lectioni vacent. Reliquo vero diei spatio faciant opera sua..... Reliquis vero in unum operantibus, una de sororibus usque ad tertiam legat....... (Regula S. Cæsariæ, apud Annales francor. ecclesiast. tom. I, pag. 477.) — Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 61.

L'usage fréquent du bain dans de vastes piscines d'eau chaude, des amusemens de toute sorte, et entre autres le jeu de dés, étaient permis (1). La fondatrice et les dignitaires du couvent recevaient dans leur compagnie, non-seulement les évêques et les membres du clergé, mais des laïques de distinction. Une table somptueuse était souvent dressée pour les visiteurs et pour les amis : on leur servait des collations délicates, et quelquefois de véritables festins, dont la reine faisait les honneurs par courtoisie, tout en s'abstenant d'y prendre part (2). Ce besoin de sociabilité amenait encore au couvent des réunions d'un autre genre. A certaines époques, on y jouait des scènes dramatiques, où figuraient, sous des costumes brillans, de jeunes filles du dehors, et probablement aussi les novices de la maison (3).

Tel fut l'ordre qu'établit Radegonde dans son monastère de Poitiers, mêlant ses penchans personnels aux traditions conservées depuis un demi-siècle dans le célèbre monastère d'Arles. Après avoir ainsi tracé la voie et donné l'impulsion, elle abdiqua, soit par humilité chrétienne, soit par un coup d'adresse politique, toute suprématie officielle, fit élire par la congrégation une abbesse, qu'elle eut soin de désigner, et se mit, avec les autres sœurs, sous son autorité absolue. Elle choisit, pour l'élever à cette dignité, une femme beaucoup plus jeune qu'elle et qui lui était dévouée, Agnès, fille de race gauloise, qu'elle avait prise en affection depuis son

(1) De balneo verò... pro calcis amaritudine, ne lavantibus noceret novitas ipsius fabricæ jussisse domnam Radegundam, ut servientes monasterii publicè hoc visitarent donec omnis odor nocendi discederet..... De tabula vero respondit, et si lusisset vivente domna Radegunde, se minus culpa respiceret : tamen nec in regula per scripturam prohiberi, nec in canonibus retulit. (*Greg. Turon.* Hist. lib. IX, pag. 374.)

(2) Atque sæculares cum abbatissa reficerent... De conviviis etiam ait se nullam novam fecisse consuetudinem, nisi sicut actum est sub domna Radegunde. (*Ibid.*, pag. 374, 375.)

(3) De palla holoserica vestimenta nepti suæ temerariè fecerit : foliola aurea, quæ fuerant in gyro pallæ, inconsultè sustulerit, et ad collum neptis suæ facinorosè suspenderit : vittam de auro exornatam eidem nepti suæ superfluè fecerit : barbatorias intùs eò quod celebraverit. (*Ibid.*) — Mabillon, Annales Benedictini, tom. I, pag. 199.

enfance (1). Volontairement descendue au rang de simple religieuse, Radegonde faisait sa semaine de cuisine, balayait à son tour la maison, portait de l'eau et du bois comme les autres. Mais malgré cette apparence d'égalité, elle était reine dans le couvent par le prestige de sa naissance royale, par son titre de fondatrice, par l'ascendant de l'esprit, du savoir et de la bonté (2). C'était elle qui maintenait la règle ou la modifiait à son gré, elle qui raffermissait les ames chancelantes par des exhortations de tous les jours, elle qui expliquait et commentait pour ses jeunes compagnes le texte de l'Écriture sainte, entremêlant ces graves homélies de petits mots empreints d'une tendresse de cœur et d'une grace toute féminine : « Vous, que j'ai choisies, mes filles ; vous, jeunes plantes, objet « de tous mes soins ; vous, mes yeux, vous, ma vie, vous, mon repos « et tout mon bonheur (3)..... »

Il y avait déjà plus de quinze ans que le monastère de Poitiers attirait sur lui l'attention du monde chrétien, lorsque Venantius Fortunatus, dans sa course de dévotion et de plaisir à travers la Gaule, le visita comme une des choses les plus remarquables que pût lui offrir son voyage. Il y fut accueilli avec une distinction flatteuse ; cet empressement, que la reine avait coutume de témoigner aux hommes d'esprit et de politesse, lui fut prodigué comme à l'hôte le plus illustre et le plus aimable. Il se vit comblé par elle et par l'abbesse de soins, d'égards, et surtout de louanges. Cette admiration, reproduite chaque jour sous toutes les formes, et distil-

(1) Electione etiam nostræ congregationis domnam et sororem meam Agnetem, quam ab ineunte ætate loco filiæ colui et educavi abbatissam institui, ac me post Deum ejus ordinationi regulariter obedituram commisi. (*Greg. Turon.* Hist., ed. Ruinart, pag. 472.)

(2) Nos vero humiles desideramus in ea doctrinam, formam, vultum, personam, scientiam, pietatem, bonitatem, dulcedinem, quam specialem à Domino inter ceteros homines habuit. (Vita S. Radegundis, auctore Baudonivia, apud Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 81.) — Sur la science et les lectures de sainte Radegonde, voyez les poésies de Fortunat. Elle lisait assiduement saint Grégoire de Nasianze, saint Basile, saint Athanase, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Sedulius et Paul Orose. (Lib V, carm. 1.)

(3) Nobis dum prædicabat dicebat : Vos elegi filias, vos mea lumina, vos mea vita, vos mea requies, totaque felicitas, vos novella plantatio...... (Vita S. Radegundis, auctore Baudonivia, apud Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 77.)

lée, pour ainsi dire, à l'oreille du poète, par deux femmes, l'une plus âgée et l'autre plus jeune que lui, le retint, par un charme nouveau, plus long-temps qu'il ne l'avait prévu (1). Les semaines, les mois, se passèrent, tous les délais furent épuisés; et quand le voyageur parla de se remettre en route, Radegonde lui dit: « Pourquoi partir? pourquoi ne pas rester près de nous? » Ce vœu d'amitié fut pour Fortunatus comme un arrêt de la destinée; il ne songea plus à repasser les Alpes, s'établit à Poitiers, y prit les ordres, et devint prêtre de l'église métropolitaine (2).

Facilitées par ce changement d'état, ses relations avec ses deux amies, qu'il appelait du nom de mère et de sœur, devinrent plus assidues et plus intimes (3). Au besoin qu'ont d'ordinaire les femmes d'être gouvernées par un homme, se joignaient, pour la fondatrice et pour l'abbesse du couvent de Poitiers, des circonstances impérieuses qui exigeaient le concours d'une attention et d'une fermeté toutes viriles. Le monastère avait des biens considérables, qu'il fallait non-seulement gérer, mais garder avec une vigilance de tous les jours contre les rapines sourdes ou violentes, et les invasions à main armée. On ne pouvait y parvenir qu'à force de diplômes royaux, de menaces d'excommunication lancées par les évêques, et de négociations perpétuelles avec les ducs, les comtes et les juges, peu empressés d'agir par devoir, mais qui faisaient beaucoup par intérêt ou par affection privée. Une pareille tâche demandait à la fois de l'adresse et de l'activité, de fréquens voyages, des visites à la cour des rois, le talent de plaire aux hommes puissans, et de traiter avec toutes sortes de personnes. Fortunatus y employa, avec autant de succès que de zèle, ce qu'il avait de connaissance du monde et de ressources dans l'esprit. Il devint le conseiller, l'a-

(1) Hoc quoque quod delectabiliter adjecistis: me domnæ meæ Radigundæ muro charitatis inclusum, scio quidem, quia non ex meis meritis, sed ex illius consuetudine quam circà cunctos novit impendere, colligatis. (Fortunati epistola ad Felicem, episc. Namneticum, inter ejus opera, lib. III, pag. 78.)

(2) Mabillon, Annales Benedictini, tom. I, pag. 155.

— Martinum cupiens, voto Radegundis adhæsi,
Quam genuit cœlo terra Toringa sacro.
(Fortunati lib. VIII, carm. 1.)

(3) V. Fortunati opera lib. VIII, carm. 2 et passim.

gent de confiance, l'ambassadeur, l'intendant, le secrétaire de la reine et de l'abbesse (1). Son influence absolue sur les affaires extérieures, ne l'était guère moins sur l'ordre intérieur et la police de la maison. Il était l'arbitre des petites querelles, le modérateur des passions rivales et des emportemens feminins. Les adoucissemens à la règle, les graces, les congés, les repas d'exception, s'obtenaient par son entremise et à sa demande (2). Il avait même, jusqu'à un certain point, la direction des consciences, et ses avis, donnes quelquefois en vers, inclinaient toujours du côté le moins rigide (3).

Du reste, Fortunatus alliait à une grande souplesse d'esprit une assez grande facilité de mœurs. Chrétien surtout par l'imagination, comme on l'a souvent dit des Italiens, son orthodoxie était irréprochable, mais dans la pratique de la vie, ses habitudes etaient molles et un peu sensuelles. Il s'abandonnait volontiers aux plaisirs de la table, et non-seulement on le trouvait toujours joyeux convive, grand buveur et improvisateur inspiré, dans les festins donnés par ses riches patrons, soit à la mode barbare, soit à la mode romaine; mais quelquefois même, en ressouvenir des mœurs de Rome impériale, il lui arrivait de dîner seul à plusieurs services (4). Habiles comme le sont toutes les femmes à retenir et à s'attacher un ami par les faibles de son caractère, Radegonde et Agnès rivalisèrent de complaisances pour ce grossier penchant du poète, de même qu'elles caressaient en lui un défaut plus noble, celui de la vanité littéraire. Chaque jour elles envoyaient au logis de Fortunatus les prémices

(1) Vita Fortunati, præfixa ejus operibus, pag. XLIII—XLIX.

(2) Accessit votis sors jucundissima nostris,
Dum meruere meæ sumere dona preces:
Profecit mihimet potiùs cibus ille sororum;
Has satias epulis, me pietate foves.
(Fortunati lib. XI, carm. 8, ad Abbatissam.)

(3) Fortunatus agens, Agnes quoque versibus orant,
Ut lassata nimis vina benigna bibas.
(*Ibid.*, carm. 4, ad domnam Radegundem.)

(4) V. Fortunati opera lib. III, carm. 15, 16, 17, 18. 19; lib. VII, carm. 25, 26, 29, 30; lib. IX, carm. 22; lib. X, carm. 12; lib. XI, carm. 16, 22, 23, 24 et passim.

des repas de la maison (1); et non contentes de cela, elles faisaient apprêter pour lui, avec toute la recherche possible, les mets dont la règle leur défendait l'usage. C'étaient des viandes de toute espèce, assaisonnées de mille manières, et des légumes arrosés de jus ou de miel, servis dans des plats d'argent, de jaspe et de cristal (2). D'autres fois on l'invitait à venir prendre son repas au monastère, et alors non-seulement la chère était délicate, mais les ornemens de la salle à manger respiraient une sensualité coquette. Des guirlandes de fleurs odorantes en tapissaient les murailles, et un lit de feuilles de roses couvrait la table en guise de nappe (3). Le vin coulait dans de belles coupes pour le convive à qui nul vœu ne l'interdisait. C'était comme un souper d'Horace ou de Tibulle, offert à un poëte

(1) V. Fortunati lib. XI, carm. 12 de eulogiis, 13 pro castaneis, 14 pro lacte, 15 aliud pro lacte, 18 pro prunellis, 19 pro aliis deliciis et lacte, 20 pro ovis et prunis.

— Deliciis variis tumido me ventre tetendi,
Omnia sumendo lac, holus, ova, butyr.
(*Ibid.*, carm. 23.)

(2) Hæc quoque prima fuit hodiernæ copia cœnæ
Quod mihi perfuso melle dedistis holus.....
Præterea venit missus cum collibus altis,
Undique carnali monte superbus apex.
Deliciis cunctis quas terra vel unda ministrant,
Compositis epulis hortulus intus erat.
(*Ibid.*, lib. XI, carm. 9.)

Carnea dona tumens, gavata argentea perfert.
Quo nimium pingui jure natabat olus.
Marmoreus defert discus quod gignitur hortis.
Quo mihi mellitus fluxit in ore sapor,
Intumuit pullis vitreo scutella rotatu,
Subductis pennis, quam grave pondus habens!
(*Ibid.*, carm. 10.)

(3) Molliter arridet rutilantum copia florum,
Vix tot campus habet quot modo mensa rosas.
Insultant epulæ stillanti germine fultæ,
Quod mantile solet, cur rosa pulchra tegit?
Enituit paries viridi pendente chorymbo
Quæ loca calces habet huc rosa pressa rubet.
(*Ibid.*, carm. 11.)

chrétien par deux recluses mortes pour le monde. Les trois acteurs de cette scène bizarre s'adressaient l'un à l autre des propos tendres, sur le sens desquels un païen se serait certainement mépris. Les noms de mère et de sœur, dans la bouche de l'Italien, accompagnaient des mots tels que ceux-ci : *ma vie, ma lumière, délices de mon ame;* et tout cela n'était, au fond, qu'une amitié exaltée, mais chaste, une sorte d'amour intellectuel (1). A l'égard de l'abbesse, qui n'avait guère plus de trente ans lorsque cette liaison commença, l'intimité parut suspecte, et devint le sujet d'insinuations malignes. La réputation du prêtre Fortunatus en souffrit. Il fut obligé de se défendre et de protester qu'il n'avait pour Agnès que les sentimens d'un frère, qu'un amour de pur esprit, qu'une affection toute céleste. Il le fit avec dignité, dans des vers où il prend le Christ et la Vierge à témoin de son innocence de cœur (2).

Cet homme d'humeur gaie et légère, qui avait pour maxime de jouir du présent et de prendre toujours la vie par le côté agréable, était, dans ses entretiens avec la fille des rois de Thuringe, le confident d'une souffrance intime, d'une mélancolie de souvenirs dont lui-même devait se sentir incapable (3). Radegonde avait atteint l'âge où les cheveux blanchissent, sans oublier aucune des impressions de sa première enfance; et à cinquante ans, la memoire des jours passés dans son pays et parmi les siens lui revenait aussi fraîche et aussi douloureuse qu'au moment de sa captivité. Il lui arrivait souvent de dire : « Je suis une pauvre femme enlevée; » elle se plaisait à retracer dans leurs moindres details les scènes de désolation, de

(1) V. Fortunati opera, lib. XI passim.

(2) Mater honore mihi, soror autem dulcis amore,
Quam pietate, fide, pectore, corde, colo.
Cœlesti affectu, non crimine corporis ullo,
Non caro, sed hoc quod spiritus optat, amo.
Testis adest Christus.....
(Fortunati lib. XI, carm. 6.)

(3) Quamvis docti loquax te seria cura fatiget,
Huc veniens festos misce poeta jocos...
Pelle palatinas post multa negotia rixas,
Vivere jucundè mensa benigna monet.
(*Ibid.* lib. VII, carm. 26 et 28.)

meurtre et de violence, dont elle avait été le témoin et en partie la victime (1). Après tant d'années d'exil et malgré un changement total de goûts et d'habitudes, le souvenir du foyer paternel et les vieilles affections de famille demeuraient pour elle un objet de culte et de passion; c'était un reste, le seul qu'elle eût conservé, des mœurs et du caractère germaniques. L'image de ses parens morts ou bannis ne cessait point de lui être présente, en dépit de ses nouveaux attachemens et de la paix qu'elle s'était faite. Il y avait même quelque chose d'emporté, une ardeur presque sauvage dans ses élans d'ame vers les derniers débris de sa race, vers le fils de son oncle réfugié à Constantinople, vers des cousins nés dans l'exil et qu'elle ne connaissait que de nom (2). Cette femme, qui, sur la terre étrangère, n'avait rien pu aimer que ce qui était à la fois empreint de christianisme et de civilisation, colorait ses regrets patriotiques d'une teinte de poésie inculte, d'une réminiscence des chants nationaux qu'elle avait jadis écoutés dans le palais de bois de ses ancêtres ou sur les bruyères de son pays. La trace s'en retrouve çà et là visible encore, bien que certainement affaiblie, dans quelques pièces de vers où le poète italien, parlant au nom de la reine barbare, cherche à rendre telles qu'il les a reçues ses confidences mélancoliques :

« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées et les « cheveux épars. L'une marchait nu-pieds dans le sang de son « mari, l'autre passait sur le cadavre de son frère (3). — Chacun a « eu son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré pour tous. — J'ai pleuré « mes parens morts, et il faut aussi que je pleure ceux qui sont

(1) Post patriæ cineres, et culmina lapsa parentum,
Quæ hostili acie terra Thoringa tulit,
Si loquar infausto certamine bella peracta,
Quas prius ad lacrymas femina rapta trahar.
(Fortunati libellus ad Artachin ex persona Radegundis, inter ejus opera, tom. I, pag. 482.)

(2) *Ibid.*, et libel. de Excidio Thoringiæ, pag. 474. — Cette remarque a été faite par M. J.-J. Ampère dans son cours de littérature française.

(3) Nuda maritalem calcavit planta cruorem,
Blandaque transibat, fratre jacente, soror.
(*Ibid.*, pag. 475.)

« restés en vie. — Quand mes larmes cessent de couler, quand mes « soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas. — Lorsque le vent « murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle; mais l'om- « bre d'aucun de mes proches ne se présente à moi (1). — Tout un « monde me sépare de ceux que j'aime le plus. — En quel lieu sont- « ils? Je le demande au vent qui siffle; je le demande aux nuages « qui passent; je voudrais que quelque oiseau vînt me donner de « leurs nouvelles (2). — Ah! si je n'étais retenue par la clôture sa- « crée de ce monastère, ils me verraient arriver près d'eux au mo- « ment où ils m'attendraient le moins. Je m'embarquerais par le « gros temps; je voguerais avec joie dans la tempête. Les matelots « trembleraient, et moi je n'aurais aucune peur. Si le vaisseau se « brisait, je m'attacherais à une planche, et je continuerais ma « route; et, si je ne pouvais saisir aucun débris, j'irais jusqu'à eux « en nageant (3). »

Telle était la vie que menait Fortunatus depuis l'année 567, vie mêlée de religion sans tristesse et d'affections sans aucun trouble, de soins graves et de loisirs remplis par d'agréables futilités. Ce dernier et curieux exemple d'une tentative d'alliance entre la perfection chrétienne et les raffinemens sociaux de la vieille civilisation, aurait passé sans laisser de souvenir, si l'ami d'Agnès et de Radegonde n'eût marqué lui-même, dans ses œuvres poétiques,

(1) Sæpe sub humecto conlidens lumina vultu,
Murmura clausa latent, nec mea cura tacet.
Specto libens aliquam si nuntiet aura salutem,
Nullaque de cunctis umbra parentis adest.
(Fortunati opera, tom. I, pag. 475.)

(2) Quæ loca te teneant, si sibilat aura, requiro,
Nubila, si volites, pendula posco locum...
Quod si signa mihi nec terra nec æquora mittunt,
Prospera vel veniens nuntia ferret avis.
(*Ibid.*, pag. 477.)

(3) Imbribus infestis si solveret unda carinam,
Te peterem tabula remige vecta mari.
Sorte sub infausta si prendere ligna vetarer,
Ad te venissem lassa natante manu.
(*Ibid.*)

jusqu'aux moindres phases de la destinée qu'il s'était choisie avec un si parfait instinct du bien-être. Là se trouve inscrite presque jour par jour l'histoire de cette société de trois personnes liées ensemble par une amitié vive, le goût des choses élégantes et le besoin de conversations spirituelles et enjouées. Il y a des vers pour tous les petits évènemens dont se formait le cours de cette vie à la fois douce et monotone, sur les peines de la séparation, les ennuis de l'absence et la joie du retour, sur les petits présens reçus ou donnés, sur des fleurs, sur des fruits, sur toutes sortes de friandises, sur des corbeilles d'osier que le poète s'amusait à tresser de ses propres mains, pour les offrir à ses deux amies (1). Il y en a pour les soupers faits à trois dans le monastère et animés par de *délicieuses causeries* (2), et pour les repas solitaires où Fortunatus, mangeant de son mieux, regrettait de n'avoir qu'un seul plaisir, et de ne pas retrouver également le charme de ses yeux et de son oreille (3). Enfin il y en a pour les jours heureux ou tristes que ramenait régulièrement chaque année, tels que l'anniversaire de la naissance d'Agnès et le premier jour du carême, où Radegonde, obéissant à un vœu perpetuel, se renfermait dans sa cellule, pour y passer le temps du grand jeûne (4). « Où « se cache ma lumière? pourquoi se dérobe-t-elle à mes yeux? » s'é-

(1) Fortunati lib. VIII, carm. 2, de itinere suo, cùm ad domnum Germanum ire deberet, et a domna Radegunde teneretur. Lib. VIII, carm. 10, ad domnam Radegundem de violis et rosis; 12, ad eamdem, pro floribus transmissis. Lib. XI, carm. 7, ad Abbatissam et Radegundem, absens; 17, de munere suo; 21, de absentia suâ; 26, de munere suo; 27, de itinere suo; 28, aliud de itinere suo. — Voyez le *Cours d'histoire moderne* de M. Guizot, année 1829, 18e livraison.

(2) Blanda magistra suum verbis recreavit, et escis,
Et satiat vario deliciante joco.
(Fortunati lib. XI, carm. 25.)

(3) Quis mihi det reliquas epulas, ubi voce fideli,
Delicias animæ te loquor esse meæ?
A vobis absens colui jejunia prandens,
Nec sine te poterat me saturare cibus.
(*Ibid.*, carm. 16.)

(4) *Ibid.*, carm. 3, de natalitio Abbatissæ; 5, ad Abbatissam de natali suo. Lib. VIII, carm. 13, ad domnam Radegundem, cùm se recluderet; 14, ad eamdem cùm rediit. Lib. XI, carm. 2, ad domnam Radegundem quandò se reclusit.

criait alors le poète, avec un accent passionné qu'on aurait pu croire profane; et, quand venaient le jour de Pâques et la fin de cette longue absence, mêlant des semblans de madrigal aux graves pensées de la foi chrétienne, il disait à Radegonde : « Tu avais emporté ma « joie; voici qu'elle me revient avec toi; tu me fais doublement cé« lébrer ce jour solennel (1). »

Au bonheur d'une tranquillité unique dans ce siècle, l'émigré italien joignait celui d'une gloire qui ne l'était pas moins, et même il pouvait se faire illusion sur la durée de cette littérature expirante dont il fut le dernier représentant. Les Barbares l'admiraient sur parole et faisaient de leur mieux pour se plaire à ses jeux d'esprit (2). Ses plus minces opuscules, des billets écrits debout pendant que le porteur attendait, de simples dystiques improvisés à table, couraient de main en main, lus, copiés, appris par cœur. Ses poèmes religieux et ses pièces de vers adressées aux rois étaient un objet d'attente publique (3). A son arrivée en Gaule, il avait célébré en style païen les noces de Sighebert et de Brunehilde, et en style chrétien la conversion de Brunehilde arienne à la foi catholique (4). Le caractère guerrier de Sighebert, vainqueur des nations d'Outre-Rhin, fut le premier thème de ses flatteries poétiques; plus tard, établi à Poitiers dans le royaume de Haribert, il fit en l'honneur de ce

(1) Quò sine me mea lux oculis errantibus abdit,
Nec patitur visu se reserare meo?...
(Fortunati lib. XI, carm. 2.)

Abstuleras tecum, revocas mea gaudia tecum,
Paschalemque facis bis celebrare diem.
(*Ibid.*, lib. VIII, carm. 14.)

(2) Ubi mihi tantumdem valebat raucum gemere quod cantare, apud quos nihil dispar erat aut stridor anseris aut canor oloris; sola sæpe bombicans, barbaros leudos harpa relidebat..... quo res dentes auditores, inter acernea pocula lautè bibentes insana, Baccho judice, debaccharent. (Fortunati lib. I, Proœmium ad Gregorium episc. Turonens., pag. 2.)

(3) Hic B. Martini vitam, quatuor in libris heroico in versu contexuit, et multa alia, maximèque hymnos singularum festivitatum, et præcipuè ad singulos amicos versiculos, nulli poetarum secundus, suavi et diserto sermone composuit. (Paulus diaconus, apud Fortunati vitam, pag. LXI.)

(4) Fortunati, lib. VI, carm. 2 et 3. — Voyez la première de ces Lettres.

prince, nullement belliqueux, l'éloge du roi pacifique (1). Haribert étant mort en l'année 567, la situation précaire de la ville de Poitiers, tour à tour prise et reprise par les rois de Neustrie et d'Austrasie, fit long-temps garder au poète un silence prudent; et sa langue ne se délia qu'au jour où la cité qu'il habitait lui parut définitivement tombée sous le pouvoir du roi Hilperik. Alors il composa pour ce roi, en vers élégiaques, son premier panégyrique; c'est la pièce mentionnée plus haut et dont l'envoi au concile de Braine a donné lieu à ce long épisode.

L'occasion de la tenue du concile fut assez adroitement saisie par Fortunatus dans l'intérêt de son succès littéraire, car les évêques réunis à Braine étaient l'élite des hommes de science et des beaux esprits de la Gaule, une véritable académie. Du reste, en plaçant son œuvre sous leur patronage, il se garda soigneusement de faire la moindre allusion au procès épineux qu'ils étaient appelés à juger. Pas un mot sur la pénible épreuve qu'allait subir Grégoire de Tours, le premier de ses confidens littéraires, son ami et son bienfaiteur (2). Rien, dans cette pièce de cent cinquante vers, qui touche à la circonstance, qui présente un reflet de couleur locale ou un trait de physionomie individuelle. On n'y voit que de belles généralités de tous les temps et de tous les lieux, une réunion de prélats vénérables, un roi modèle de justice, de lumières et de courage, une reine admirable par ses vertus, sa grâce et sa bonté; figures de fantaisie, pures abstractions aussi en dehors de la réalité présente, que l'était de l'état politique de la Gaule la paisible retraite du monastère de Poitiers (3).

Après que les évêques eurent admiré, avec le sens faux et le goût

(1) Fortunati, lib. VI, carm. 4.

(2) V. Fortunati opera, lib. V, carm. 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 20. Lib. VIII, carm. 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.

(3) Quid de justitiæ referam moderamine, princeps,
Quo male nemo redit, si bene justa petit.....
Te arma ferunt generi similem, sed littera præfert,
Sic veterum regum par simul atque prior.....
Omnibus excellens meritis, Fredegundis opima
Atque serena suo fulget ab ore dies.

(Fortunati lib. IX, carm. 1.)

complaisant des époques de décadence littéraire, les tours de force poétiques, les exagérations et les subtilités du panégyriste, il leur fallut revenir des chimères de cet idéal factice aux impressions de la vie réelle. L'ouverture du synode eut lieu, et tous les juges prirent place sur des bancs dressés autour de la salle d'audience. Comme dans le procès de Prœtextatus, les vassaux et les guerriers franks se pressaient en foule aux portes de la salle, mais avec de tout autres dispositions à l'égard de l'accusé (1). Loin de frémir, à sa vue, d'impatience et de colère, ils ne lui témoignaient que du respect, et partageaient meme en sa faveur les sympathies exaltées de la population gallo-romaine. Le roi Hilperik montrait dans sa contenance un air de gravité guindée, qui ne lui était pas habituel. Il semblait ou qu'il eût peur de rencontrer en face l'adversaire que lui-même avait provoqué, ou qu'il se sentit gêné par le scandale d'une enquête publique sur les mœurs de la reine. A son entrée, il salua tous les membres du concile, et ayant reçu leur bénédiction, il s'assit (2). Alors Berthramn, l'évêque de Bordeaux, qui passait pour être le complice des adultères de Fredegonde, prit la parole comme partie plaignante; il exposa les faits de la cause, et interpellant Grégoire, il le requit de déclarer s'il était vrai qu'il eût proféré de telles imputations contre lui et contre la reine (3). « En vérité, je n'ai « rien dit de cela, répondit l'évêque de Tours. — Mais, reprit aussitôt Berthramn avec une vivacité qui pouvait paraître suspecte, « ces mauvais propos ont couru ; tu dois en savoir quelque chose? » L'accusé répliqua d'un ton calme : « D'autres l'ont dit; j'ai pu l'en« tendre, mais je ne l'ai jamais pensé (4). »

Le léger murmure de satisfaction que ces paroles excitèrent dans l'assemblée se traduisit au dehors en trépignemens et en clameurs.

(1) Voyez la première de ces Lettres.

(2) Dehinc adveniente rege, data omnibus salutatione ac benedictione accepta, resedit. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(3) Tunc Bertchramnus Burdegalensis civitatis episcopus, cui hoc cum reginâ crimen impactum fuerat, causam proponit, meque interpellat, dicens à me sibi ac reginæ crimen objectum. (*Ibid.*)

(4) Negavi ego in veritate me hæc locutum; et audisse quidem alios, me non excogitasse. (*Ibid.*) — Voyez, sur le sens de ce passage, l'opinion du savant éditeur dom Ruinart, præfat., pag. 114.

Malgré la présence du roi, les vassaux franks, étrangers à l'idée que se faisaient les Romains de la majesté royale et de la sainteté des audiences judiciaires, intervinrent tout à coup dans le débat par des exclamations empreintes d'une rude liberté de langage. « Pourquoi impute-t-on de pareilles choses à un prêtre de Dieu? « — D'où vient que le roi poursuit une semblable affaire? — Est-ce « que l'évêque est capable de tenir des propos de cette espèce, « même sur le compte d'un esclave? — Ah! Seigneur Dieu! prête « secours à ton serviteur (1). » A ces cris d'opposition, le roi se leva, mais sans colère, et comme habitué de longue main à la brutale franchise de ses leudes. Élevant la voix pour que la foule du dehors entendît son apologie, il dit à l'assemblée : « L'imputation dirigée « contre ma femme est un outrage pour moi; j'ai dû le ressentir. « Si vous trouvez bon qu'on produise des témoins à la charge de « l'évêque, les voilà ici présens; mais s'il vous semble que cela ne « doive pas se faire, et qu'il faille s'en remettre à la bonne foi de « l'évêque, dites-le; j'écouterai volontiers ce que vous aurez or- « donné (2). »

Les évêques, ravis et un peu étonnés de cette modération et de cette docilité du roi Hilperik, lui permirent aussitôt de faire comparaître les témoins à charge dont il annonçait la présence; mais il n'en put présenter qu'un seul, le sous-diacre Rikulf (3). Platon et Gallienus persistaient à dire qu'ils n'avaient rien à déclarer. Quant à Leudaste, profitant de sa liberté et du désordre qui présidait à l'instruction de cette procédure, non-seulement il n'était point venu à l'audience, mais de plus il avait eu la précaution de s'éloigner du théâtre des débats. Rikulf, audacieux jusqu'au bout, se mit en devoir de parler; mais les membres du synode l'arrêtèrent en s'écriant

(1) Nam extra domum rumor in populo magnus erat dicentium : « Cur hæc super sacerdotem Dei objiciuntur? cur talia rex prosequitur? Numquid potuit episcopus talia dicere vel de servo? Heu, heu, Domine Deus, largire auxilium servo tuo. » (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) Rex autem dicebat : « Crimen uxoris meæ meum habetur opprobrium. Si ergo censetis ut super episcopum testes adhibeantur, ecce adsunt. Certè si videtur ut hæc non fiant, et in fidem episcopi committantur, dicite, libenter audiam quæ jubetis. (*Ibid.*)

(3) Mirati sunt omnes regis prudentiam vel patientiam simul. (*Ibid.*)

de toutes parts : « Un clerc de rang inférieur ne peut être cru en justice contre un évêque (1). » La preuve testimoniale ainsi écartée, il ne restait plus qu'à s'en tenir à la parole et au serment de l'accusé. Le roi, fidèle à sa promesse, n'objecta rien pour le fond, mais il chicana sur la forme. Soit par un caprice d'imagination, soit que de vagues souvenirs de quelque vieille superstition germanique lui revinssent à l'esprit sous des formes chrétiennes, il voulut que la justification de l'évêque Grégoire fût accompagnée d'actes étranges et capables de la faire ressembler à une sorte d'épreuve magique. Il exigea que l'évêque dît la messe trois fois de suite à trois autels différens, et qu'à l'issue de chaque messe, debout sur les degrés de l'autel, il jurât qu'il n'avait point tenu les propos qu'on lui attribuait (2). La célébration de la messe jointe à un serment, dans la vue de le rendre plus redoutable, avait déjà quelque chose de peu conforme aux idées et aux pratiques orthodoxes; mais l'accumulation de plusieurs sermens pour un seul et même fait était formellement contraire aux canons de l'église. Les membres du synode le reconnurent, et ils n'en furent pas moins d'avis de faire cette concession aux bizarres fantaisies du roi. Grégoire lui-même consentit à enfreindre la règle qu'il avait tant de fois proclamée. Peut-être, comme accusé personnellement, se faisait-il un point d'honneur de ne reculer devant aucun genre d'épreuves; peut-être aussi, dans cette maison où tout avait la physionomie germanique, où l'aspect des hommes était barbare, et les mœurs encore à demi païennes, ne retrouvait-il plus la même énergie, la même liberté de conscience, que dans l'enceinte des villes gauloises ou sous le toit des basiliques (3).

Pendant que ces choses se passaient, Fredegonde, retirée à l'écart, attendait la décision des juges, affectant de paraître calme jusqu'à l'impassibilité, et méditant au fond de son cœur de cruelles représailles contre les condamnés, quels qu'ils fussent. Sa fille Rigonthe,

(1) Tunc cunctis dicentibus : Non potest persona inferior super sacerdotem credi..... (*Greg. Turon*. Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) Restitit ad hoc causa, ut dictis missis in tribus altaribus, me de his verbis exuerem sacramento. (*Ibid.*)

(3) Et licet canonibus essent contraria, pro causâ tamen regis impleta sunt. (*Ibid.*)

plutôt par antipathie contre elle que par un sentiment bien sincère d'affection pour l'évêque de Tours, semblait profondément émue des tribulations de cet homme qu'elle ne connaissait guère que de nom, et dont elle était d'ailleurs incapable de comprendre le mérite. Renfermée ce jour-là dans son appartement, elle jeûna et fit jeûner avec elle toutes ses femmes, jusqu'à l'heure où un serviteur, aposté à dessein, vint lui annoncer que l'évêque était déclaré innocent (1). Il paraît que le roi, pour donner une marque de pleine et entière confiance aux membres du concile, s'abstint de suivre en personne les épreuves qu'il avait demandées, et qu'il laissa les évêques accompagner seuls l'accusé à l'oratoire du palais de Braine, où les trois messes furent dites et les trois sermens prêtés sur trois autels. Aussitôt après, le concile rentra en séance; Hilperik avait déjà repris sa place; le président de l'assemblé resta debout et dit avec une gravité majestueuse. « O roi, l'évêque a accompli toutes les « choses qui lui avaient été prescrites; son innocence est prouvée; « et maintenant qu'avons-nous à faire? il nous reste à te priver de la « communion chrétienne, toi et Berthramn, l'accusateur d'un de ses « frères (2). » Frappé de cette sentence inattendue, le roi changea de visage, et, de l'air confus d'un écolier qui rejette sa faute sur des complices, il répondit: « Mais je n'ai raconté autre chose que ce « que j'avais entendu dire. — Qui est-ce qui l'a dit le premier? ré- « pliqua le président du concile, d'un ton d'autorité plus absolu.— « C'est de Leudaste que j'ai tout appris, » dit le roi encore ému d'avoir entendu retentir à ses oreilles le terrible mot d'excommunication.

L'ordre fut donné sur-le-champ d'amener Leudaste à la barre de l'assemblée; mais on ne le trouva ni dans le palais ni aux environs: il s'était esquivé prudemment. Les évêques résolurent de pro-

(1) Sed nec hoc sileo, quòd Riguntis regina condolens doloribus meis, jejunium cum omni domo sua celebravit, quousque puer nuntiaret me omnia sic implesse, ut fuerant instituta. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) Impleta sunt omnia ab episcopo quæ imperata sunt, ô rex. Quid nunc ad te, nisi ut cum Bertchramno accusatore fratris communione priveris? (*Ibid.*)

(3) Et ille: Non, inquit, ego nisi audita narravi. Quærentibus illis, quis hæc dixerit? respondit se hæc à Leudaste audisse. (*Ibid.*)

céder contre lui par coutumace et de le déclarer excommunié (1). Quand la délibération fut close, le président du synode se leva, et prononça l'anathème selon les formules consacrées :

« Par le jugement du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en vertu « de la puissance accordée aux apôtres et aux successeurs des apô- « tres, de lier et de délier dans le ciel et sur la terre, tous ensemble « nous décrétons que Leudaste, semeur de scandale, accusateur de « la reine, faux dénonciateur d'un évêque, attendu qu'il s'est sous- « trait à l'audience pour échapper à son jugement, sera désormais « séparé du giron de la sainte mère église et exclus de toute com- « munion chrétienne, dans la vie présente et dans la vie à venir (2). « Que nul chrétien ne lui dise salut et ne lui donne le baiser. Que « nul prêtre ne célèbre pour lui la messe et ne lui administre la « sainte communion du corps et du sang de Jésus-Christ. Que per- « sonne ne lui fasse compagnie, ne le reçoive dans sa maison, ne « traite avec lui d'aucune affaire, ne boive, ne mange, ne converse « avec lui, à moins que ce ne soit pour l'engager à se repentir (3). « Qu'il soit maudit de Dieu le père qui a créé l'homme; qu'il soit « maudit de Dieu le fils qui a souffert pour l'homme; qu'il soit mau- « dit de l'Esprit saint qui se répand sur nous au baptême; qu'il soit « maudit de tous les saints qui depuis le commencement du monde « ont trouvé grace devant Dieu. Qu'il soit maudit partout où il se « trouvera, à la maison ou aux champs, sur la grande route ou dans « le sentier. Qu'il soit maudit vivant et mourant, dans la veille et « dans le sommeil, dans le travail et dans le repos. Qu'il soit maudit « dans toutes les forces et tous les organes de son corps. Qu'il soit

(1) Ille autem secundùm infirmitatem vel consilii vel propositionis suæ, jam fugam inierat. Tunc placuit omnibus sacerdotibus ut... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) Formulæ excommunicationum apud Script. rerum francic. tom. IV, pag. 611 et 612. — Ut sator scandali, infitiator Reginæ, accusator episcopi, ab omnibus arceretur ecclesiis, eò quòd se ab audientiâ subtraxisset. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(3) Nullus Christianus ei ave dicat, aut eum osculari præsumat. Nullus presbyter cum eo missam celebrare audeat. Nemo ei jungatur in consortio, neque in aliquo negotio... (Formulæ excommunicationum, apud Script. rerum francic., tom. IV, pag. 611, 612.)

« maudit dans toute la charpente de ses membres, et que du sommet de la tête à la plante des pieds il n'y ait pas sur lui la moindre « place qui reste saine (1). Qu'il soit livré aux supplices éternels avec « Dathan et Abiron, et avec ceux qui ont dit au Seigneur : « Retire-toi de nous. » Et de même que le feu s'éteint dans l'eau, « qu'ainsi sa lumière s'éteigne pour jamais, à moins qu'il ne se « repente et qu'il ne vienne donner satisfaction.... » A ces derniers mots, tous les membres de l'assemblée, qui avaient écouté jusque-là dans un silence de recueillement, élevèrent ensemble la voix, et crièrent à plusieurs reprises : « *Amen, que cela soit, que cela soit,* « *qu'il soit anathème; amen, amen* (2). »

Cet arret, dont les menaces religieuses étaient vraiment effrayantes et dont les effets civils équivalaient pour le condamné à la mise hors de la loi du royaume, fut notifié par une lettre circulaire à tous ceux des évêques de Neustrie qui n'avaient pas assisté au concile (3). Ensuite on passa au jugement du sous-diacre Rikulf, convaincu de faux témoignage par la justification de l'évêque de Tours. La loi romaine, qui était celle de tous les ecclésiastiques sans distinction de race, punissait de mort l'imputation calomnieuse d'un crime capital, tel que celui de lèse-majesté (4). Cette loi fut appliquée dans toute sa rigueur, et le synode porta contre le clerc Rikulf une sentence qui l'abandonnait au bras séculier. Ce fut le dernier acte de l'assemblée; elle se sépara aussitôt, et chacun des évêques, ayant pris congé du roi, fit ses dispositions pour retour-

(1) Maledictus sit ubicumque fuerit, sive in domo, sive in agro, sive in via, sive in semita... Maledictus sit in totis viribus corporis... Maledictus sit in totis compaginibus membrorum; a vertice capitis usque ad plantam pedis non sit in eo sanitas. (Formulæ excommunic. ap. script. rer. fr., pag. 613.)

(2) Et sicut aqua ignis extinguitur, sic extinguatur lucerna ejus in secula seculorum, nisi resipuerit et ad satisfactionem venerit. (*Ibid.*, pag. 612.) — Et respondeant omnes tertiò : *Amen* aut *fiat, fiat,* aut *anathema sit.* (*Ibid.*, pag. 611.)

(3) Unde et epistolam subscriptam aliis episcopis qui non adfuerant transmiserunt. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(4) Comprimatur unum maximum humanæ vitæ malum, delatorum exsecranda pernicies... ita ut judices nec calumniam nec vocem prorsùs deferentis admittant. Sed qui delator extiterit capitali sententiæ subjugetur. (Cod. Theodos. constit. anni 319.) — *Ibid.* constit. anni 323 *de calumniatoribus.*

ner à son diocèse (1). Avant de songer à partir, Grégoire sollicita la grace de l'homme qui l'avait poursuivi de ses impostures avec tant de perversité et d'effronterie. Hilperik était alors en veine de mansuétude, soit à cause de la joie que lui causait la fin des embarras où l'avait entraîné le soin de son honneur conjugal, soit qu'il eût à cœur d'adoucir par des complaisances les griefs de l'évêque de Tours. Il fit remise, sur sa prière, de la peine capitale, et ne réserva que la torture qui, selon la législation romaine, s'infligeait non comme un supplice, mais comme un supplément d'interrogatoire (2).

Fredegonde elle-même jugea qu'il était de sa politique de ratifier cet acte de clémence et de laisser la vie à celui qu'un jugement solennel venait de lui livrer. Mais il semble qu'en l'épargnant, elle ait voulu faire sur lui l'experience de ce qu'un homme pourrait supporter de tourmens sans en mourir; et, dans ce jeu féroce, elle ne fut que trop bien secondée par le zèle officieux des vassaux et des serviteurs du palais, qui se firent à l'envi les bourreaux du condamné. « Je ne crois pas, dit le narrateur contemporain qui « n'est autre ici que l'evêque de Tours, je ne crois pas qu'aucune « chose inanimée, aucun métal eût pu résister à tous les coups dont « fut meurtri ce pauvre malheureux. Depuis la troisième heure du « jour jusqu'à la neuvième, il resta suspendu à un arbre, par les « mains liées derrière le dos. A la neuvième heure, on le détacha, « et on l'étendit sur un chevalet où il fut frappé de bâtons, de ver« ges et de courroies mises en double; et cela non par un ou deux « hommes, mais tant qu'il en pouvait approcher de ses misérables « membres, tous se mettaient à l'œuvre et frappaient (3). » Ses souffrances, jointes à son ressentiment contre Leudaste dont il avait

(1) Et sic unus quisque in locum suum regressus est. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) At Riculfus clericus ad interficiendum deputatur, pro cujus vita vix obtinui; tamen de tormentis excusare non potui. (*Ibid.*) — V. Cod., lib. IX, tit. XLI *de quæstionibus*, et Digeste, lib. XLVIII, tit. XVIII.

(3) Nam nulla res, nullum metallum tanta verbera potuit sustinere, sicut hic miserrimus..... Cædebatur fustibus, virgis, ac loris duplicibus, et non ab uno vel duobus, sed quot accedere circa miseros potuissent artus, tot cæsores erant. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263, 264.)

été le jouet, lui firent révéler le fonds encore ignoré de cette ténébreuse intrigue. Il dit qu'en accusant la reine d'adultère, ses deux complices et lui avaient eu pour but de la faire expulser du royaume avec ses deux fils, afin que le fils d'Audowere, Chlodowig, restât seul pour succéder à son père. Il ajouta que selon leurs espérances, en cas de succès, Leudaste devait être fait duc, le prêtre Rikulf évêque, et lui-même archi-diacre de Tours (1). Ces révélations ne chargeaient point directement le jeune Chlodowig de participation au complot; mais son intérêt s'était trouvé lié à celui des trois conjurés. Fredegonde ne l'oublia pas; et, de ce moment, il fut marqué dans sa pensée, comme elle marquait ses ennemis mortels, pour la plus prochaine occasion.

Les nouvelles circulaient lentement dans ce siècle, à moins qu'elles ne fussent portées par des exprès; et ainsi plusieurs semaines s'écoulèrent avant qu'on pût savoir à Tours quelle issue avait eue le procès instruit à Soissons et jugé à Braine. Durant ces jours d'incertitude, les citoyens, inquiets du sort de leur évêque, souffraient en outre des désordres causés par la turbulence et la forfanterie des ennemis de Grégoire. Leur chef, le prêtre Rikulf, s'était, de son autorité privée, installé dans la maison épiscopale; et là, comme s'il eût déjà possédé le titre d'évêque, objet de sa folle ambition, il s'essayait à l'exercice de la puissance absolue, alors attachée à ce titre (2). Disposant en maître des propriétés de l'église métropolitaine, il dressa un inventaire de toute l'argenterie; et pour se faire des créatures, il se mit à distribuer de riches présens aux principaux membres du clergé, donnant à l'un des meubles précieux, à d'autres des prés ou des vignes. Quant aux clercs de rang inférieur, dont il croyait n'avoir nul besoin, il les traita d'une tout autre manière, et ne leur fit connaître que par des actes de rigueur et de violence le pouvoir qu'il s'était arrogé. A la moindre faute, il les faisait battre à coups de bâton, ou les frappait de sa propre

(1) Cùm autem jam in discrimine esset, tunc aperuit veritatem, et arcana doli publicè patefecit. Dicebat enim ob hoc reginæ crimen objectum, ut ejecta de regno... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 264.)— Voyez plus haut.

(2) Nam me adhuc commorante cum rege, hic, quasi jam esset episcopus, in domum ecclesiæ ingreditur impudenter. (*Ibid.*)

main, en leur disant : « Reconnaissez votre maître (1). » Il répétait à tout propos, d'un ton de vanité emphatique : « C'est moi qui, par « mon esprit, ai purgé la ville de Tours de cette engeance venue « d'Auvergne (2). » Si parfois ses amis familiers lui témoignaient quelque doute sur le succès de cette usurpation, et sur la sincérité de ceux qu'attiraient autour de lui ses largesses extravagantes, il disait avec un sourire de supériorité : « Laissez-moi faire ; l'homme « avisé n'est jamais pris en défaut ; on ne peut le tromper que par le « parjure (3). »

Ce fanfaron, si plein de lui-même, fut tout à coup tiré de ses rêves d'ambition par l'arrivée de Grégoire, qui fit sa rentrée à Tours au milieu de la joie universelle. Contraint de rendre le palais épiscopal à son légitime possesseur, Rikulf ne vint pas saluer l'évêque, comme le firent dans cette journée non-seulement les membres du clergé, mais tous les autres citoyens. D'abord il affecta des airs de mépris et une sorte de bravade silencieuse; puis sa rancune impuissante se tourna en frenesie ; il tint des propos furibonds, et n'eut plus à la bouche que des menaces de mort (4). Grégoire, toujours attentif à suivre les voies légales, ne se hâta point de faire de la force contre cet ennemi dangereux ; mais procédant avec calme et sans arbitraire, il réunit en synode provincial les suffragans de la métropole de Tours. Ses lettres de convocation furent adressées individuellement aux évêques de toutes les cités de la troisième province lyonnaise, à l'exception de celles que possédaient les Bretons, peuple aussi jaloux de son indépendance en religion qu'en politique, et dont l'église nationale n'avait point avec l'église des

(1) Argentum describit ecclesiæ, reliquasque res sub suam redigit potestatem. Majores clericos muneribus ditat, largitur vineas, prata distribuit : minores verò fustibus plagisque multis, etiam manu propria adfecit, dicens : Recognoscite dominum vestrum... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 264.)

(2) Cujus ingenium Turonicam urbem ab Arvernis populis emundavit. (*Ibid.*)

(3) Illud sæpè suis familiaribus dicere erat solitus, quod hominem prudentem non aliter, nisi in perjuriis, quis decipere possit. (*Ibid.*)

(4) Sed cùm me reversum adhuc despiceret, nec ad salutationem meam, sicut reliqui cives fecerant, adveniret ; sed magis me interficere minitaretur.... (*Ibid.*)

Gaules de relations fixes et régulières (1). Les évêques d'Angers, du Mans, de Rennes et de Vannes prirent vivement à cœur la paix de l'église de Tours et la cause de leur métropolitain. Mais Félix, évêque de Nantes, soit par son absence du synode, soit par son attitude dans les délibérations, donna des signes non équivoques de malveillance contre Grégoire et de partialité pour ses ennemis. C'était un homme de race gauloise et de haute naissance, qui se disait issu des anciens chefs souverains du territoire d'Aquitaine, et comptait parmi ses aïeux des préfets du prétoire, des patrices et des consuls (2). A cette noblesse, dont il était très vain, il joignait des qualités rares de son temps, un esprit vif et entreprenant, le talent de parler avec éloquence et d'écrire avec facilité, et une étincelle de ce génie administratif qui avait brillé dans la Gaule sous le gouvernement romain (3).

Évêque d'une frontière incessamment menacée par les courses hostiles des Bretons, et que les rois mérovingiens étaient incapables de protéger d'une manière constante, Félix avait pris sur lui de pourvoir à tout, de veiller en même temps à la sûreté et à la prospérité de son diocèse (4). A défaut d'armée, il opposait aux empiétemens des Bretons une politique vigilante et d'adroites négociations; et quand la sécurité était revenue autour de lui, il exécutait, avec ses seules ressources, de grands ouvrages d'utilité publique (5). Au

(1) V. *Adriani Valesii* rerum francic. lib. VI, pag. 281, et cæteros libros passim.

(2) Maxima progenies titulis ornata vetustis,
Cujus et a proavis gloria celsa tonat.
Nam quicumque potens Aquitanica rura subegit,
Extitit ille tuo sanguine, luce, parens.
(Fortunati opera, lib. III, carm. 8.)

(3) Flos generis, tutor patriæ, correctio plebis.....
Cujus in ingenium huc nova Roma venit.
(*Ibid.*)

(4) Restituis terris quod publica jura petebant,
Temporibus nostris gaudia prisca ferens.
(*Ibid.*, carm. 5.)

(5) Britanni eo anno valdè infesti circà urbem fuère Namneticam atque Rhedonicam..... Ad quos cùm Felix episcopus legationem misisset..... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 251.) — Fortunati opera, lib. III, carm. 10.

milieu de cette vie d'action et de ce mouvement d'intérêts matériels, son caractère avait contracté quelque chose d'âpre et d'impérieux, fort éloigné du type moral du prêtre selon les traditions apostoliques. Il lui arriva une fois de jeter son dévolu sur un domaine que l'église de Tours possédait près de Nantes, et qui peut-être lui était nécessaire pour l'accomplissement de ses travaux de canalisation, entrepris aux bords de la Loire (1). Avec sa régularité scrupuleuse et un peu raide, Grégoire refusa de céder la moindre parcelle des propriétés de son église; et cette contestation, s'envenimant par degrés, souleva entre les deux évêques une guerre de plume qui dut causer de grands scandales. Ils s'adressaient mutuellement, sous forme de lettres, des diatribes qu'ils avaient soin de communiquer à leurs amis, et qui circulaient publiquement comme de véritables pamphlets. Dans ce conflit de paroles piquantes et d'allégations injurieuses, l'évêque de Tours, plus candide, moins âcre d'humeur, et moins spirituel que son adversaire, était loin d'avoir l'avantage. Aux reproches mordants et pleins de colère dont l'accablait Félix, à cause de son refus de lui abandonner le domaine en litige, il répondait avec une bonhomie doctorale : « Souviens-toi « de la parole du prophète : Malheur à ceux qui joignent maison à « maison, et accouplent champ à champ, jusqu'à ce que la terre leur « manque; seront-ils seuls pour l'habiter (2)? » Et quand l'irascible évêque de Nantes, laissant de côté l'objet de la controverse, essayait de jeter du ridicule et de l'odieux sur la personne et sur la famille

— Auctor apostolicus, qui jura Britannica vincens,
Tutus in adversis, spe crucis, arma fugas.
(Fortunati opera, lib. III, carm. 5.)

(1) Quæ prius in præceps, veluti sine fruge rigabant,
Ad victum plebis nunc famulantur aquæ.
Altera de fluvio metitur seges orta virorum,
Cum per te populo parturit unda cibum.
(*Ibid.*)

(2) Felix Namneticæ urbis episcopus litteras mihi scripsit plenas obprobriis, scribens etiam fratrem meum ob hoc interfectum, eò quod ipse cupidus episcopatûs episcopum interfecisset... Villam ecclesiæ concupivit. Quam cùm dare nollem, evomuit in me, ut dixi, plenus furore, obprobria mille. Cui aliquando ego respondi : Memento dicti prophetici...... (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 235.) — Isaie, 5, 8.

de son antagoniste, Grégoire ne trouvait, pour riposter, que des saillies du genre de celle ci : « Oh ! si Marseille t'avait pour évêque, « les navires n'y apporteraient plus d'huile ni d'autres denrees de « ce genre, et seulement des pacotilles de papyrus, afin que tu « eusses de quoi écrire à ton aise, pour diffamer les gens de bien. « Mais la disette de papier met fin à ton verbiage (1)... »

Peut-être la mésintelligence qui divisait les évêques de Tours et de Nantes avait-elle des causes plus profondes que cette dispute accidentelle. L'imputation d'orgueil démesuré que Grégoire adressait à Félix donne lieu de croire qu'il existait entre eux quelque rivalité d'aristocratie (2). Il semble que le descendant des anciens princes d'Aquitaine souffrait de se voir hiérarchiquement soumis à un homme de noblesse inférieure à la sienne, ou que, par un sentiment exagéré de patriotisme local, il aurait voulu que les dignités ecclésiastiques, dans les provinces de l'ouest, fussent le patrimoine exclusif des grandes familles du pays. De là vinrent probablement ses sympathies et ses intelligences avec la faction qui, à Tours, haïssait Grégoire comme étranger; car il connaissait de longue main et il avait même favorisé les intrigues du prêtre Rikulf (3). Ces mauvaises dispositions du plus puissant et du plus habile des suffragans de l'évêché de Tours n'empêchèrent point le synode provincial de s'assembler régulièrement et de faire justice. Rikulf, condamné comme fauteur de troubles et rebelle à son évêque, fut envoyé en réclusion dans un monastère dont le lieu n'est pas désigné (4). Il y avait à peine un mois qu'il était enfermé sous bonne garde, lorsque des affidés de l'évêque de Nantes s'introduisirent avec adresse auprès de l'abbé qui gouvernait le couvent. Ils employèrent toutes sortes de ruses pour le circonvenir; et à l'aide de faux sermens, ils obtinrent de lui, sur promesse de retour, la sortie du prisonnier.

(1) O si te habuisset Massilia sacerdotem! Nunquàm naves oleum, aut reliquas species detulissent, nisi tantùm chartam, quò majorem opportunitatem scribendi ad bonos infamandos haberes. Sed paupertas chartæ finem imponit verbositati. (*Greg. Turon.* Hist. lib V, pag. 235.)

(2) Immensæ enim erat cupiditatis atque jactantiæ. (*Ibid.*)

(3) Felicis episcopi... qui memoratæ causæ fautor extiterat. (*Ibid.*, pag. 264.)

(4) Cum consilio comprovincialium eum in monasterium removeri præcipio. (*Ibid.*)

Mais Rikulf, dès qu'il se vit dehors, prit la fuite, et se rendit en hâte auprès de Félix, qui l'accueillit avec empressement, bravant ainsi d'une manière outrageante l'autorité de son métropolitain (1). Ce fut le dernier chagrin suscité à l'évêque de Tours par cette misérable affaire, et peut-être le chagrin le plus vif; car il lui venait d'un homme de même origine, de même rang et de même éducation que lui, d'un homme dont il ne pouvait pas dire, comme de ses autres ennemis, soit de race barbare, soit bornés de sens et esclaves de leurs passions à l'égal des Barbares : « *Mon Dieu, ils ne savent ce qu'ils font.* »

Cependant Leudaste, mis hors de la loi par une sentence d'excommunication, et par un édit royal qui défendait de lui procurer ni gîte, ni pain, ni abri, menait une vie errante, pleine de périls et de traverses. Il était venu de Braine à Paris avec l'intention de se réfugier dans la basilique de Saint-Pierre; mais l'anathème qui le déclarait exclus de l'asile ouvert à tous les proscrits, l'obligea de renoncer à ce dessein, et d'aller se confier à la fidélité et au courage de quelque ami (2). Pendant qu'il hésitait sur la direction qu'il devait prendre, il apprit que son fils unique venait de mourir. Cette nouvelle réveilla en lui toutes les affections de famille et lui inspira une envie irrésistible de revoir encore ses foyers. Cachant son nom, et marchant seul dans le plus pauvre équipage, il prit le chemin de Tours; et, à son arrivée, il se glissa d'une manière furtive dans la maison que sa femme habitait (3). Quand il eut donné aux épanchemens de la douleur paternelle des instans que la mobilité naturelle de son caractère et ses inquiétudes présentes durent rendre fort courts, il s'empressa de mettre en sûreté l'argent et les objets précieux qu'il avait accumulés par ses pillages administratifs. Il entretenait dans le pays de Bourges avec quelques personnes d'origine

(1) Cùmque ibidem artiùs distringeretur, intercedentibus Felicis episcopi missis... circumvento perjuriis abbate, fuga elabitur, et usque ad Felicem accedit episcopum: eumque ille ambienter colligit quem exsecrari debuerat. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 264.)

(2) Leudastes vero... basilicam sancti Petri Parisius expetiit. Sed cùm audisset edictum regis, ut in suo regno a nullo colligeretur... (*Ibid.*, pag. 263.)

(3) Et præsertim quod filius ejus quem domi reliquerat obiisset; Turonis occultè veniens..... (*Ibid.*)

germanique des relations d'hospitalité mutuelle, relations qui, selon les mœurs barbares, imposaient des devoirs tellement sacrés que ni les défenses de la loi, ni même les menaces de la religion, ne pouvaient prévaloir contre eux. Ce fut à la garde de ses hôtes qu'il résolut de remettre, jusqu'à des jours meilleurs, tout ce qu'il possédait de richesses; et il eut le temps d'en expédier la plus grande partie avant que l'édit de proscription lancé contre lui fût promulgué à Tours (1). Mais ces momens de répit ne furent pas de longue durée. Les messagers royaux apportèrent le décret fatal, escortés d'une troupe de gens armés qui, sur des indices recueillis d'étape en étape, suivaient la trace du proscrit. La maison de Leudaste fut envahie par eux. Il eut le bonheur de s'échapper; mais sa femme, moins heureuse que lui, fut prise et conduite à Soissons; puis, sur un ordre du roi, exilée dans le pays voisin de Tournai (2).

Le fugitif, prenant le même chemin qu'avaient suivi les chariots qui voituraient son trésor, se dirigea vers la ville de Bourges et entra sur les terres du roi Gonthramn, où les gens de Hilperik n'osèrent le poursuivre. Il arriva chez ses hôtes en même temps que ses bagages, dont l'aspect et le volume tentèrent, malheureusement pour lui la cupidité des habitans du lieu (3). Trouvant que le bien d'un homme étranger au pays était de bonne prise, ils s'ameutèrent pour s'en emparer; et le juge du canton se mit à leur tête, afin d'avoir part au butin. Leudaste n'avait avec lui aucune force capable de repousser une pareille attaque; et si ses hôtes essayèrent de l'y aider, leur résistance fut inutile. Tout fut pillé par les agresseurs, qui enlevèrent les sacs de monnaie, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles et les vêtemens de prix, ne laissant au dépouillé que ce qu'il avait sur le corps, et menaçant de le tuer, s'il ne s'éloignait au plus vite (4). Obligé de fuir de nouveau, Leudaste retourna sur

(1) Quæ optima habuit in Biturico transposuit. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 263.)

(2) Prosequentibus verò regalibus pueris, ipse per fugam labitur. Capta quoque uxor ejus in pagum Tornacensem exsilio retruditur. (*Ibid.*)

(3) Leudastes vero in Bituricum pergens, omnes thesauros quos de spoliis pauperum detraxerat secum tulit. (*Ibid.*, pag. 264.)

(4) Nec multo post inruentibus Bituricis cum judice loci super eum, omne aurum

ses pas, et prit audacieusement la route de Tours. Le dénuement où il se voyait réduit venait de lui inspirer une résolution désespérée.

Dès qu'il eut gagné la frontière du royaume de Hilperik et celle de son ancien gouvernement, il annonça, dans le premier village, qu'il y avait un bon coup à faire, à une journée de marche, sur les terres du roi Gonthramn, et que tout homme d'exécution qui voudrait courir cette aventure, serait généreusement récompensé. De jeunes paysans et des vagabonds de tout état, qui alors ne manquaient guère sur les routes, se rassemblèrent à cette nouvelle, et se mirent à suivre l'ex-comte de Tours, sans trop lui demander où il les menait. Leudaste prit ses mesures pour arriver rapidement au lieu qu'habitaient ses spoliateurs, et pour fondre à l'improviste sur la maison où il avait vu emmagasiner le produit du pillage. Cette manœuvre hardie eut un plein succès. Les Tourangeaux attaquèrent bravement, tuèrent un homme, en blessèrent plusieurs, et reprirent une portion considérable du butin, que les gens du Berri ne s'étaient pas encore partagé (1). Fier de son coup de main et des protestations de dévouement qu'il recueillit après avoir fait ses largesses, Leudaste se crut désormais puissant contre quelque ennemi que ce fût, et revenant à ses allures présomptueuses, il demeura dans le voisinage de Tours, sans prendre aucun soin de dissimuler sa présence. Sur les bruits qui s'en répandirent, le duc Beruf envoya ses officiers avec une troupe de gens bien armés pour s'emparer du proscrit (2). Peu s'en fallut que Leudaste ne tombât entre leurs mains; au moment d'être arrêté, il parvint encore à s'enfuir; mais ce fut en abandonnant tout ce qui lui restait d'argent et de meubles. Pendant que les débris de sa fortune étaient inventoriés comme dévolus au fisc, et dirigés vers Soissons, lui même, suivant la route opposée,

argentumque, vel quod secum detulerat, abstulerunt, nihil ei nisi quod super se habuit relinquentes, ipsamque abstulissent vitam nisi fugâ fuisset elapsus. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 264.)

(1) Resumtis dehinc viribus, cum aliquibus Turonicis iterùm iuruit super prædones suos; interfectoque uno, aliqua de rebus ipsis recepit. (*Ibid.*)

(2) Et in Turonicum revertitur. Audiens hæc Berulfus dux, misit pueros suos cum armorum adparatu ad comprehendum eum. (*Ibid.*)

tâchait d'arriver à Poitiers pour se réfugier, en désespoir de cause, dans la basilique de Saint-Hilaire (1).

Il semble que le voisinage du monastère de Radegonde, et que le caractère même de cette femme si douce et si vénérée, aient répandu alors sur l'église de Poitiers un esprit d'indulgence qui la distinguait entre toutes les autres. C'est du moins la seule explication possible de l'accueil charitable qu'un homme à la fois proscrit et excommunié trouva au sein de cette église, après avoir vu se fermer devant lui l'asile de saint Martin de Tours et les basiliques de Paris. La joie d'être à la fin en pleine sûreté fut grande pour Leudaste, mais elle passa vite; et bientôt il n'éprouva plus qu'un sentiment insupportable pour sa vanité, l'humiliation d'être l'un des plus pauvres parmi ceux qui partageaient avec lui l'asile de Saint-Hilaire. Pour s'y dérober, et pour satisfaire des goûts invétérés de sensualité et de débauche, il organisa en bande de voleurs les plus scélérats et les plus déterminés d'entre ses compagnons de refuge. Chaque fois que l'absence ou l'incurie des officiers royaux laissait la ville sans gardes, l'ex-comte de Tours, averti par des espions, sortait de la basilique de Saint-Hilaire, à la tête de sa troupe, et, courant à quelque maison qu'on lui avait signalée comme opulente, il y enlevait par effraction l'argent et la vaisselle de prix, ou rançonnait à merci le propriétaire épouvanté (2). Chargés de butin, les bandits rentraient aussitôt dans l'enceinte de la basilique, où ils faisaient leur partage; puis mangeaient et buvaient ensemble, se querellaient ou jouaient aux dés. Souvent le saint asile devenait le théâtre de désordres encore plus honteux. Leudaste y attirait des femmes de mauvaise vie, dont quelques-unes, mariées, furent surprises avec lui en adultère sous les portiques du parvis (3). Soit qu'au bruit de ces scandales, un ordre, parti de la cour de Soissons, eût prescrit l'exécution rigoureuse de la sentence portée à Braine, soit que Radegonde

(1) Ille vero cernens se jamjamque capi, relictis rebus, basilicam sancti Hilarii Pictavensis expetiit. Berulfus vero dux res capias regi tran misit. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 264.)

(2) Leudastes enim egrediebatur de basilica, et inruens in domos diversorum prædas publicas exercebat. (*Ibid.*)

(3) Sed et in adulteriis sæpè infrà ipsam sanctam porticum deprehensus est. (*Ibid.*)

elle-même, outrée de tant de profanations, eût demandé l'éloignement de Leudaste, il fut chassé de l'asile de Saint-Hilaire, comme indigne de toute pitié (1). Ne sachant où reposer sa tete, il s'adressa encore une fois à ses hôtes du Berri. Malgré les obstacles suscités autour d'eux par des évènemens récens, leur amitié fut ingenieuse à lui assurer une retraite, qu'il abandonna de lui-même après quelque temps, poussé par son humeur pétulante et ses fantaisies désordonnées (2). Il reprit la vie de courses et d'aventures qui devait le mener à sa perte; mais eût-il été doué de prudence et d'esprit de conduite, il n'y avait plus de salut pour lui : sur sa tête pesait une fatalité inévitable, la vengeance de Fredegonde, qui pouvait quelquefois attendre, mais qui n'oubliait jamais.

AUGUSTIN THIERRY.

(1) Commota autem regina, quod scilicet locus Deo sacratus taliter pollueretur, jussit eum à basilica sancti ejici. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 264.) — Quem sancta Radegundis, quæ ibi morabatur, jussit citiùs removeri, ne per eum ecclesia pollueretur. (Chronicon Turoneuse, apud Edmundi Martene collect., tom. V, col. 940.) Il est probable que l'auteur de cette chronique, qui vivait à la fin du XII[e] siècle, avait vu dans quelque manuscrit de Grégoire de Tours une glose où le nom de Radegonde figurait après le mot *Regina*.

(2) Qui ejectus, ad hospites suos iterum in Bituricum expetit, deprecans se occuli ab eis. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 264.)

LES

NUITS FLORENTINES.

II (1).

—Et pourquoi voulez-vous me martyriser encore avec cette horrible medecine, puisque je n'en dois pas moins mourir!

C'était Maria qui parlait ainsi au moment où Maximilien entra dans la chambre. Devant elle était le médecin, qui d'une main tenait une fiole et de l'autre une petite coupe où moussait une liqueur brunâtre d'un aspect repoussant.—Mon cher ami, cria-t-il au survenant, votre présence me fait grand plaisir en ce moment. Obtenez donc de la signora qu'elle avale seulement quelques gouttes; je suis pressé.

—Je vous en prie, Maria! murmura Maximilien, de cette voix tendre qui semblait partir d'un cœur si brisé, que la malade, singulièrement émue, oubliant presque sa propre souffrance, prit la coupe. Mais avant de la porter à ses lèvres, elle lui dit en souriant :

—Pour me récompenser, vous allez me raconter l'histoire de Laurence, n'est-ce pas?

— Il sera fait selon vos désirs, signora.

(1) Voyez la livraison du 15 avril.

La pâle malade, moitié souriant, moitié frissonnant, but aussitôt le contenu de la coupe.

— Je suis pressé, dit le médecin en mettant ses gants noirs. Recouchez-vous tranquillement, signora, et ne bougez que le moins possible.

Accompagné de la noire Deborah qui l'éclairait, il quitta la chambre. Quand les deux amis furent seuls, ils se regardèrent longtemps en silence. Dans leur âme parlaient des pensées que chacun d'eux voulait cacher à l'autre. Mais la femme saisit soudain la main de l'homme et la couvrit de baisers brulans.

— Pour l'amour de Dieu, dit Maximilien, ne vous agitez pas ainsi, et recouchez-vous paisiblement sur le sopha.

Quand Maria eut obéi, il lui couvrit très soigneusement les pieds avec le châle qu'il avait auparavant touché de ses lèvres. Elle l'avait sans doute remarqué, car ses yeux clignotèrent comme ferait un enfant heureux.

— Mademoiselle Laurence était-elle très belle?

— Si vous voulez ne pas m'interrompre, chère amie, et me promettre d'écouter tranquillement et en silence, je vous dirai fort en détail ce que vous désirez savoir.

Souriant avec amitié au regard d'acquiescement de Maria, Maximilien se mit sur le siége qui était devant le sopha, et commença son récit de la manière suivante :

— Il y a maintenant neuf ans que je partis pour Londres, dans le but d'y étudier la langue et le peuple. Que le ciel confonde les Anglais et leur langue! Ils se fourrent dans la bouche une douzaine de monosyllabes, les mâchent, les cassent et vous les crachent à la figure, et ils appellent cela parler. Heureusement qu'ils sont assez taciturnes de leur naturel, et quoiqu'ils vous regardent toujours la bouche ouverte, ils vous font au moins grace de longues conversations. Mais malheur à nous si nous tombons dans les mains d'un fils d'Albion qui a fait le grand tour et appris sur le continent à parler français. Celui-là veut saisir l'occasion de pratiquer sa science en linguistique, nous accable de questions sur tous les sujets; à peine a-t-on répondu à l'une, qu'il en arrive une seconde sur notre âge, notre patrie, ou la durée de notre séjour, et il croit nous intéresser beaucoup par cet interrogatoire. Un de mes amis de Paris disait, avec raison peut-être, que les Anglais apprennent leur conversa-

tion française au bureau des passeports. Leur entretien le mieux venu est à table, quand ils coupent en tranches leurs rostbeefs gigantesques et vous demandent lequel vous aimez mieux, de l'intérieur rouge ou du dehors bruni, du plus ou moins cuit, du gras ou du maigre. Leurs rostbeefs et leurs rôtis de mouton sont d'ailleurs les seules bonnes choses qu'ils possèdent. Le ciel préserve tout être chrétien de leurs sauces, composées d'un tiers de farine et deux tiers de beurre, ou, pour varier, d'un tiers de beurre et deux tiers de farine! Que Dieu garde chacun de leurs naïfs légumes qu'ils servent cuits à l'eau et comme la nature les a façonnés! Plus abominables encore que la cuisine des Anglais, sont leurs toasts et leurs harangues obligées, quand, la nappe enlevée et les dames retirées, on apporte à leur lieu et place un nombre égal de bouteilles de porto qu'ils croient ce qu'il y a de plus propre à suppléer le beau sexe. Je dis le beau sexe, car les Anglaises méritent ce nom. Ce sont de belles, blanches et sveltes personnes. Il est seulement dommage que la distance trop grande du nez à la bouche, qu'on trouve chez elles aussi fréquemment que chez les hommes, gâte, à mes yeux, les plus beaux visages. Cette déviation du type de la beauté me cause une impression d'autant plus pénible, quand je rencontre les Anglais, ici en Italie, où ces proportions mesquines du nez contrastent davantage avec les visages antiques des Italiens, dont les nez courbés à la romaine ou alignés à la grecque offrent souvent des proportions trop développées. Un observateur allemand a remarqué avec beaucoup de justesse que les Anglais qui se promènent au milieu des Italiens, ont tous l'air de statues auxquelles on a cassé le bout du nez.

Oui, c'est quand on rencontre les Anglais en pays étranger, que le contraste fait ressortir encore plus leurs défauts. Ce sont les dieux de l'ennui qui courent la poste en tous pays dans des voitures brillamment vernissées, et laissent derrière eux une terne poussière de tristesse. Ajoutez-y leur curiosité sans intérêt, leur lourdeur parée, leur gaucherie impertinente, leur anguleux égoïsme et leur passion froide pour tous les sujets repoussans. Il y a plus de trois semaines qu'on voit ici, sur la Piazza del Gran Ducca, un Anglais qui demeure toute la journée, bouche beante, à contempler ce charlatan à cheval qui arrache les dents aux paysans. Ce spectacle indemnise peut-être le noble fils d'Albion des exécutions qu'il perd à

cette heure dans sa chère patrie; car, après les combats de boxeurs et de coqs, il n'y a pas de spectacle plus précieux, pour un Anglais, que l'agonie d'un pauvre diable qui a volé un mouton ou imité une écriture, et qu'on expose, la corde au cou, pendant une heure, devant la façade d'Old-Bailey, avant de le lancer dans l'éternité. Je n'exagère pas quand je dis que le vol d'un mouton et le faux, dans cet horrible et cruel pays, sont punis à l'égal de l'inceste et du parricide. Moi-même qu'un triste hasard conduisit à Londres, j'y ai vu pendre un homme qui avait volé un mouton, et depuis ce temps, j'ai perdu le goût pour le mouton rôti. Auprès de lui je vis pendre un Irlandais qui avait contrefait la signature d'un riche banquier. Je vois encore les naïves terreurs du pauvre Paddy, qui, aux assises, ne pouvait comprendre qu'on le punît si durement pour avoir imité une signature, lui qui permettait au premier venu d'imiter la sienne! Et ce peuple ne cesse de parler de christianisme, il ne manque pas un prêche le dimanche, et inonde de bibles l'univers!

Je vous l'avouerai, Maria, si je ne pus rien goûter en Angleterre, ni la cuisine ni les hommes, la faute en était un peu à moi-même. J'avais emporté de ma patrie une bonne provision de mauvaise humeur, et je cherchais des distractions chez un peuple qui ne sait lui-même tuer son ennui que dans le tourbillon de l'activité politique et mercantile. La perfection des machines qu'on emploie partout, dans ce pays, à accomplir des travaux d'homme, avait aussi pour moi quelque chose de déplaisant et de sinistre tout à la fois. Cette vie artificielle de rouages, pistons, cylindres, et de milliers de crochets, goupilles, petites dents qui se meuvent presque avec passion, me remplissait d'horreur. La précision, l'exactitude, la mesure et la ponctualité de la vie des Anglais ne me tourmentaient pas moins; car si les machines en Angleterre nous font l'effet d'hommes, les hommes nous y apparaissent comme des machines. Oui, le bois, l'acier et le cuivre semblent y avoir usurpé l'esprit des hommes et être devenus presque fous par excès d'esprit, pendant que l'homme, dépouillé de sa vie intellectuelle, semblable à un fantôme vide, accomplit, comme une machine, sa tâche habituelle. A la minute fixée il mange son beefsteak, débite son discours au parlement, fait ses ongles, monte en diligence, ou bien encore va se pendre.

Vous pouvez vous figurer sans peine combien s'augmentait mon

malaise dans ce pays. Mais rien ne se peut comparer à l'humeur noire qui m'assaillit un soir que j'étais sur le pont de Waterloo et que je plongeais mes regards dans la Tamise. Il me semblait voir s'y réfléchir mon ame, qui, du fond de ce miroir, me montrait toutes ses blessures. Et puis, j'en vins à me rappeler les histoires les plus affligeantes. Je pensai à la rose qui avait été tous les jours arrosée de vinaigre, ce qui lui fit perdre ses parfums les plus doux, et la flétrit avant le temps.... Je pensai au papillon égaré qu'un naturaliste qui gravit le Mont-Blanc vit voltiger solitaire entre les parois de glace... Je pensai à la guenon apprivoisée qui était si familière avec les hommes et jouait si gaiement avec eux, mais qui un jour, à table, ayant reconnu, dans le rôti qu'on apportait sur un plat, son propre enfant de singe, le saisit vivement, l'emporta dans les bois et ne se fit plus jamais voir parmi ses bons amis les hommes.... Hélas! je me sentis dans l'ame une telle amertume, que des larmes brûlantes s'échappèrent de mes yeux... elles tombèrent dans la Tamise et s'en furent dans le grand Océan qui a déjà englouti tant de larmes humaines, sans y prendre garde!

Il arriva dans ce moment qu'une singulière musique me tira de mes sombres rêveries. En regardant autour de moi, je vis sur le rivage une troupe d'hommes qui paraissaient avoir formé un cercle autour de quelque spectacle amusant. Je m'approchai, et distinguai une famille d'artistes qui se composait des quatre personnes suivantes :

1° Une petite vieille ramassée, habillée de noir, avec une très petite tête et un gros ventre très proéminent. De ce ventre pendait une énorme grosse caisse sur laquelle elle tambourinait impitoyablement.

2° Un nain qui portait, comme un marquis français de l'ancien régime, un habit brodé, une grande tête poudrée, mais dont les membres étaient minces et fluets. Il jouait du triangle en sautillant çà et là.

3° Une jeune fille d'environ quinze ans qui portait une jaquette courte et étroite en soie rayée bleue et un large pantalon rayé de même couleur. C'était une créature d'une forme aérienne et toute gracieuse. Sa figure avait la beauté grecque. Nez noble et droit; lèvres finement découpées; menton fuyant et arrondi; teint chaudement olivâtre; cheveux d'un noir éclatant, relevés autour des

temps: elle restait là droite, svelte et sérieuse, même un peu maussade, et regardait le quatrième personnage de la société qui faisait parade de son esprit.

Cette quatrième personne était un chien savant, caniche plein d'avenir, qui venait, à la très grande joie du public anglais, d'assembler, avec les caractères de bois qu'on lui avait présentés, le nom de lord Wellington, en y ajoutant de la même façon la flatteuse épithète de *héros*. Comme le chien, à en juger par son air spirituel, ne pouvait être une bête anglaise, mais qu'il était venu de France ainsi que les trois autres personnes, les fils d'Albion se réjouissaient fort de voir les mérites de leur *grand* capitaine reconnus au moins par les chiens français, reconnaissance à laquelle les autres créatures de France refusaient outrageusement de se prêter.

En effet, cette troupe se composait de Français, et le nain qui s'annonça ensuite sous le nom de M. Turlututu, commença à déclamer en langue française et avec des gestes si véhémens, que les pauvres Anglais ouvrirent leurs bouches et relevèrent leurs nez encore plus qu'à l'ordinaire. Quelquefois, après une longue période, il imitait le chant du coq, et ces kokerikos, ainsi que les noms de beaucoup d'empereurs, de rois et de princes qu'il mêlait à son discours, furent tout ce que comprirent les pauvres spectateurs. Ces empereurs, rois et princes, étaient, selon lui, ses protecteurs et amis. Il assurait avoir eu, dès l'âge de huit ans, un long entretien avec sa majesté défunte Louis XVI, qui, plus tard, lui demanda toujours conseil dans les occasions importantes. Comme tant d'autres, il s'était soustrait par la fuite à la tourmente révolutionnaire, et n'était revenu dans sa chère patrie qu'à l'époque de l'empire, pour prendre part à la gloire de la grande nation. Napoléon, disait-il, ne l'avait jamais aimé; en revanche, il avait été presque adoré par sa sainteté le pape Pie VII. L'empereur Alexandre lui donnait des bonbons, et la princesse Guillaume de Kiritz le prenait toujours sur ses genoux. Son altesse le duc Charles de Brunswick le faisait quelquefois chevaucher sur ses chiens, et sa majesté le roi Louis de Bavière lui avait lu ses augustes poésies. Les princes de Reuss, Schleitz, Kreutz, ainsi que ceux de Schwarzenbourg-Sondershausen l'aimaient comme un frère et avaient toujours fumé dans la même pipe que lui. A l'entendre, il n'aurait vécu dès son enfance qu'avec des souverains; les monarques actuels s'étaient élevés et avaient

grandi avec lui ; il les regardait comme les siens, et prenait le deuil quand l'un d'eux payait le tribut à la nature. Apres ces graves paro'es, il chanta en coq.

M. Turlututu était réellement un des nains les plus curieux que j'eusse jamais vus. Sa vieille figure ridée formait un contraste fort drôle avec son petit corps enfantin, et toute sa personne un contraste grotesque avec les tours d'adresse dont il se faisait honneur. Il se campa dans les positions les plus hardies de l'escrime, et avec une rapière d'une longueur démesurée, se mit à frapper l'air d'estoc et de taille, pendant qu'il jurait sur son honneur que cette quarte ou cette tierce était irrésistible, et qu'avec sa parade, à lui, il pouvait sûrement défier tout homme mortel, ce qu'il voulait prouver en invitant chacun des spectateurs à se mesurer avec lui dans le noble art de l'escrime. Quand le nain eut continué ce jeu pendant quelque temps, sans avoir trouvé personne qui voulût soutenir un assaut en plein air, il s'inclina avec la vieille grace française, remercia pour les suffrages dont on avait bien voulu l'honorer, et prit la liberté d'annoncer à l'honorable public le spectacle le plus extraordinaire qu'on eût jamais admiré sur le sol de l'Angleterre. « Voyez-vous cette personne? — dit-il après avoir mis de sales gants glacés, et conduit avec une galanterie respectueuse au milieu du cercle la jeune fille qui faisait partie de la société,— cette personne est la fille unique de la très respectable et très chrétienne dame que vous voyez là-bas avec la grosse caisse, et qui porte encore aujourd'hui le deuil de son époux chéri, le plus grand ventriloque de l'Europe! Mademoiselle va danser! admirez maintenant la danse de mademoiselle Laurence. » Après ce discours, il contrefit encore le coq.

La jeune fille ne semblait faire aucune attention ni à ces paroles, ni aux regards des spectateurs. Perdue dans ses rêveries, elle demeura sans mouvement jusqu'à ce que le nain eût étendu devant ses pieds un grand tapis et recommencé à frapper son triangle avec accompagnement de grosse caisse. C'était une singulière musique, mélange de lourd bourdonnement et de chatouillement voluptueux; j'y distinguai une mélodie pathétiquement folle, tristement dévergondée, bizarre, quoique de la plus curieuse simplicité. Mais j'oubliai bientôt cette musique quand la jeune fille commença à danser.

La danse et la danseuse s'emparèrent avec force de toute mon attention. Ce n'était pas la danse classique que nous voyons encore dans nos grands ballets. Ce n'étaient pas ces alexandrins dansés, ces sauts déclamatoires, ces entrechats d'antithèses, cette passion noble qui pirouette à vous donner le vertige, au point qu'on ne voit plus rien que ciel et tricot, rien qu'idéal et mensonge. En vérité, rien ne me contrarie plus que le ballet de l'Opéra de Paris, où s'est conservée dans toute sa pureté la tradition de cette danse classique, pendant que les Français ont renversé le vieux système dans les autres arts, dans la poésie, la musique et la peinture. Mais il leur sera difficile de faire dans l'art de la danse une semblable révolution, à moins qu'ils n'aient recours ici, comme dans leur révolution politique, à la terreur, et qu'ils ne guillotinent les jambes aux danseurs endurcis de l'ancien régime. M[lle] Laurence n'était pas une grande danseuse. Les pointes de ses pieds n'étaient pas très souples, ses jambes n'étaient point rompues à toutes les dislocations possibles, elle n'entendait rien à la danse telle que l'enseigne M. Taglioni, mais elle dansait comme la nature commande aux hommes de danser. Toute sa personne était en harmonie avec ses pas. Ce n'étaient pas seulement ses pieds, mais son corps entier qui dansait, son visage même dansait.... elle devenait pâle parfois, mais d'une pâleur mortelle, ses yeux s'ouvraient tout grands comme ceux d'un spectre : autour de ses lèvres palpitaient la curiosité et l'effroi, et ses cheveux noirs qui encadraient ses tempes dans des ovales lisses, voletaient en se soulevant comme deux ailes de corbeau. Ce n'était pas là en effet une danse classique, ni une danse romantique non plus, comme l'entendrait un Jeune-France. Cette danse n'était ni moyen-âge, ni vénitienne, ni bossue, ni macabre, ni moralité, ni clair de lune, ni inceste..... C'était une danse qui ne visait pas à amuser par des formes de mouvemens extérieurs; ces formes semblaient au contraire les mots d'une langue particulière. Mais que disait cette danse? Je ne pus la comprendre, avec quelque passion que se démenât ce langage. Je soupçonnai seulement par instans qu'il y était question de choses douloureuses et sombres. Moi qui, d'ordinaire, entends si facilement tout sens figuré, je ne pouvais parvenir à deviner cette énigme dansée. La faute en était certainement à la musique, qui me déroutait peut-être à dessein et m'em-

brouillait sans cesse. Le triangle de M. Turlututu ricanait quelquefois bien malicieusement! Et madame mère frappait sa grosse caisse avec une telle colère, que sa figure étincelait sous le nuage de son bonnet noir comme une lune sanglante.

Quand la troupe se fut éloignée, je restai long-temps fixé à la même place, rêvant au sens de cette danse. Etait-ce une danse du midi de la France ou une danse nationale d'Espagne? Le caractère méridional se peignait assez dans l'emportement avec lequel la danseuse jetait de côté et d'autre sa frêle taille, et dans les mouvemens frénétiques de sa tête, qu'elle renversait quelquefois en arrière, à la manière de ces bacchantes échevelées que nous voyons avec étonnement dans les reliefs des vases antiques. Sa danse avait alors quelque chose d'involontaire, d'enivré, de fatal; elle dansait comme la Destinée. N'étaient-ce pas les fragmens de quelque antique pantomime? Ou n'était-ce qu'une histoire privée? Parfois la jeune fille se penchait vers la terre, comme pour écouter si elle n'entendait pas une voix monter vers elle... Elle tremblait alors comme la feuille du peuplier, se repliait à la hâte en sens contraire, et accomplissait les sauts les plus extravagans, les plus déréglés, puis rapprochait de la terre une oreille plus inquiète qu'auparavant, faisait un signe de tête, devenait rouge, redevenait pâle, frissonnait, demeurait un instant droite comme un cierge, immobile comme la pierre, et faisait enfin le geste de quelqu'un qui se lave les mains. Etait-ce du sang qu'elle croyait enlever avec tant de soin? Elle accompagna cette action d'un regard si suppliant, si attendrissant!... Et le hasard voulut que ce regard tombât sur moi.

Toute la nuit suivante, je pensai à ce regard, à cette danse, au bizarre accompagnement, et quand, le lendemain, je me lançai comme à l'ordinaire dans les rues de Londres, j'éprouvai le désir le plus ardent de rencontrer de nouveau la jolie danseuse, et j'écoutais toujours si je n'entendais point quelque part une musique de grosse caisse et de triangle. J'avais enfin trouvé à Londres quelque chose qui m'intéressât, et je n'errais plus sans but dans ses rues béantes. Je venais de sortir de la Tour et j'y avais observé attentivement la hache avec laquelle fut décapitée Anne de Boleyn, les diamans de la couronne d'Angleterre, ainsi que les lions, quand je retrouvai sur la place de la Tour, au milieu d'une grande foule, madame mère et sa grosse caisse, et j'entendis M. Tur-

lututu chanter en coq. Le chien savant composa de rechef l'héroïsme de lord Wellington, le nain montra encore ses tierces et quartes irrésistibles, et Mlle Laurence recommença sa danse énigmatique. C'était ce même langage muet qui voulait dire quelque chose que je ne comprenais guère, ce même renversement violent de sa belle tête, l'oreille attentive penchée vers la terre, l'horreur qu'elle voulait fuir en se jetant dans des sauts plus insensés; puis encore l'oreille attentive comme à un bruit souterrain, le tremblement, la pâleur, l'immobilité, ensuite cet effroyable et mystérieux lavement de mains, et enfin cet oblique regard suppliant qu'elle arrêta, cette fois, plus long-temps encore sur moi.

Oh! les femmes, et les jeunes filles aussi bien que les autres femmes, s'aperçoivent tout d'abord qu'elles excitent l'attention d'un homme. Quoique Mlle Laurence, quand elle ne dansait pas, demeurât toujours sans mouvement, sans porter ses yeux ailleurs que sur sa rêverie intérieure, et qu'elle ne jetât, pendant qu'elle dansait, qu'un seul regard sur le public, ce n'était point par hasard seulement que ce regard tombait toujours sur moi, et plus je la voyais danser, plus ce regard prit d'éclat et d'expression, et plus il devint inintelligible. Je fus comme ensorcelé par ce regard, et pendant trois semaines, je battis le pavé de Londres du matin au soir, m'arrêtant partout où dansait Mlle Laurence. J'en vins à ce point de distinguer à travers les murmures les plus bruyans de la foule, et dans le plus grand éloignement, les sons de la grosse caisse et du triangle. De son côté, M. Turlututu, quand il m'apercevait, grossissait joyeusement son cri de coq. Sans avoir jamais échangé un mot avec lui, ni avec Mlle Laurence, ni avec madame mère, ni avec le chien savant, je parus à la fin faire partie de leur société. Quand M. Turlututu faisait sa collecte, il s'y prenait avec le tact le plus fin en s'approchant de moi, et détournait toujours la tête du côté opposé, quand je jetais une petite pièce dans son chapeau à trois cornes. Il avait en effet un air de convenance fort distingué, et rappelait les belles manières de l'ancien régime. On pouvait reconnaître, chez le petit homme, qu'il avait grandi avec les monarques, et c'était chose d'autant plus surprenante de le voir, oubliant parfois sa dignité, chanter comme un coq.

Je ne puis vous décrire la peine que j'éprouvai quand, après

avoir inutilement cherché pendant trois jours la petite société dans toutes les rues de Londres, je compris enfin qu'elle avait quitté la ville; l'ennui me saisit de nouveau dans ses bras de plomb et me serra encore une fois le cœur. Il me fut impossible de le supporter plus long-temps. Je dis adieu au Mob, aux Blackguards, aux gentlemen et aux fashionables d'Angleterre, les quatre états de l'empire britannique, et repartis pour le continent civilisé, où je m'agenouillai en adoration devant le tablier blanc du premier cuisinier que je rencontrai. Là, je pus dîner encore une fois comme une créature raisonnable, et réjouir mon ame devant la bonhomie de figures désintéressées. Mais je ne pus oublier entièrement Mlle Laurence, elle dansa long-temps dans ma mémoire, et, dans mes heures solitaires, je réfléchis souvent à la pantomime énigmatique de la belle enfant, surtout à son geste quand elle prêtait l'oreille comme pour écouter un bruit souterrain. Il se passa aussi quelque temps avant que les bizarres mélodies de triangle et de grosse caisse expirassent dans mon souvenir.

— Et c'est là toute l'histoire? s'écria Maria en se relevant avec impatience.

Mais Maximilien la supplia de se recoucher, en ajoutant le geste significatif de l'index sur la bouche, et lui dit : — Doucement, doucement. Demeurez tranquille, et je vous raconterai la fin de l'histoire. Je vous demande seulement, au nom du ciel, de ne pas m'interrompre.

Puis, s'enfonçant encore plus commodément dans son fauteuil, Maximilien continua son récit de la manière suivante :

Cinq ans après cet évènement, je vins à Paris pour la première fois, et à une epoque remarquable. Les Français venaient d'accomplir leur révolution de juillet, et l'univers applaudissait. Ce drame n'était pas aussi effrayant que les précédentes tragédies de la république et de l'empire. Il n'était resté sur le champ de bataille que quelques milliers de cadavres; aussi les révolutionnaires romantiques ne furent-ils pas fort contens, et ils annoncèrent une nouvelle pièce où coulerait plus de sang, où le bourreau aurait plus à faire.

Paris me réjouit fort par la gaieté qui s'y fait jour à propos de tout, et exerce son influence même sur les esprits les plus assombris. Chose étrange! Paris est le théâtre où l'on exécute les plus grandes tragedies de l'histoire universelle, tragédies dont le sou-

venir seul fait trembler les cœurs et mouiller les yeux, dans les pays les plus éloignés; mais le spectateur de ces grandes tragédies éprouve à Paris ce qui m'arriva une fois à la Porte-Saint-Martin où je vis représenter *la Tour de Nesle*. J'étais assis derrière une dame qui portait un chapeau de gaze rose : ce chapeau était si large, qu'il s'interposait complètement entre moi et le théâtre, dont je ne pus voir les horreurs qu'à travers cette gaze rose, de sorte que toutes les lamentables scènes de *la Tour de Nesle* m'apparurent sous la couleur la plus riante. Oui, il y a à Paris une teinte rose qui égaie, pour le spectateur immédiat, toutes les tragédies, afin que la jouissance de la vie n'en soit pas troublée. Les idées noires qu'on apporte dans son propre cœur à Paris, y perdent leur caractère d'angoisse inquiétante. Nos chagrins s'y adoucissent d'une façon remarquable. Dans cet air de Paris, toutes les blessures guerissent plus vite qu'en tout autre lieu. Il y a dans cet air quelque chose d'aussi généreux, d'aussi compatissant, d'aussi doux que dans le peuple même.

Ce qui me charma le plus chez ce peuple, ce furent ses manières polies et distinguées. O parfum de politesse, parfum d'ananas, combien tu rafraîchis ma pauvre ame malade qui avait avalé, en Allemagne, tant de vapeurs tabagiques, tant d'odeur de choucroute et de grossièreté! Des mélodies de Rossini n'auraient pas résonné plus doucement à mon oreille que les excuses courtoises d'un Français qui, le jour de mon arrivée, m'avait heurté fort légèrement dans la rue. Je reculai presque en face d'une si douce urbanité, moi dont les côtes étaient faites aux silencieuses bourrades allemandes! Pendant toute la première semaine de mon séjour à Paris, je m'arrangeai pour être heurté plusieurs fois, dans le seul but de me récréer avec cette musique d'excuses. D'ailleurs ce n'était pas seulement à cause de cette politesse, mais aussi à cause de sa langue que le peuple français prenait à mes yeux un certain air comme il faut; car, vous le savez, chez nous, dans le nord, la langue française est un des attributs de la haute noblesse, et le langage français s'allia, dès mon enfance, à l'idée de qualité. Et j'entendais une dame de la halle de Paris parler meilleur français qu'une chanoinesse allemande de soixante-six quartiers.

Cet idiôme, qui donne au peuple français un air comme il faut, lui prêtait aussi, dans mon imagination, quelque chose de délicieu-

sement fabuleux. Cela venait d'un autre souvenir d'enfance. Le premier livre où j'appris à lire le français, fut le recueil de fables de Lafontaine. Les formes de ce langage naïvement sensé s'étaient imprimées en caractères ineffaçables dans ma mémoire, et quand j'arrivai à Paris, et que j'y entendis parler français partout, je me rappelais à chaque instant mes fables, et je croyais toujours entendre les voix connues de mes animaux. C'était tantôt le lion, tantôt le loup qui parlait, puis l'agneau, ou la cigogne ou la colombe. Souvent il me semblait aussi entendre le renard qui dit :

Eh ! bonjour, monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau !

Mais ces réminiscences fablières s'éveillèrent encore plus fréquemment dans mon ame, quand je pénétrai dans cette région supérieure qu'on appelle le monde. Ce fut en effet le même monde qui fournit jadis à Lafontaine les types de ses caractères d'animaux. La saison d'hiver commença bientôt après mon arrivée, et je pris part à la vie de salon où ce monde se rue avec plus ou moins de joie. Ce qui m'en parut le plus intéressant et me frappa le plus, fut moins l'égalité des bonnes manières qui y règne, que la diversité des parties qui le composent. Souvent quand j'observais dans un salon les hommes qui s'y rassemblaient paisiblement, je croyais me trouver dans un de ces magasins de curiosités où les reliques de tous les temps gisent pêle-mêle à côté les unes des autres : un Apollon grec près d'une pagode chinoise, un Vizliputzli mexicain avec un gothique *ecce homo*, des idoles égyptiennes à têtes de chien, de saints fétiches de bois, d'ivoire, de métal, etc. J'y vis de vieux mousquetaires qui avaient dansé avec Marie-Antoinette, des philantropes qui avaient été adorés dans l'assemblée nationale, des montagnards sans pitié et sans tache, des républicains aprivoisés qui avaient trôné au Luxembourg directorial, de grands dignitaires de l'empire devant qui l'Europe entière avait tremblé, des jésuites souverains de la restauration, toutes divinités éteintes, mutilées et vermoulues de diverses époques, et auxquelles personne ne croit plus. Les noms hurlent quand ils se rencontrent, mais on voit les hommes rester paisiblement et amicalement les uns près des autres comme les antiquités dans les boutiques du quai Voltaire. Dans les pays germaniques, où les passions sont moins disciplina-

bles, faire vivre de la même sociabilité tant de personnes hétérogènes serait tout-à-fait impossible. Et puis dans nos froides régions du Nord, le besoin de parler n'est point aussi pressant que dans la chaude France, où les plus grands ennemis, quand ils se rencontrent dans un salon, ne peuvent garder long-temps un sombre silence. En outre, le désir de plaire est si grand en France, qu'on s'efforce de plaire, non-seulement à ses amis, mais encore à ses ennemis. On n'est occupé qu'à se draper et à minauder, et les femmes ont fort à faire ici pour surpasser les hommes en coquetterie. Pourtant elles y parviennent en définitive.

Cette remarque n'a rien, certainement rien de malveillant pour les femmes françaises, et moins encore pour les Parisiennes. Je suis au contraire leur adorateur le plus déclaré, et je les adore plus à cause de leurs défauts qu'à cause de leurs vertus. Je ne connais rien de mieux trouvé que cette légende qui fait venir au monde les Parisiennes avec toutes sortes de défauts, et suppose alors une bonne fée qui prend pitié d'elles et attache à chacun de ces défauts une séduction nouvelle. Cette fée bienfaisante est la Grace. Les Parisiennes sont-elles belles? Qui peut le savoir? Qui peut pénétrer toutes les roueries de la toilette, distinguer le vrai dans ce que le tulle trahit, ou le faux dans ce dont la soie ballonnée fait parade? L'œil parvient-il à percer l'écorce, va-t-on pénétrer jusqu'au fruit, elles s'enveloppent aussitôt dans une écorce nouvelle, puis dans une autre, et c'est à l'aide de cet incessant changement de modes qu'elles défient l'œil de l'homme. Leurs figures sont-elles belles? Il serait encore difficile d'arriver ici à la vérité. Comme tous ses traits sont dans un mouvement perpétuel, la Parisienne a mille visages, chacun plus riant, plus spirituel, plus avenant que l'autre, et elle embarrasse fort celui qui voudrait faire un choix dans ces visages ou deviner le véritable. Ont-elles les yeux grands? Qui le sait! Nous ne regardons pas au calibre des canons quand le boulet nous emporte la tête. D'ailleurs, quand ces yeux ne frappent pas, ils éblouissent au moins par leur feu, et l'on se trouve fort heureux d'être hors de leur portée. L'espace entre leur nez et leur bouche est-il large ou resserré? Quelquefois large, quand elles portent le nez au vent; quelquefois étroit, quand leur lèvre se dresse avec dédain. Leur bouche est-elle grande ou petite? Qui peut savoir où cesse la bouche, où commence le sourire? Pour bien juger, il fau-

drait que le juge et l'objet du jugement se trouvassent également en état de calme. Mais qui peut rester tranquille auprès d'une Parisienne, et quelle Parisienne est jamais tranquille? Il est des gens qui croient pouvoir examiner à leur aise un papillon quand ils l'ont percé et fixé sur le papier avec une épingle. C'est folie et cruauté. Le papillon attaché et immobile n'est plus un papillon. Il faut observer le papillon quand il se joue autour des fleurs.... et la Parisienne, non dans l'intérieur domestique, où l'épingle est fichée dans son sein, mais dans le salon, dans les soirées et dans les bals, où elle voltige avec des ailes de soie et de gaze brodée, aux lueurs étincelantes des joyeuses girandoles. C'est alors que se révèle en elle un impatient amour de la vie, une ardeur d'étourdissement, une soif d'ivresse, qui l'embellit d'une façon presque attristante, et lui prête un charme dont notre ame est tout à la fois ravie et effrayée.

Ce besoin passionné de jouir de la vie, comme si la mort les allait appeler tout-à-l'heure de la source jaillissante du plaisir, ou que cette source dût se tarir à l'instant; cet empressement, cette rage, ce vertige des Parisiennes, tels surtout qu'ils éclatent dans les bals, me rappellent toujours la tradition des danseuses nocturnes qu'on appelle chez nous les *willis*. Ce sont de jeunes fiancées mortes avant le jour des noces; mais elles ont conservé si vivement dans leur cœur l'amour mal satisfait de la danse, qu'elles sortent la nuit de leurs tombeaux, se rassemblent en troupes sur les routes, et là se livrent aux danses les plus passionnées. Parées de leurs habits de noces, couronnées de fleurs, les mains livides ornées d'anneaux étincelans, souriant à faire frissonner, irrésistiblement belles, les willis, bacchantes mortes, dansent au clair de lune, et elles dansent avec d'autant plus d'ardeur et d'impétuosité, qu'elles sentent approcher la fin de l'heure de minuit, le moment qui doit les faire rede cendre dans le froid glacial de leurs tombeaux.

Ce fut à une soirée de la Chaussée d'Antin que ces réflexions roulaient dans mon ame. C'était une soirée brillante, et rien ne manquait des conditions ordinaires d'un tel plaisir. Assez de lumières pour être bien éclairé, assez de glaces pour s'y mirer, assez d'hommes pour y étouffer de chaleur, assez de sirops et de sorbets pour se rafraîchir. On commença par faire de la musique. Franz Liszt s'étant laissé entraîner au piano, releva sa chevelure au-dessus de son front spirituel, et livra une de ses plus brillantes batailles.

Les touches semblaient saigner. Si je ne me trompe, il joua un passage de la *Palingénésie* de Ballanche, dont il traduisit les idées en musique, chose fort utile pour ceux qui ne peuvent lire dans l'original les œuvres de ce célèbre écrivain. Puis il joua *la Marche au supplice*, de Berlioz, admirable morceau que ce jeune musicien écrivit, je crois, le matin du jour de ses noces. Ce ne fut dans toute la salle que visages pâlissans, seins oppressés, respiration précipitée pendant les pauses, et enfin applaudissemens forcenés. Ce fut ensuite avec une joie plus folle qu'elles se livrèrent à la danse, les *willis* du salon, et j'eus peine, au milieu de la bagarre, à me réfugier dans une pièce voisine. On y jouait. Sur de grands fauteuils reposaient quelques dames, qui regardaient les joueurs ou faisaient mine de s'intéresser au jeu. En passant auprès d'une de ces dames, mon bras frôla sa robe, et j'éprouvai, depuis la main jusqu'à l'épaule, un tressaillement semblable à une légère secousse électrique. Une commotion de même nature, mais de la plus grande force, agita mon cœur, quand je vis la figure de la dame. Est-ce elle ou n'est-ce pas elle? C'était bien le même visage, semblable à une antique par la forme et la couleur, si ce n'est qu'il avait un peu perdu de sa pureté et de son éclat de marbre. L'œil exercé pouvait remarquer sur le front et sur les joues de petits défauts, peut-être de legères marques de petite vérole, qui faisaient l'effet de ces taches d'intempéries qu'on trouve sur les statues qui ont été exposées quelque temps au grand air. C'étaient aussi ces mêmes cheveux noirs descendant sur les tempes en ovales lisses, comme des ailes de corbeau. Mais quand ses yeux rencontrèrent les miens, avec ce regard oblique si bien connu, dont le rapide éclair me remuait toujours l'ame d'une manière si énigmatique, je n'eus plus de doute : c'était Mlle Laurence.

Complaisamment étendue dans son fauteuil, tenant d'une main un bouquet, et s'appuyant de l'autre sur le bras du siége, Mlle Laurence était auprès d'une table de jeu, et semblait donner toute son attention aux cartes. Sa toilette était élégante et distinguée, quoique simple; toute de satin blanc. A l'exception de bracelets en perles, elle ne portait pas de bijoux. Une grande quantité de dentelles couvrait son jeune sein, et l'enveloppait, d'une façon presque puritaine, jusqu'au cou. Dans cette décente simplicité de vêtemens, elle formait un agréable et touchant contraste avec quelques vieilles dames

resplendissantes de diamans, à parure bigarrée, qui, assises dans le voisinage, étalaient dans une nudité mélancolique les ruines de leur ancienne splendeur, la place où fut Troie. Sa figure avait toujours son air ravissant de tristesse : je me sentis entraîné vers elle par un attrait irrésistible. Enfin, je me plaçai debout derrière son fauteuil, brûlant du desir de lui parler, mais retenu par le respect des convenances.

J'étais resté quelque temps en silence derrière elle, quand elle tira tout à coup de son bouquet une fleur, et, sans tourner son regard sur moi, me la tendit par-dessus son épaule. Le parfum de cette fleur était singulier, et exerça sur moi une fascination toute particulière. Je me sentis affranchi de toute formalité sociale, comme dans un songe où l'on fait et dit toutes choses inaccoutumées, dont on s'étonne le premier, et où nos paroles prennent un caractère curieusement simple, enfantin et familier. D'un air calme, indifférent, négligent, comme on a coutume de faire avec de vieux amis, je me penchai sur le dossier du fauteuil, et dis à l'oreille de la jeune dame : Mademoiselle Laurence, où est donc votre mère à la grosse caisse?

— Elle est morte, répondit-elle avec le même ton calme, indifférent, négligent.

Après une courte pause, je me penchai de nouveau sur le dossier du fauteuil, et dis à l'oreille de la jeune dame : Mademoiselle Laurence, où donc est le chien savant?

— Il est parti et court le monde, répondit-elle avec le même ton calme, indifferent, négligent.

Puis encore après une courte pause, je me penchai sur le dossier du fauteuil, et dis à l'oreille de la jeune dame : Mademoiselle Laurence, où donc est M. Turlututu, le nain?

— Il est avec les géans sur le boulevard du Temple, répondit-elle. A peine avait-elle dit ces mots, et toujours avec le même ton calme, indifférent, négligent, qu'un vieux monsieur serieux, d'une haute stature militaire, vint à elle, et lui annonça que sa voiture était là. Se levant lentement de son siége, elle s'appuya sur le bras de cet homme, et, sans jeter en arrière un seul regard sur moi, elle sortit avec lui de l'appartement.

J'allai trouver la maîtresse de la maison, qui s'était tenue tout le soir à l'entrée du premier salon, et y présentait son sourire aux

entrans et aux sortans. Quand je lui demandai le nom de la jeune dame qui venait de sortir avec le vieux monsieur, elle partit d'un aimable rire et s'écria : — Mon Dieu! qui peut connaître tout le monde! je la connais aussi peu que..... Elle s'arrêta; car elle voulait dire sans doute aussi peu que moi, qu'elle voyait ce soir-là pour la première fois. — Peut-être, lui dis-je alors, monsieur votre mari pourra-t-il me donner des éclaircissemens : où le trouverai-je?

— A la chasse à Saint-Germain, répondit-elle en riant plus fort : il est parti ce matin, et ne reviendra que demain soir...... Mais attendez, je connais quelqu'un qui a beaucoup parlé avec cette dame: je ne sais pas son nom; mais vous le trouverez facilement en demandant le jeune homme auquel le premier ministre a donné un coup de pied je ne sais plus où.

Tout difficile qu'il soit de reconnaître un homme au coup de pied que lui a donné un premier ministre, j'eus pourtant bientôt découvert le personnage, et lui demandai quelques éclaircissemens sur la singulière créature qui m'intéressait, et que je sus lui désigner assez clairement. — Oui, dit le jeune homme, je la connais beaucoup; je lui ai parlé dans un grand nombre de soirées. — Et il me rapporta une foule de choses insignifiantes dont il l'avait entretenue. Ce qui l'avait surtout surpris était le regard sérieux qu'elle prenait quand il lui disait une galanterie. Il s'étonnait aussi fort qu'elle eût toujours refusé son invitation pour la contredanse, en assurant qu'elle ne savait pas danser. Du reste, il ne connaissait ni son nom ni sa situation sociale. Et personne, en quelque endroit que je m'informasse, ne put m'en apprendre davantage. Ce fut inutilement que je courus toutes les soirées possibles, je ne pus retrouver nulle part Mlle Laurence.

— Et c'est là toute l'histoire? — s'écria Maria en se retournant lentement et baillant d'un air endormi; — c'est là toute cette merveilleuse histoire? Et vous n'avez plus revu ni Mlle Laurence, ni la mère à la grosse caisse, ni le nain Turlututu, ni même le chien savant?

— Demeurez tranquille, répliqua Maximilien, je les ai revus tous, même le chien savant. Ce fut, à la vérité, dans un moment affreux pour lui que je le retrouvai à Paris, la pauvre bête! C'était dans le pays latin. Je passais devant la Sorbonne, quand je vis s'élancer de

la porte un chien, et derrière lui une douzaine d'étudians avec des bâtons, puis deux douzaines de vieilles femmes, qui criaient tous en chœur : — Un chien enragé! Le malheureux animal avait, dans sa frayeur de mort, un regard presque humain, des larmes coulaient de ses yeux; et quand il passa devant moi en serrant la queue, quand son regard humide m'effleura, je reconnus le chien savant, le panégyriste de lord Wellington, qui jadis avait rempli d'admiration le peuple d'Angleterre. Était-il réellement enragé? Peut-être avait-il perdu la raison par excès de science en continuant ses études dans le pays latin. Peut-être s'était-il, par un grognement désapprobateur, prononcé contre le charlatanisme boursouflé de quelque professeur, et celui-ci avait imaginé de se débarrasser de cet auditeur pointilleux en le déclarant enragé. Hélas! la jeunesse n'examine pas long-temps si c'est le pédantisme offensé ou la jalousie de metier qui crie au chien enragé; elle frappe avec ses bâtons stupides, et les vieilles femmes sont toujours là avec leurs hurlemens, prêtes à couvrir la voix de l'innocence et de la raison. Mon pauvre ami succomba, il fut impitoyablement assommé sous mes yeux, assommé et bafoué, et jeté enfin sur un tas d'ordures. Pauvre martyr de l'érudition!

La situation de M. le nain Turlututu n'était guère plus riante quand je le retrouvai sur le boulevard du Temple. Mlle Laurence m'avait bien dit qu'il s'y était mis chez les géans; mais, soit que je ne comptasse pas sérieusement l'y trouver, soit que je fusse dérangé par la foule, je fus long-temps avant de remarquer la boutique où l'on voit les géans. Quand j'y entrai, je trouvai deux longs fainéans paresseusement couchés sur un lit de camp, qui se levèrent à la hâte pour poser devant moi en attitude de géans. Ils n'étaient en réalité pas aussi grands que le promettait l'emphase de leur affiche. C'étaient deux grands coquins, vêtus de tricot rose, qui portaient d'énormes favoris noirs, peut-être faux, et brandissaient au-dessus de leur tête des massues de bois creux. Quand je demandai après le nain qu'annonçait aussi le tableau de la porte, ils me répondirent qu'on ne le montrait pas depuis un mois, à cause de son état de maladie qui empirait toujours; mais que je pourrais le voir pourtant si je voulais payer double entrée. Avec quel plaisir ne paie-t-on pas double entrée pour revoir un ami! Et c'était, hélas! un ami au lit de mort! Ce lit de mort était un berceau d'en-

fant, dans lequel était couché le pauvre nain avec son vieux visage jaune et ridé. Une petite fille d'environ quatre ans, assise près de lui, balançait avec son pied le berceau, et chantait en ricanant :

Dors, Turlututu! dors!

Quand le petit être m'aperçut, il ouvrit, aussi grands que possible, ses yeux éteints et vitreux, et un sourire douloureux grimaça sur ses lèvres pâlies. Il sembla me reconnaître, me tendit sa petite main desséchée, et dit d'une voix éteinte : — Mon vieil ami!

C'était, en effet, une situation affligeante que celle où je trouvai l'homme qui, dès sa huitième année, avait eu avec Louis XVI une longue conversation, que le tzar Alexandre avait bourré de bonbons, que la princesse de Kiritz avait porté sur ses genoux, qui avait chevauché sur les chiens du duc de Brunswick, à qui le roi de Bavière avait lu ses vers, qui avait fumé dans la même pipe que des princes allemands, que le pape avait adoré, et que Napoléon n'avait jamais aimé. Cette dernière circonstance attristait encore le malheureux sur son lit, ou, comme j'ai dit, son berceau de mort; et il pleurait sur le destin tragique du grand empereur qui ne l'avait jamais aimé, mais qui avait fini si déplorablement à Sainte-Hélène. — Tout-à-fait comme moi, ajoutait-il, seul, méconnu, abandonné de tous les rois et princes, image dérisoire d'une splendeur passée!

Quoique je ne comprisse pas bien comment un nain qui meurt entre des géans pouvait se comparer à un géant mort au milieu des nains, les paroles du pauvre Turlututu me touchèrent néanmoins, et surtout son délaissement à son heure dernière. Je ne pus m'empêcher de lui témoigner mon étonnement de ce que M[lle] Laurence, qui était à présent une si grande dame, ne s'inquiétait pas de lui. A peine avais-je prononcé ce nom que le nain fut agité de mouvemens convulsifs; il dit d'une voix gémissante : « Ingrate enfant! dont j'avais soutenu le jeune âge, que je voulais élever au rang de mon épouse, à qui j'avais montré comme on doit se conduire et gesticuler parmi les grands de ce monde, comme on sourit, comme on salue à la cour, comme on se présente.... tu as bien profité de mes leçons, tu es devenue une grande dame, tu as aujourd'hui un carrosse et des laquais, et beaucoup d'argent, beaucoup d'orgueil, et pas de cœur. Tu me laisses mourir ici, seul, misérable, comme Napoléon

à Sainte-Hélène! O Napoléon! tu ne m'as jamais aimé... » Je ne pus comprendre ce qu'il ajouta. Il leva la tête, fit quelques mouvemens avec le bras comme pour s'escrimer contre quelqu'un, peut-être contre la mort. Mais la faux de cet adversaire ne trouve aucune résistance, ni chez un Napoléon, ni chez un Turlututu. Contre elle toute parade est inutile. Epuisé, comme terrassé, le nain laissa retomber sa tête, me regarda long-temps avec un indéfinissable regard d'agonisant, fit soudain le chant du coq, et expira.

Cette mort m'attrista d'autant plus que le défunt ne m'avait donné aucun éclaircissement sur Mlle Laurence. Où la rencontrer maintenant? Je n'étais pas amoureux d'elle et ne sentais à son égard aucun entraînement irrésistible, et cependant un désir mystérieux me stimulait à la chercher partout. Dès que j'étais entré dans un salon, que j'avais passé en revue toute la réunion sans avoir trouvé cette figure toujours présente à ma mémoire, l'impatience me prenait et me poussait dehors. Un soir, à minuit, je réfléchissais solitairement sur ce sentiment, en attendant un fiacre, à la sortie de l'Opéra. Mais il ne vint pas de fiacre, ou plutôt il ne vint que des voitures qui appartenaient à d'autres, lesquels s'y établirent à leur grande satisfaction, et le vide se fit insensiblement autour de moi. — « Il faut alors que vous partiez dans la mienne, » dit enfin une dame qui, profondément enveloppée dans sa mantille noire, avait attendu pendant quelque temps auprès de moi, et se disposait à monter dans un équipage. Sa voix me vibra dans le cœur. Le regard oblique accoutumé exerça de nouveau sa magie, et je me retrouvai comme dans un songe quand je me sentis auprès de Mlle Laurence dans un chaud et moelleux carrosse. Nous n'échangeâmes pas une seule parole : d'ailleurs nous n'aurions pu nous entendre, car nous roulions avec un fracas de tonnerre sur le pavé de Paris. Nous roulâmes long-temps, puis nous nous arrêtâmes devant une grande porte cochère.

Des laquais en brillante livrée nous éclairèrent sur l'escalier, et dans une longue file d'appartemens. Une femme de chambre, qui vint au-devant de nous avec une figure endormie, balbutia au milieu de beaucoup d'excuses qu'on n'avait allumé de feu que dans la chambre rouge. Faisant à cette femme signe de s'éloigner, Laurence me dit en riant : — Le hasard vous conduit loin aujourd'hui; il n'y a de feu que dans ma chambre à coucher.

Dans cette chambre, où l'on nous laissa bientôt seuls, flamboyait un très bon feu de cheminée qui avait d'autant plus de prix que la chambre était immense et très élevée. Cette grande pièce avait quelque chose de singulièrement désert. Meubles et décoration, tout portait le cachet d'un temps dont l'éclat nous paraît maintenant si prosaïque et vide, que les ruines en excitent un sourire. Je veux dire le temps de l'empire, temps de l'aigle d'or, des orgueilleux plumets flottans, des coiffures grecques, de la grande gloire, des *Te Deum*, de l'immortalité officielle que décrétait le *Moniteur*, du café continental qu'on faisait avec de la chicorée, et du mauvais sucre fabriqué avec de pauvre sirop de raisins, et des princes et des ducs fabriqués avec rien du tout. Il avait pourtant son charme, ce temps de matérialisme pathétique : Talma déclamait, Gros peignait, Bigottini dansait, Maury prêchait, Rovigo avait la police, l'empereur lisait Ossian, Pauline Borghese se faisait mouler en Vénus, en Vénus toute nue, parce que la chambre était bien chauffée, comme celle où je me trouvais avec M[lle] Laurence.

Nous nous assîmes devant la cheminée, nous babillâmes familièrement, et elle me raconta en soupirant qu'elle était mariée à un héros bonapartiste qui chaque soir, avant le coucher, la régalait d'une description de quelqu'une de ses batailles; qu'il lui avait livré la veille, avant de partir, la bataille d'Iéna, mais qu'il était malingre, et survivrait difficilement à la campagne de Russie. Quand je lui demandai depuis combien de temps son père était mort, elle rit et m'avoua qu'elle n'avait jamais connu son père, et que sa soi-disant mère n'avait jamais été mariée.

— Jamais mariée! m'écriai-je. Je l'ai pourtant vue de mes propres yeux, à Londres, en grand deuil de son mari.

— Oh! répondit Laurence, elle s'est toujours vêtue de noir pendant douze ans, pour intéresser les gens en qualité de veuve malheureuse, peut-être aussi pour allécher quelque imbécile amateur de mariage : elle espérait entrer sous pavillon noir plus promptement dans le port de l'hymen. Mais ce fut la mort seule qui eut pitié d'elle, et elle finit par une hémorrhagie. Je ne l'ai jamais aimée, car elle me donnait toujours beaucoup de coups et peu à manger. Je serais morte de faim, si M. Turlututu ne m'eût passé maintes fois en cachette un petit morceau de pain; mais le nain demandait en retour que je l'épousasse, et comme ses espérances échouèrent, il se

ligua avec ma mère, je dis ma mère par habitude, et tous les deux me tourmentèrent en commun. Ils disaient toujours que j'étais une créature inutile, que le chien savant avait mille fois plus de mérite que moi, avec ma danse détestable; et ils louaient alors le chien à mes dépens, l'élevaient jusqu'aux nues, le caressaient, le nourissaient de gâteaux dont ils me jetaient les miettes. Le chien, disaient-ils, était leur véritable soutien : c'était lui qui charmait le public, les spectateurs ne s'intéressaient pas à moi le moins du monde, le chien était obligé de me nourrir de son travail, je mangeais l'aumône que me faisait le chien.... Le maudit chien!

— Oh! ne le maudissez plus, dis-je en arrêtant l'expression de son dépit; il est mort, je l'ai vu mourir.

— Est-elle réellement morte, la vilaine bête? s'écria Laurence en sautant d'une joie qui la couvrit de rougeur.

— Et le nain est mort aussi! ajoutai-je.

— M. Turlututu? s'écria-t-elle encore avec joie. Mais cette joie s'effaça bientôt, et fit place à l'air doux et triste dont elle dit : Pauvre Turlututu!

Comme je ne lui cachai pas qu'à son heure dernière le nain s'était plaint d'elle avec amertume, elle fut saisie d'une vive agitation, et m'assura avec de nombreux sermens qu'elle avait voulu pourvoir largement à l'avenir du nain; qu'elle lui avait offert une pension s'il voulait vivre tranquillement et avec discrétion en province. — Mais ambitieux comme il était, continua Laurence, il demandait à rester à Paris, à habiter mon hôtel; il pensait pouvoir renouer par mon intermédiaire ses anciennes relations dans le faubourg Saint-Germain, et recouvrer dans la société sa brillante position d'autrefois. Quand je le refusai nettement, il me fit dire que j'étais un spectre maudit, un vampire, un enfant de mort....

Laurence s'arrêta soudain, tremblante de tout son corps, et dit enfin avec un profond soupir : « Hélas! plût à Dieu qu'ils m'eussent laissée dans le tombeau auprès de ma mère! » Comme je la pressais de m'expliquer ces mystérieuses paroles, elle versa un torrent de larmes, et tremblant et frissonnant, m'avoua que la femme noire à la grosse caisse qui se donnait pour sa mère, lui avait un jour déclaré que le bruit qui courait sur sa naissance, n'était pas un conte fait à plaisir. « Dans la ville où nous demeurions, dit Laurence, on m'appelait en effet l'enfant de mort! Les

vieilles fileuses prétendaient que j'étais la fille d'un comte du pays qui maltraita toujours sa femme, et quand elle fut morte, la fit magnifiquement enterrer; mais que la femme était alors dans un état de grossesse avancée et n'avait été frappée que d'une mort apparente; que des voleurs de cimetière, ayant ouvert son tombeau pour dépouiller le corps de ses riches ornemens, avaient trouvé la comtesse vivante et en mal d'enfant, et comme elle était morte réellement pendant l'accouchement, ils l'avaient froidement remise dans son tombeau, en emportant l'enfant qui fut élevé par leur receleuse, la maîtresse du grand ventriloque. Ce pauvre enfant, enseveli avant d'être né, on l'appela partout, depuis, l'enfant de mort!... Hélas! vous ne comprenez pas quelle douleur j'éprouvai dès mon plus jeune âge, quand on me donnait ce nom. Quand le grand ventriloque vivait et qu'il était mécontent de moi, ce qui n'était pas rare, il s'écriait toujours : Maudit enfant de mort, je voudrais ne t'avoir jamais déterré de ton cimetière! Comme il était fort habile ventriloque, il modifiait sa voix de telle façon, qu'on ne pouvait s'empêcher de croire qu'elle sortait de terre, et il me persuadait alors que c'était ma mère défunte qui me racontait sa vie. Il fut à même de bien la connaître, cette triste existence, car il avait été jadis valet de chambre du comte. Il jouissait cruellement des affreuses terreurs que j'éprouvais, pauvre petite enfant, en entendant des paroles qui semblaient sortir de terre. Ces paroles souterraines me racontaient d'effrayantes histoires, histoires dont je n'ai jamais saisi l'ensemble, que j'oubliai ensuite insensiblement, mais qui me revenaient avec de vives couleurs, quand je dansais. Oui, quand je dansais, j'étais soudainement saisie d'un étrange souvenir. Je m'oubliais moi-même, je me semblais une toute autre personne, et comme telle tourmentée par les peines et par les secrets de cette même personne. Dès que je cessais de danser, tout s'effaçait dans ma mémoire. »

Pendant que Laurence parlait ainsi d'un air lent et presque questionneur, elle se tenait debout devant la cheminée où le feu flamboyait toujours plus clair et plus gai, et moi j'etais enfoncé dans le fauteuil qui servait probablement à son mari quand, le soir avant le coucher, il lui racontait ses batailles. Laurence me regardait avec ses grands yeux, et semblait me demander conseil. Elle balançait sa tête avec une rêverie si mélancolique; elle m'inspirait une si noble, si douce pitié; elle était si svelte, si jeune, si belle,

cette fleur, ce lys sorti d'un tombeau, cette fille de la mort, ce spectre au visage d'ange, au corps de bayadère! Je ne sais comment cela se fit; c'était peut-être l'influence du fauteuil sur lequel j'etais assis; je m'imaginai être le vieux général, qui la veille avait raconté la bataille d'Iéna et devait le lendemain compléter son récit, et je dis : Après la bataille d'Iéna, ma chère amie, toutes les forteresses prussiennes se rendirent dans l'espace de quelques semaines, presque sans coup férir. Magdebourg se rendit la première, c'était la place la plus forte : elle était armée de trois cents canons. Cela ne fut-il pas honteux?

Laurence ne me laissa pas continuer : les idées noires avaient cessé d'assombrir sa belle figure. Elle rit comme un enfant et s'écria : « Oh! oui, cela est honteux, plus que honteux! Si j'étais une forteresse et que j'eusse trois cents canons, je ne me rendrais jamais! »

Comme Mlle Laurence n'était pas une forteresse et qu'elle n'avait pas trois cents canons...

A ces mots, Maximilien interrompit sa narration, et après une courte pause, dit à demi-voix : — Maria, dormez-vous?

— Je dors, répondit Maria.

— Tant mieux, reprit Maximilien avec un sourire; je n'ai donc point à craindre de vous ennuyer, en décrivant un peu minutieusement, comme le font les romanciers du jour, tous les meubles de la chambre où je me trouvais.

— Dites ce que vous voudrez, cher ami! je dors.

— C'était en effet un lit magnifique. Les pieds, comme ceux de tous les lits de l'empire, consistaient en cariatides et en sphynx, et le ciel brillait de riches dorures, particulièrement d'aigles d'or, qui se becquetaient comme des tourterelles; c'était peut-être un symbole de l'amour sous l'empire. Les rideaux étaient de soie rouge, et comme les flammes de la cheminée les éclairaient d'une vive lueur, je me trouvais avec Laurence dans un demi-jour de feu, et me figurais être le dieu Pluton, qui, au milieu des clartés flamboyantes de l'enfer, enlace dans ses bras Proserpine endormie. Elle dormait en effet, et je contemplai, dans cette situation, sa belle tête, cherchant dans ses traits l'explication de cette sympathie que mon ame ressentait pour elle. Que signifie cette femme? Quel sens se cache sous la symbolique de ces belles formes? Cette gracieuse

énigme reposait maintenant dans mes bras comme une propriété, et pourtant je n'en avais pas le mot.

Mais n'est-ce pas folie de chercher le sens d'une apparition étrangère, quand nous ne pouvons même pas expliquer le mystère de notre propre ame? Et que savons-nous si les faits étrangers existent réellement? Il arrive souvent que nous ne pouvons distinguer des songes la réalité elle même! Ce que je vis et entendis, cette nuit-là, par exemple, fut-il un produit de mon imagination ou un fait réel? Je l'ignore. Je me souviens seulement qu'au moment où le flux des pensées les plus bizarres inondait mon cerveau, mon oreille fut frappée d'un bruit étrange. C'était une mélodie folle, mais très sourde. Elle semblait familière à mon esprit, et je distinguai enfin les sons d'un triangle et d'une grosse caisse. Cette musique gazouillante et bourdonnante paraissait venir de très loin. Cependant, quand je levai les yeux, je vis près de moi, au milieu de la chambre, un spectacle qui m'était bien connu. C'était M. Turlututu le nain, qui jouait du triangle, et madame mère qui battait la grosse caisse pendant que le chien savant flairait le sol tout autour, comme pour y chercher et rassembler ses caractères de bois. Le chien paraissait ne se mouvoir qu'avec peine, et sa peau était souillée de sang. Madame mère portait toujours ses vêtemens de deuil, mais son ventre n'était plus aussi drôlement proéminent qu'autrefois : il descendait au contraire d'une façon repoussante; sa petite face n'était plus rouge non plus, mais jaune. Le nain, qui avait toujours l'habit brodé et le toupet poudré d'un marquis français de l'ancien régime, semblait un peu grandi, peut-être parce qu'il était maigri horriblement. Il montrait encore ses ruses d'escrime et avait l'air de débiter ses anciennes vanteries; mais il parlait si bas, que je ne pus saisir un seul mot, et je devinai seulement, au mouvement de sa bouche, qu'il répétait quelquefois son chant de coq.

Pendant que ces caricatures-spectres s'agitaient devant mes yeux comme des ombres chinoises, avec un mystérieux empressement, je sentis que Mlle Laurence, qui dormait sur mon cœur, respirait toujours plus péniblement. Un frisson glacé faisait tressaillir tous ses membres comme s'ils eussent été torturés par des douleurs insupportables. Enfin, souple comme une anguille, elle glissa d'en-

tre mes bras, se trouva soudain au milieu de la chambre, et commença à danser pendant que madame mère avec son tambour, et le nain avec son triangle, faisaient résonner leur petite musique étouffée. Elle dansa tout-à-fait comme jadis auprès du pont de Waterloo et sur les carrefours de Londres. Ce fut la même pantomine mystérieuse, les mêmes élans de bonds passionnés, le même renversement bachique de la tête, les mêmes inflexions vers la terre pour y écouter une voix secrète, puis le tremblement, la pâleur, l'immobilité, et une nouvelle attention à ce qui se disait sous terre. Elle se frotta aussi les mains comme si elle se les eût lavées. Enfin elle parut jeter encore sur moi son regard oblique, douloureux et suppliant... Mais ce ne fut que dans le mouvement de ses traits que je pus lire ce regard, et non dans ses yeux qui étaient fermés. La musique s'évapora en sons de plus en plus éteints, la mère au tambour et le nain pâlissant peu à peu, et se fondant comme un brouillard, disparurent entièrement; mais Mlle Laurence restait debout et dansait les yeux fermés. Cette danse aveugle, la nuit, dans cette salle silencieuse, donnait à cette charmante créature une apparence de fantôme qui me devint si pénible, que parfois je frissonnais, et je me sentis bien aise quand elle mit fin à sa danse, et se glissa de nouveau dans mes bras, avec la même souplesse qu'elle s'en était échappée.

On comprendra que cette scène n'eût rien d'agréable pour moi. Mais l'homme s'accoutume à tout, et il est même à présumer que le caractère mystérieux prêta à cette femme un attrait de plus qui mêlait à toutes mes sensations un plaisir de frisson... Bref, au bout de quelques semaines, je ne m'étonnai plus du tout, quand, la nuit, résonnait le murmure léger du tambour et du triangle, et que ma chère Laurence se levait tout d'un coup et dansait un solo les yeux fermés. Son mari, l'ancien héros bonapartiste, avait un commandement dans le voisinage de Paris, et son service ne lui permettait de passer que les jours à la ville. Il va sans dire qu'il devint mon ami le plus intime, et qu'il pleura à chaudes larmes, quand plus tard je leur dis adieu pour long-temps. Il partait alors avec son épouse pour la Sicile, et je ne les ai plus revus depuis.

Quand Maximilien eut fini ce récit, il prit vite son chapeau et s'esquiva.

HENRI HEINE.

PAQUES.

Tout ce qui porte, ô Christ! de ta céleste flamme
Encore une étincelle en son cœur attiédi,
Hommes, filles, enfans, priaient dans Notre-Dame,
A Tenèbres, le soir du sacré vendredi.
La vieillesse encor male et la jeunesse blonde,
Et l'enfance débile, à la voix de fausset,
Chantaient à l'unisson, et l'auguste verset
Montait et descendait sous la voûte profonde.
Tous chantaient pêle-mêle et sans distinction,
Car ce jour-là, Jésus avait à tous ses hôtes
Ouvert le grand portail de sa triste maison,
Et ces ames pleurant leur misère et leurs fautes
Se confondaient ensemble en leur effusion.
Au chœur, sous les arceaux et dans chaque chapelle,
On récitait la mort du celeste martyr,
Et ses longues douleurs; hélas! et comme l'aile
D'un oiseau de la nuit, qui bat sans retentir,
A cette heure d'angoisse et de foi solennelle,
Passait sur tous les fronts la faux du repentir:

Cette faux qui partout apporte l'harmonie,
Égalise le faible et le pauvre et le fort,
Fait courber à son temps l'epi mûr du génie,
Et pour bien niveler et mettre tout d'accord,
Ne le cède pas même à celle de la mort.
Tous chantaient et priaient dans leur sainte épouvante,
La mère et les enfans, et la vieille servante,
L'adolescent qui lit le texte familier,
Dévotement assis sous le feu d'une lampe;
Le petit orphelin qui, seul près d'un pilier,
Suit l'office les yeux fixés sur une estampe;
Et l'artisan robuste, en sa mâle vigueur,
Qui dans l'ombre à genoux sur les dalles de pierre,
Ou debout immobile, et toujours en prière,
Déroule simplement le livre de son cœur,
Où sont écrits trois mots, comme en lettres de flamme,
Impérissables noms : le saint nom de sa femme,
Celui de son enfant et celui du Seigneur,
Et qui, tout en priant, lui-même se compose,
Avec ces noms mêlés ensemble mille fois,
Un verset glorieux, une sublime prose,
Qu'il lance vers le ciel de sa puissante voix.

Tous, ceux de l'action et ceux de la pensée,
Ayant clos dès midi leur maison ce jour-là,
Étaient venus, laissant leur tâche commencée,
Suivre pieusement le Christ au Golgotha.
La forge était fermée aussi bien que la chambre,
Le peuple était allé sanctifier ses doigts
En touchant la blessure ouverte à chaque membre
Des divins crucifix ou d'ivoire ou de bois;
Car la Religion, en son sublime zèle,
Rouvre la plaie ardente avec sa main fidèle,
Et pour voir sa blessure et baiser ses pieds froids,
Donne le coup de lance à Jésus sur la croix.
Les marteaux reposaient pendus loin des enclumes,
Et les secrets profonds des vastes univers,

Comme de gais oiseaux cachés sous les blés verts,
Dormaient abandonnés dans leurs poudreux volumes.
La foi régnait partout; les hommes recueillis,
Ayant mis de côté toute science humaine,
S'apprêtaient à cueillir d'une main pure et saine
La fleur d'Eucharistie, auguste et chaste lys,
Qui, dans son frais jardin, au pied du crucifix,
S'élève aux derniers jours de la sainte Semaine.
Et tous laissaient l'étude et les mystères vains,
Que, dans un sol aride et qu'on creuse des mains,
On cherche chaque jour, sans profit et sans gloire,
Pour ceux qu'il ne faut pas approfondir, mais croire.

Cependant je suivais avec dévotion
Les célestes versets, écoutant chaque plainte
Du peuple catholique, assemblé dans l'enceinte,
Comme une voix du Christ durant la passion.
Et quand cette douleur auguste et solennelle,
Qui partout éclatait en ce divin moment,
Ne m'aurait point frappé, mon ame avait en elle
Assez d'affliction pour donner aliment
A dix ans de prière et de recueillement.
Et, comme dans les chairs une epine enfoncée,
Je tournais en mon sein mon amère pensée;
Et tandis qu'on chantait les publiques douleurs,
Je creusais à loisir la source de mes pleurs.
Et de mes propres mains j'élargissais ma plaie,
Afin d'avoir, helas! une image plus vraie
Des supplices du Christ, et de mieux compâtir
Aux lamentations du celeste martyr.
Et combien sous vos nefs, ô saintes cathédrales!
Confondaient, entraînés comme moi, par leurs cœurs,
Leur propre affliction aux plaintes générales.
Dites-moi, dites-moi, catholiques ardens,
Parmi les longs soupirs et les pleurs abondans
Qui s'échappent ainsi de vos larges poitrines,
Ou tombent de vos yeux par ondes crystallines;

Dites s'il n'en est pas, aux jours d'effusion,
Qui, sortant tout à coup d'une propre blessure,
Et malgré vous peut-être, en la confusion,
Se mêlant au torrent, grossissent la mesure.
Même dans le saint lieu, même au pied de la croix,
Hommes, vous pleurez tous sur vos propres souffrances,
Sur vos illusions si belles d'autrefois,
Sur vos amours trompés, comme vos espérances.
Ah! la douleur humaine est semblable au torrent
Qui tombe d'un seul jet du flanc de la montagne;
Et puis, à chaque pas, s'augmente d'un courant,
Et n'arrive jamais dans la verte campagne
Sans avoir en ses flots, partout enveloppé,
Les algues, les graviers, et les eaux souterraines,
Et les petits ruisseaux, qui sont comme les veines
Du grand corps de granit dont il s'est échappé.
Sous les baisers de feu du soleil qui l'enivre,
L'onde vierge s'émeut sur la sainte hauteur;
Et de grands bruits, roulant dans chaque profondeur,
Annoncent aussitôt qu'elle commence à vivre.
Et dès-lors, la vallée et la plaine en émoi
Attendent le torrent, leur vainqueur et leur roi.
Et, comme au premier chant des lointaines musiques,
Aux premiers bruits aigus du sonore clairon,
Femmes, enfans, vieillards, inondent les portiques,
Et de fleurs d'olivier se couronnant le front,
Entonnant tous en chœur les glorieux cantiques,
Agitent bruyamment des palmes dans leur main,
Attendant que le char passe sur le chemin,
Afin de l'entourer et de grossir le nombre
Des soldats triomphans qui marchent à son ombre.
Ainsi tous les courans, toutes les vives eaux,
Entendant le torrent qui gémit et qui gronde,
Commencent à sortir du stérile repos;
Et déjà bouillonnant sous la voûte profonde,
Attendent le torrent pour se joindre à ses flots.
Et lui, se grossissant de ces eaux adultères,
Descend dans la campagne et féconde les terres.

Et voyant, à travers tant d'élémens jaloux,
La neige demeurer toujours limpide et blanche,
Du haut des firmamens, le Soleil, son époux,
Se dit : C'est Dieu qui veut que l'onde ainsi s'épanche.
Et tandis qu'elle suit son beau cours naturel,
Dans ses flots bien-aimés jette son arc-en-ciel.

Cependant on chantait la triste litanie,
Et sur cet Océan de céleste harmonie
Mon ame abandonnée errait, et sans travail
Flottait incessamment de la nef au portail,
Et comme l'encensoir dans les mains du lévite
S'élève dans les airs, puis tombe et redescend;
Elle aimait à plonger au fond de l'eau bénite
Des réservoirs de marbre, et remonter ensuite
Jusque sous les vitraux où la lune en passant,
Morne et silencieuse, éclairait sur le verre
De ses pâles rayons les scènes du Calvaire,
Et faisait resplendir chaque goutte de sang.
J'avais beau dans mon sein retenir mes idées,
J'avais beau les vouloir rassembler en faisceaux,
Dès que le chant divin soufflait sous les arceaux,
Je les voyais s'enfuir toutes à cent coudées,
Et danser par essaim à l'entour des vitraux,
Et se disséminer sous les voûtes, pareilles
A ces graines de seigle, et d'orge et de blé mûr,
Que le vanneur ceupde, appuyé sur un mur,
Secoue avec grand soin dans ses plates corbeilles,
Et que les coups de vent emportent au hasard
Pour que l'oiseau du ciel en ait aussi sa part.
Or, mon ame suivait le roulis monotone,
Et la voyant ainsi sans voile ni patronne
Errer sur l'Océan immense, harmonieux,
Et plonger dans l'abîme, et remonter aux cieux,
Je sentais au milieu des saintes mélodies
Et de la piété qui venait m'inonder,
Que mon ame bientôt s'en irait aborder

Aux fraîches régions des belles fantaisies.

Et tout à coup du haut des plafonds entr'ouverts,
Sur le sombre Océan qui gémissait encore,
Un nuage passa véhément et sonore,
Qui, loin du tabernacle et des divers concerts,
En ses plis orageux me ravit dans les airs.
Te dire ici, lecteur, quel ténébreux espace
Il me fallut franchir en ma course emporté,
Quels vents impétueux sifflèrent sur ma face,
Quelle grande rumeur se fit à mon côté,
Serait chose impossible à l'humaine parole.
Et je crus dans mon trouble, en ce premier moment,
Que c'était saint Michel, l'ange du jugement,
Qui, m'enlevant aux bruits de la sainte coupole,
M'emportait sur son aile aux champs de Josaphat.
Et comme j'attendais qu'une lueur tombât,
Je vis à la clarté de sa pâle auréole
Que le beau seraphin, mon triste compagnon,
Qui, dans ces lieux déserts et ces plaines sans nom,
M'emportait au hasard dans sa course insensee,
C'était ma fantaisie et ma sombre pensée.
Après avoir ainsi, sous un ciel sans rayon,
Erré pendant un temps que je ne saurais dire;
Car l'aride campagne, où plane le délire,
Ne peut se mesurer au terrestre compas;
Et dans la plaine immense, infinie, éternelle,
Que l'ardente pensée échauffe de son aile,
Embrase de son souffle, et foule sous ses pas,
Les heures du cadran ne retentissent pas.
Après avoir long-temps erré, nous arrivâmes
Sur un sommet désert, où trois pieuses femmes
Se lamentaient, et comme une croix était là,
Je vis que ce sommet était le Golgotha.

Si tu n'as jamais vu cette sombre peinture,

Où Rubens a produit Jésus crucifié,
Tu ne peux, ô lecteur, comprendre qu'à moitié
La désolation d'une telle nature.
Le ciel était couvert d'un livide linceul,
Çà et là déchiré par des lignes sanglantes,
Et sur le pic aride, à l'endroit où les plantes
Venaient de se flétrir, le Christ se tenait seul,
Triste, et laissant tomber sur sa blanche poitrine
Son beau front résigné tout couronné d'épine,
Et pâle désormais, tout étant consommé,
Paraissait dire encore aux femmes du Calvaire,
—Vous pleurez? n'ai-je pas, hélas! sur cette terre
Assez vécu, mes sœurs, ayant assez aimé? —
Sous l'humide brouillard pourtant en cavalcade,
Trois jeunes gens venus du lac Tibériade,
S'avançaient, et s'étant enfin humiliés,
Adorèrent le Christ et baisèrent ses pieds.
Alors d'une voix douce : — Hélas! dit une femme,
C'est l'heure maintenant, il faut l'ensevelir. —
Dès que cette parole arriva dans son ame,
La Mère, de nouveau, se sentit défaillir;
Ce mot renouvelait ses plus tristes pensées,
Et faisait ruisseler les eaux de sa douleur,
Qui s'étaient, dans son sein, déjà cristallisées;
Et pâle, confondue, et noyée en son pleur,
A genoux, et cherchant à recevoir le reste
De son fils adoré, cette mère céleste
Ouvrait avec ses mains le tombeau de son cœur.
Deux des blonds jeunes gens venus en cavalcade
Montèrent aussitôt sur l'arbre de la croix;
Et comme avec grand soin on retourne un malade,
De crainte de meurtrir son corps avec les doigts,
De même avec respect des flancs du saint apôtre
Ils ôtèrent tous deux les clous de fer, et l'autre,
Qui seul était resté dans le saint groupe en bas,
Reçut le Rédempteur divin entre ses bras.
Alors on étendit dans les plis du suaire
Le corps immaculé du pâle bienheureux,

Joseph versa dans l'eau les parfums, et la Mère
Ayant lavé les chairs selon le rite hébreux,
Madeleine survint, qui de sa tresse blonde,
Essuya chaque plaie encor rouge et profonde.
Et tous, par un sentier qu'une flamme éclairait,
Et dont un séraphin semblait garder l'issue,
A travers les graviers et l'hysope touffue,
Portèrent au tombeau Jésus de Nazareth.

Tout à coup, comme on voit à l'aurore nouvelle
Les brouillards de la nuit dans les airs remonter,
Le funèbre linceul, étendu comme une aile,
Sous un vent tiède et pur commença de flotter,
Et bientôt grace à lui le lamentable voile
S'étant par vingt endroits déchiré, l'on put voir
Ses fragmens dispersés par bande se mouvoir,
Et plus haut dans le ciel la matinale étoile
Trembler et resplendir comme un rayon d'espoir.
Et déjà toute voix affligée et plaintive
Était morte en ce champ de désolation:
Le ciel avait repris sa beauté primitive,
Quand une solennelle et lente explosion
Annonça le soleil à la création.
Du plus sublime point des vastes empyrées,
Comme Rachel ses pleurs, comme un torrent ses eaux,
Le soleil épancha ses lumières sacrées,
Et la flamme, buvant les humides sanglots,
Et les larmes de sang des filles éplorées,
Eut bientôt inondé le Calvaire en ses flots.
O vision céleste! ô prodige! ô miracle!
Le mont resplendissait comme le tabernacle,
Et l'arbre sur lequel Christ venait de mourir,
Tout à coup dans le champ se mit à refleurir,
Et tel qu'un trépassé qui du tombeau se lève
Plein de vie et d'amour, ouvrit au grand soleil
Ses bras longs et touffus, où comme un sang vermeil
Montait et descendait une nouvelle sève.

Et partout où le Christ mourant avait laissé
Une goutte de sang, une larme, une chose
De son corps glorieux au tombeau déposé,
Naissait en ce printemps une fleur blanche ou rose.
Alors de l'Orient, vers cet arbre divin,
Les femmes, les vieillards, du peuple évangélique,
Arrivèrent chantant le céleste cantique,
Et les petits enfans vetus d'habits de lin
Dansaient autour en chœur et secouaient ses branches
Pour en faire tomber de belles tiges blanches,
Dont une vierge calme, avec ses doigts pieux,
Formait une couronne à leurs flottans cheveux.
Et cette foule heureuse et d'extase ravie
Chantait : Gloire à Jésus le divin rédempteur,
Qui nous a rassemblés tous sur cette hauteur !
Gloire au Verbe incarné, gloire au divin Messie,
Qui, laissant Dieu son père et le trône des cieux,
Est venu pour lancer les mondes ténébreux
Sur le grand océan de lumière et de vie.
Et les petits oiseaux, dans l'arbre réunis,
Répondaient en chantant sur le bord de leurs nids :
« Le gai soleil a lui sur notre plume ! Gloire
A Pâques, au saint jour de résurrection
Où, comme le Sauveur quitte la tombe noire,
Le grain qui nous nourrit sort du sombre sillon ;
A ce jour qui, pareil à la porte d'ivoire,
Sonore et lumineux ouvre des temps nouveaux
Pour les fleurs du jardin et les petits oiseaux. »

Alors je m'éveillai de mon ardente extase.
O lumière ! ô parfums ! ô saint ravissement !
La myrrhe des saints jours fumait dans chaque vase,
L'autel resplendissait comme le firmament ;
Le crucifix levait sa figure divine,
Et paisible, au-dessus du tabernacle en feu,
Portait avec orgueil sa couronne d'épine,
Et l'homme souriait étant devenu Dieu.

Et les croix que baignaient les larmes des fidèles,
Ayant laissé tomber le sanglant appareil,
N'avaient plus à leurs pieds que ramures nouvelles
Et gouttes de rosée et rayons de soleil.
L'orgue du sanctuaire entonnait son prélude,
Et sous les grands arceaux la sainte multitude
Ressuscitée aussi dans cet auguste jour,
Chantait alleluia dans un transport d'amour.
Quand je quittai l'église, Avril venait d'éclore :
Les jardins embaumaient les airs comme au printemps ;
Tous les oiseaux lascifs chantaient comme à l'aurore,
La terre tressaillait comme ses habitans.
Et les petites fleurs qu'enivrait la lumière,
Marguerites, épis, roses, brins d'herbe verts,
S'écriaient : « Nous avons entendu sous la terre
Les cloches qui sonnaient Pâques à l'univers,
Et nous sommes venus célébrer le mystère. »

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1836.

On lisait, il y a peu de jours, dans *le Moniteur* : « LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours partiront dans les premiers jours du mois de mai pour faire un voyage en Allemagne. Les deux princes se rendront à Berlin pour assister aux manœuvres du printemps. Ils se dirigeront ensuite sur Vienne, et seront de retour en France dans les premiers jours de juillet. » A cette annonce officielle, toute la presse s'est émue. On savait que le roi de Prusse avait écrit lui-même pour offrir aux princes l'hospitalité dans son palais; on savait aussi que M. de Metternich avait écrit une lettre semblable au nom de l'empereur Ferdinand. Les uns demandaient si ce voyage ne cachait pas des projets de mariage, s'il se rattachait à une union politique plus intime avec le Nord, tandis que les autres s'écriaient que ces rapports personnels de l'héritier du trône et de son frère avec les souverains de la sainte alliance annonçaient de nouvelles concessions à faire, et de nouvelles exigences à subir. « Ce fait est d'une haute importance, disait *le Constitutionnel;* il a produit une vive sensation dans les salons politiques! Les fils du roi des Français, en Allemagne, à Vienne, à Berlin, au camp des manœuvres de l'armée prussienne; il y a de quoi surprendre! » *le Temps*, *l'Impartial*, *le Courrier*, s'étonnaient à leur tour, et le *Journal des Débats* déclarait que M. le duc d'Orléans allait traiter avec les rois et dans toutes les langues qu'il parle si bien. L'étonnement a même passé jusqu'aux Anglais,

et *the Courier* répète le cri de surprise du *Constitutionnel* : il y a là de quoi surprendre !

Nous ne savons si M. le duc d'Orléans va dans le Nord traiter avec les rois, jeter les premières bases du mariage qu'un journal lui prépare avec l'archiduchesse Thérèse-Isabelle, fille du prince Charles, ou si les deux princes vont seulement assister à des fêtes et à des manœuvres; mais toujours est-il, comme le dit *le Constitutionnel*, qu'il y a là de quoi surprendre. Ce voyage, l'annonce que le ministère a cru devoir en faire dans *le Moniteur*, la lettre flatteuse du roi de Prusse, l'invitation de M. de Metternich, toutes ces choses, et d'autres encore, annoncent un changement dans la situation du gouvernement français en Europe. La France n'est plus au ban des souverains alliés, et le prince royal de Prusse, qui s'apprête à recevoir les jeunes hôtes de son père, n'en est donc plus à dire comme autrefois : « La France est un volcan qu'il faut cerner et laisser se consumer de son propre feu ! »

En nous reportant à l'époque peu éloignée où le prince royal de Prusse parlait ainsi, nous voyons la France isolée, et le cratère terriblement enflammé, il est vrai. La France alors n'avait et ne pouvait avoir qu'une pensée, celle de s'allier avec l'Angleterre, et de chercher au-delà du détroit le point d'appui que lui refusait le continent; car une nation a beau être grande, riche, courageuse et fière, s'étendre de Strasbourg aux Pyrénées, et se nommer la France, encore faut-il qu'elle ait des alliances autour d'elle, pour assurer sa sécurité. L'alliance anglaise était donc notre refuge et le premier besoin de notre politique dans les circonstances où nous nous trouvions. Cette alliance se fit. On sait qu'elle fut établie avec quelque solidité par M. Talleyrand, qui jouissait d'un si grand crédit auprès du ministère du duc de Wellington, et qui recommença patiemment son œuvre quand le ministère de lord Grey vint à succéder au ministère tory. L'alliance anglaise fut étendue et consolidée par le traité de la quadruple alliance, qui divisait l'Europe politique en deux parts, on peut dire en deux camps, car toute l'Europe était armée et sur ses gardes. Dans l'un de ces camps étaient réunis le Portugal, l'Espagne, la France et l'Angleterre; au-dessus de l'autre, flottaient les drapeaux de l'Autriche, de la Prusse et de toutes les puissances secondaires, que ces grandes puissances entraînent à leur suite. La France se trouve avoir recueilli, aujourd'hui, tous les bons effets qu'elle pouvait espérer de cette union. Grace à Dieu, la Belgique a été secourue et Anvers délivrée, sans que notre intervention ait amené la guerre avec la Prusse; Ancône est restée occupée sans que l'Autriche en ait fait le sujet d'une rupture; le gouvernement constitutionnel de l'Espagne s'est maintenu, tant bien que mal, sans qu'une expédition française ait été nécessaire; les bonnes et

amicales relations de la France et de l'Angleterre ont soutenu le ministère whig et produit des améliorations matérielles, communes aux deux pays; tout ce qui pouvait amener le désastre, la ruine et la guerre, a fait naître la prospérité, le calme, et assuré la paix. Que la France et l'Angleterre restent donc unies pour le repos du monde, qu'elles tiennent, dans leurs puissantes mains, et pour la liberté qui trouvera toujours, ici ou là, un port et un refuge !

Mais cette alliance de la France et de l'Angleterre ne saurait plus être aujourd'hui la seule, l'unique alliance de la France, avec une puissance du premier rang. Sans doute les principes politiques que doit professer le gouvernement français, l'obligent à conserver précieusement les liens qu'il a contractés avec les gouvernemens constitutionnels qui ont signé le traité de la quadruple alliance; mais se renfermer absolument dans ce traité, s'isoler de toutes les puissances qui n'y ont pas pris part, c'est en quelque sorte adopter un état de guerre, ou du moins de paix armée, et la France doit désirer maintenant une situation moins précaire. Or, ce vœu sera d'autant plus facile à réaliser, que les autres gouvernemens semblent venir au-devant d'elle et lui tendre les mains.

L'alliance avec l'Angleterre, qui est un avantage réel et immense pour la France, ainsi que pour l'Angleterre, dans les conjonctures où l'Europe se trouve aujourd'hui, n'a pas été sans inconvéniens, et la politique extérieure de la France a été mise récemment à une rude épreuve, d'où elle est sortie d'une manière qui pourra lui devenir profitable, s'il en faut juger par quelques indices diplomatiques, entre autres par les invitations adressées de Vienne et de Berlin aux deux princes français.

En Angleterre, une sorte de concurrence de popularité s'était établie entre les tories et les whigs; dans la chambre des lords et dans les communes, c'était à qui s'inquiéterait le plus vivement des projets de la Russie. Les négocians de Londres, les armateurs des ports, les fabricans de toutes les villes maritimes, faisaient chorus avec les deux partis. Aux interpellations du parti tory répondaient les adresses de la Cité et des provinces, et le ministère, jaloux de se mettre à la hauteur de l'opinion publique, ne ménageait pas ses termes quand il était question de l'empereur Nicolas. Le caractère de lord Palmerston ajoutait encore à ces germes de discussion; car lord Palmerston a une certaine analogie avec M. le duc de Broglie; ses négociations, si on peut leur donner ce nom, ont un caractère d'âpreté qui repousse, et la sécheresse de ses formes a éloigné de l'Angleterre la diplomatie étrangère, que, de son côté, M. de Broglie ne prenait pas à tâche de rapprocher de la France.

De grandes questions s'étaient élevées entre la Russie et l'Angleterre, questions où la France était intéressée, sans doute, mais non pas sous

le même point de vue que le cabinet anglais. La navigation de la mer Noire, et l'évacuation de Silistrie, intéressaient également les deux puissances alliées; mais derrière ces deux difficultés, se présentaient vingt autres points qui touchaient au cœur même des intérêts de l'Angleterre, comme le monopole égyptien, approuvé par la Porte, sous l'influence de la Russie, les envahissemens de la Russie en Perse, etc., etc. Traitées avec la vivacité hautaine qui caractérise lord Palmerston, aigries par la polémique du parlement, ces questions devenaient de jour en jour plus difficiles à résoudre, et menaçaient l'Europe d'une guerre prochaine. Les hommes bien informés à Paris et à Londres s'attendaient chaque jour à une explosion, et ils n'eussent pas été étonnés d'apprendre un matin que les flottes combinées de France et d'Angleterre avaient eu dans la Méditerranée *une rencontre* avec les forces navales de la Russie, à peu près comme il arriva aux flottes de la Turquie quand un accident *imprévu* força les amiraux anglais, russe et français, de les détruire à Navarin. Cette prévision était d'autant plus fondée, que la mission de lord Durham à Constantinople n'avait résolu aucun point important, et que M. de Broglie n'était pas un médiateur très engageant ni très facile.

Les choses en étaient là quand M. de Talleyrand revint à Paris. Il y eut de nombreuses conférences en dehors du dernier ministère; et quand il tomba, les premières négociations qui s'ouvrirent aux affaires étrangères eurent, dit-on, pour base, une offre faite à la France par l'Autriche et la Prusse, qui proposaient de se joindre au gouvernement français, afin d'empêcher toute collision entre l'Angleterre et la Russie en Orient. Voilà, si nous sommes bien informés, ce qui explique l'empressement de la diplomatie étrangère à saluer l'avénement de M. Thiers, lasse et rebutée qu'elle était de traiter avec M. de Broglie. Espérait-on d'autres concessions du caractère liant et commode de M. Thiers, c'est ce que nous ne saurions dire; mais la véritable concession qui a été faite, ç'a été de s'entendre avec M. de Metternich et avec M. Ancillon pour le maintien de la paix; ç'a été d'exprimer fortement à la Russie le désir de voir s'établir entre elle et l'Angleterre de meilleures relations, au moyen d'abandons réciproques, et d'appuyer ce vœu par la détermination de créer en Europe une grande neutralité armée, formée par la France, la Prusse et l'Autriche, qui avait déjà essayé de jouer ce rôle vis-à-vis de la France après la campagne de Russie. C'est ainsi que nous expliquons quelques faits diplomatiques récens, tels que l'évacuation de Silistrie et la réduction du dernier terme d'indemnité de guerre dû par la Turquie, concessions faites par le gouvernement russe aux trois puissances médiatrices; c'est ainsi que nous expliquons aussi le paiement du troisième terme de l'emprunt de la Grèce, refusé par M. de Broglie et accordé

par M. Thiers au roi Othon, en faveur de la Russie, et en retour des concessions de cette puissance, et enfin les invitations royales adressées par la Prusse et l'Autriche aux ducs d'Orléans et de Nemours. Ajoutons que le grand nombre de Russes de distinction qui ont quitté l'Italie à l'époque où le choléra éclatait dans ce pays, et qui ont passé l'hiver en France, ont rapporté en Russie les témoignages les plus unanimes de l'esprit de calme et de sagesse qui anime la nation française, et de la crainte du désordre qu'elle allie à l'amour de la liberté. On voit que M. Thiers commence son ministère des affaires étrangères sous de beaux auspices, et qu'il sera bien malheureux s'il n'obtient pas de grands résultats.

Nous regarderions assurément l'alliance russe comme un fait favorable à la France, autant toutefois que notre position serait celle d'une puissance médiatrice et amie, et que cette alliance ne nous forcerait pas à rompre avec l'Angleterre, cette alliée qui nous est venue au moment où nous comptions autant d'ennemis qu'il y a en Europe de têtes couronnées. L'alliance russe conviendrait à la France, parce que, quelles que soient les bonnes relations de l'Angleterre avec la France, l'Angleterre ne perdra jamais de vue l'intérêt de ses possessions et de ses colonies, tandis que cette rivalité ne saurait exister entre la Russie et la France. L'alliance russe nous conviendrait encore, parce qu'il nous faut, à tout prix, des alliances continentales, parce que la Russie n'a pas intérêt à nous affaiblir tant que nous vivrons sur un principe d'ordre et de conservation, et parce qu'en effet, obéissant avec sagacité à ses intérêts, la Russie nous a soutenus en 1814 et en 1815, quand toute l'Europe, y compris l'Angleterre, nous accablait. Cette alliance nous convient encore, parce que le système des douanes allemandes ne peut être rompu que par des alliances qui dominent la Prusse, comme serait notre alliance avec l'Autriche et la Russie; et enfin, pour traiter les questions purement morales en même temps que les questions matérielles, parce que nous obtiendrons plus de concessions de la Russie, en faveur de la Pologne, dans un seul jour d'alliance, qu'en six années de tracasseries diplomatiques et de menaces grondeuses, comme ont été ces six dernières années.

Et puisque cette alliance peut profiter au pays, peut-être convient-il mieux qu'elle s'accomplisse tandis que M. Thiers, séparé de M. de Broglie et de M. Guizot, se trouve placé à la tête du conseil et au département des affaires étrangères. La raison en est que nous regardons M. Thiers comme un homme entraîné, quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise souvent, vers les sentimens et les principes de la gauche modérée; ses goûts, ses études, ses vues, ses liaisons, ses habitudes, sa vie entière, tout le porte vers cet ordre d'idées, auquel on le verra toujours se rallier

dans les temps calmes, quand il ne se croira pas obligé de donner des garanties à l'ordre, au pouvoir, à la force gouvernementale, par des rigueurs et des violences empruntées au système permanent de M. Guizot. Aux yeux de la Russie surtout, M. Thiers sera toujours un tel homme; elle l'acceptera, si elle l'accepte, en dépit de sa vie politique et des tendances que cette vie manifestait, même dans les momens où il a le plus semblé se rapprocher d'un système contraire. Aussi la Russie n'attendra-t-elle pas trop de M. Thiers, et elle lui saurait plus gré du peu qu'il ferait pour rapprocher les deux pays, qu'elle ne saurait gré à M. de Broglie ou à M. Guizot des concessions les plus excessives. Sous un ministère doctrinaire, c'est-à-dire composé d'hommes qui se sont fait une idée colossale de la force qu'il faut donner au pouvoir, de l'intimidation qu'il faut exercer pour s'emparer de l'autorité sur le peuple, l'alliance de la Russie pouvait avoir promptement un résultat fatal. C'est l'alliance anglaise qu'il faut imposer, en bonne tactique, à un tel cabinet; il faut l'entourer d'alliés constitutionnels, et le tenir le plus loin qu'il se peut des états despotiques, où il pourrait chercher en tout temps des modèles, et un appui dans les momens critiques. Mais l'alliance du cabinet de M. Thiers avec le cabinet russe n'aura jamais de semblables résultats; M. Thiers aurait beau faire et beau vouloir, cette alliance ne sera jamais assez étroite pour nous alarmer; malgré lui, il appartiendra avant tout à la France de 1830, comme, malgré lui aussi, M. Guizot appartiendra toujours à la France de 1814 et de 1815. Ce sont là deux baptêmes politiques qui ne s'effaceront jamais.

Que M. Thiers agisse donc librement; qu'il consolide la paix; qu'il marque son ministère par de bonnes alliances qui ne soient pas achetées au prix de l'honneur; qu'il oppose au double parti qui le presse des mesures favorables à la prospérité du pays; qu'il lutte, à l'aide d'améliorations matérielles, contre les théories du pouvoir exagéré et de la liberté exagérée, contre les doctrinaires despotiques et contre les doctrinaires républicains, et tous les bons esprits, c'est-à-dire ceux qui savent que l'accomplissement des principes politiques n'est pas l'à faire d'un jour, c'est-à-dire ceux qui savent faire la part des obstacles et des embarras d'une situation, se rallieront au gouvernement. Or, il est bien avéré maintenant que le nombre de ces esprits-là est en majorité aujourd'hui, dans la chambre et dans le pays, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse aux deux extrémités pour attirer à soi le pays et la chambre.

C'est un fait qui mérite d'être remarqué, que le grand mouvement diplomatique qui s'est opéré à l'entrée de M. Thiers au ministère des affaires étrangères. Que ce mouvement parte de lui, de ceux qui l'entourent ou de quelqu'un qui le domine, comme on l'a dit, ce n'est pas moins

un mouvement. L'impulsion a-t-elle été donnée par l'ancien ministère, comme l'assurent quelques-uns de ses membres, retirés aujourd'hui, et leurs amis; nous ne le pensons pas, nous la croyons même contraire aux vues qu'ils professaient, mais il n'importe encore. *E più si move*. Nous marchons pourtant. Silistrie s'evacue, l'Autriche annonce la résolution de se mettre sur le pied de paix, on invite les princes français à passer des revues de troupes prussiennes, ce qui n'est ni une aveur, ni un honneur sans doute; mais ce qui est une marque de déférence et comme un vœu de rapprochement et de conciliation. Or, toutes ces choses-là ne datent ni du 13 mars, ni du 11 octobre; il faut donc reconnaître qu'il y a quelque changement dans la situation, et comme en même temps la paix intérieure s'affermit chaque jour, il est bien permis d'espérer, ou plutôt on est en droit d'attendre un changement de politique à l'égard de la France. Nous voulons dire un adoucissement à tout l'attirail de rigueurs légué au ministère actuel par le ministère doctrinaire.

En cela, l'opinion publique fait crédit à M. Thiers en ce moment. Les impatiens l'attaquent déjà avec violence; nous n'imiterons pas les impatiens. Dans la discussion des douanes, par exemple, nous avons cru voir que M. Thiers craignait par-dessus tout de donner prise aux doctrinaires qui se préparaient à sonner l'alarme, et à ameuter contre le ministère tout le parti du monopole et des intérêts établis, parti puissant, il faut l'avouer, et auquel M. Thiers ne serait pas encore en mesure de tenir tête. Il est dans le caractère de M. Thiers d'embrasser franchement sa position, quelque rude qu'il la trouve. Il a donc défendu le système de protection avec une sorte de ferveur, de crainte sans doute qu'on ne défendît *contre lui* le système de protection; tactique habile peut-être, guerre ingénieuse sans doute, mais triste guerre, dont la classe nombreuse des industries secondaires paiera les frais. On nous répondra qu'il faut se maintenir, et acheter, par des concessions présentes, les avantages que promet l'avenir. Mais, hélas! il y a long-temps que nous attendons, et depuis dix ans qu'une loi de douanes n'a été discutée en France, c'est-à-dire depuis le ministère de M. de Villèle, l'esprit public avait fait assez de progrès pour attendre une meilleure loi que la loi votée, il y a quelques jours, par la chambre, avec l'agrément du ministère du 22 février.

Nous ne sommes pas de ceux qui espèrent des résultats immédiats de l'éloignement des doctrinaires, car nous savons quelle influence ils exercent encore, même en dehors des af aires; mais nous voudrions bien ne pas attendre dix ans encore un meilleur système commercial, une diminution de rigueurs contre la presse, une mesure générale de grace ou d'amnistie, et tout ce que nous attendons enfin d'un cabinet qui n'aura de

force réelle et de consistance que le jour où des actes auront prouvé sa virilité et annoncé le but où il tend.

— Le maréchal Clausel est de retour en France, et il a déjà eu plusieurs conférences avec les ministres au sujet d'Alger. Une lettre d'Afrique, arrivée après le maréchal, et datée du 13 avril, nous annonce que, malgré l'engagement qui a eu lieu avec les Arabes, près de Médéah, où quelques compagnies françaises se sont laissé surprendre, les dispositions militaires et l'activité du maréchal Clausel font naître partout l'espoir d'un établissement non contesté. Les rapports du maréchal ont exercé une heureuse influence sur ceux qui ont conféré avec lui, et il paraît que M. Passy lui-même a reconnu les avantages de cette possession, et modifié les vues qu'il avait à ce sujet.

Aujourd'hui, M. Passy est d'accord avec le reste du ministère pour garder Alger, et contribuer activement à sa prospérité; mais, par un singulier revirement, les doctrinaires, qui cherchent un point d'opposition, se sont emparés des anciennes vues de M. Passy, et s'entendent pour pousser à l'évacuation de nos colonies d'Afrique. C'est du moins en ce sens que travaillent aujourd'hui, dans la chambre et dans les bureaux, MM. Jaubert, Duvergier et Piscatory, sans doute en vertu de l'aversion de M. Guizot pour la popularité, érigée en axiôme dans l'école. Il est impossible de mieux faire en effet.

— Un nouvel ouvrage politique de M. Capefigue a paru sous ce titre *Le Ministère de M. Thiers, les Chambres et l'Opposition de M. Guizot*. M. Capefigue remonte d'abord aux causes *philosophiques et politiques* de la dissolution du ministère de M. Guizot. Ces causes, selon M. Capefigue, consistent en ce que M. Guizot et M. Thiers étaient complètement divisés sur la diplomatie, sur l'esprit et l'action du gouvernement, et en ce qu'ils n'appartenaient ni a la même école morale, ni à la même école religieuse, ni aux mêmes principes, ni aux mêmes souvenirs, ni à la même histoire. Selon M. Capefigue encore, M. Guizot représentait dans le ministère le centre droit, et M. Thiers représentait le centre gauche. M. Thiers a surtout en vue l'école de la révolution française; son orateur de prédilection est Mirabeau; il aime Napoléon parce qu'il le regarde comme un fils de la révolution et une puissance sortie du peuple, tandis que M. Guizot hait à la fois la révolution et Napoléon, et flétrit également les actes de ces deux époques. M. Guizot, dit encore M. Capefigue dans cette nouvelle production, qui est le développement de son dernier ouvrage politique; M. Guizot ne prend pas la révolution française pour l'inflexible limite au-delà de laquelle il n'y a rien, il creuse au fond

de la vieille monarchie pour y faire l'éloge de tout ce qu'il y a de liberté et de religion, de droits populaires et de priviléges de la couronne. De là ces éloges de la légitimité, de là ces opinions qui font que M. Capefigue, l'historien, le panégyriste de la restauration, appelle à lui, ou plutôt à son parti, M. Guizot, et le désigne comme le restaurateur du torysme en France. M. Thiers, au contraire, l'historien de la révolution française, l'ardent adversaire de la Vendée, M. Thiers est vivement repoussé par M. Capefigue.

Entre M. Thiers et M. Guizot, M. Capefigue trace, chemin faisant, les portraits politiques des ministres actuels et de ceux qui sont partis, de M. de Broglie et de M. d'Argout, *homme d'une probité attentive, qui apporte dans son département les traditions administratives de l'empire;* du maréchal Maison, de M. Passy, de M. Pelet, de M. Sauzet, qui trouve seul grace aux yeux de M. Capefigue, en faveur de son plaidoyer pour M. de Chantelauze; et enfin de M. de Montalivet, que M. Capefigue loue seul à sa façon. Nous joindrons nos éloges à ceux de M. Capefigue, mais pour d'autres motifs. Nous prenons ces motifs dans le dernier discours prononcé par M. de Montalivet à la chambre des pairs, où il a exprimé si noblement le désir de voir s'effacer, par une amnistie, nos dissensions civiles, et où il a repoussé les distinctions de dates avec une raison élevée, qui atteste un grand progrès dans les vues politiques de ce ministre.

Mais c'est particulièrement sur M. Guizot que l'auteur de cet ouvrage s'acharne. Déjà, dans un livre intitulé : *le Gouvernement de Juillet de* 1830 *à* 1835, M. Capefigue avait essayé de prouver que M. Guizot, volontairement ou non, appartient à l'école politique de la restauration, et qu'il se condamnerait à l'inaction, s'il refusait le seul rôle qui lui reste, rôle qui consiste à renforcer les doctrinaires de l'appui des légitimistes modérés, qui sont faits pour s'entendre et s'aimer les uns les autres. Cette proposition, M. Capefigue la renouvelle aujourd'hui; il la faisait alors à M. Guizot au pouvoir, il la fait maintenant à M. Guizot tombé; c'est bien de la générosité de la part de M. Capefigue.

Cette classification adoptée, M. Capefigue ne manque pas de faits pour l'appuyer. M. de Talleyrand, dont on met toujours le nom en avant en toute circonstance, M. de Talleyrand aurait travaillé de toutes ses forces au renversement de M. Guizot, qui contrariait ses plans de politique intérieure et étrangère; mais alors il faudrait demander à l'auteur de ce livre comment M. de Talleyrand, qu'il a toujours traité de tory dans ses ouvrages, et qui penche, en effet, vers le torysme, comme on l'entend dans le jargon politique du jour, se tournerait du côté de M. Thiers, et non du côté de M. Guizot, le restaurateur du torysme en France. M. Capefigue nous expliquera peut-être cette contradiction dans son prochain

ouvrage, qui ne tardera pas, sans doute à paraître, car M. Capefigue n'est pas moins fécond qu'il est ingénieux et habile à s'entourer de faits.

Une fois la combinaison de M. de Talleyrand admise, dit M. Capefigue, on n'eut plus qu'à la compléter par l'adhésion de quelques membres de la chambre, propres à continuer le système, sans changer l'essence de la majorité : on prit MM. Passy, Pelet de la Lozère et Sauzet. Ce ministère, ainsi le juge M. Capefigue, ne saurait avoir de durée, parce que personne n'y représente les opinions de la restauration, qui avaient été si soigneusement conservées par M. Guizot et M. de Broglie; il ne durera pas, parce qu'il n'est pas *religieux*, parce que ses membres ne sont pas de la réaction religieuse et spiritualiste qui s'opère en France, et sur laquelle M. Capefigue fonde le pouvoir qu'il attend, pouvoir renouvelé du temps qu'il préconise, de l'époque de 1820 à 1829, *immense période du gouvernement représentatif!* (pag. 77). — « Combien de nobles fronts, dit-il, se couronnaient des palmes de la tribune! combien les opinions, aux prises dans la grande arène légale des débats, se heurtaient en face du pays, vivement ému! combien les salons politiques, aux étincelantes bougies, voyaient se grouper majorités, minorités, discutant, encore haletantes, sur un vote qui tenait à l'éloquence de MM. de Serres, Pasquier, Martignac! etc. » — Pour nous qui ne regrettons de la restauration, ni les *étincelantes bougies* de ses salons politiques, ni l'éloquence de MM. de Serres, Pasquier et Martignac, nous ne voyons pas encore quel bien *l'esprit religieux* de M. de Broglie et de M. Guizot, qui sont protestans d'ailleurs, a fait à la France. L'esprit religieux de M. de Broglie ne l'a pas empêché de nous brouiller avec presque toutes les puissances, et l'esprit religieux de M. Guizot nous a gratifiés des lois de septembre et de l'état de siége. Il est vrai que ce sont là des actes dignes des beaux jours de la restauration.

Nous ne nions pas la tendance religieuse et morale dont parle M. Capefigue, mais nous nions que cette tendance soit contraire à la liberté et à l'esprit de la révolution qui a fondé le gouvernement sous lequel nous vivons. La révolution n'a pas produit un résultat *tout contraire à son principe*, comme le prétend M. Capefigue; nous n'en sommes pas à traiter avec dédain les doctrines et les heureuses réformes de 1789, et à remonter, comme le veut M. Capefigue, aux idées de la vieille monarchie des Bourbons, pour y chercher le type d'un bon état social.

Nous ne savons si M. Guizot est réellement l'homme que veut M. Capefigue, si M. Molé, si M. Pasquier, que l'auteur de ce livre place sur la même ligne politique que M. Guizot, en sont encore aujourd'hui à l'admiration et à l'enthousiasme de la restauration où ils ont figuré à diverses reprises; mais s'il en était ainsi, M. Guizot aurait peu de chances de

rentrer aux affaires, ou du moins de s'y maintenir, surtout en composant son cabinet des hommes que M. Capefigue met en avant comme les hommes nécessaires et seuls propres à réparer les désordres de ce temps. Est-ce bien de l'aveu de M. Molé que l'auteur de ce livre loue de cette façon le premier ministre des affaires étrangères de 1830 et le créateur du système de non-intervention? Nous avons quelques raisons d'en douter, et de croire que M. Molé se trouve très gêné de cette amitié aussi imprudente qu'incommode.

Pour M. Guizot, il est vrai que ses actes et ses discours donnent beaucoup de prise aux éloges de M. Capefigue. La vie de M. Guizot est trop activement publique, pour que ce lui soit un embarras de répudier hautement ces éloges, s'il ne croit pas les mériter. S'il se tait, c'est sans doute que cette alliance que lui propose M. Capefigue, ne lui semble pas aussi monstrueuse qu'à nous, et que l'ordre social qu'il espère fonder, a besoin des doctrines de la vieille monarchie, qui ont aujourd'hui tant de faveur — dans les livres de M. Capefigue.

Le progrès est dans la vapeur et les chemins de fer; voilà les liens nouveaux de la sainte-alliance des peuples. Le domaine du monde se resserre chaque jour; les nations se rapprochent. Les rivières sont aujourd'hui de véritables grands chemins qui courent; les mers ne seront bientôt plus que des ruisseaux. A Marseille, deux riches et honorables industriels, MM. Luce et Benet, résolvent en ce moment un merveilleux problème; ils mettent Constantinople au bout d'une promenade d'été. En moins de temps qu'il n'en faut à l'Anglais ou au Parisien opulent pour visiter son château, faire une partie de chasse, et donner un bal de campagne, on vole avec les ailes de la vapeur, de Marseille à Gênes, de Gênes en Toscane, puis à Rome, à Naples, à Palerme, à Malte, au Pyrée, à Corinthe, à Constantinople, à Smyrne, à l'île de Ténédos, aux champs où fut Troie, à Tunis, à Carthage, à Alger. En trois mois, ce tour du monde classique est achevé. Avec un pareil mode de navigation, le voyageur n'a plus à redouter ces contre-temps imprévus qui donnent des démentis aux meilleurs plans de courses maritimes. La vapeur neutralise tous les caprices des vents et des flots. Cette fois, d'ailleurs, le paquebot nouvellement construit est une belle et bonne frégate, aux reins solides; elle tient vigoureusement la mer, et la dompte; elle part et arrive au jour prescrit : avec ces avantages, dont elle tirerait profit au besoin, dans la mauvaise saison, elle se met en course, au mois de mai,

sur la Méditerranée, unie et calme comme un miroir, pendant les beaux mois de l'été du midi.

MM. Luce et Benet ont bien mérité du monde artiste et voyageur, en créant cette promenade : leur magnifique frégate à vapeur se nomme *le Phocéen*. On n'a rien épargné, dans les chambres et les galeries de l'entre-pont pour prévoir les exigences les plus minutieuses des voyageurs : ils y trouveront le nécessaire, le confortable, le superflu : c'est l'ameublement d'un palais dans l'habitacle d'un vaisseau. Montés à bord du *Phocéen*, les passagers seront libres de tout souci, affranchis de toute dépense. Le prix du voyage est fixé à 3,000 francs. On partira du 15 au 20 mai prochain. On compte déjà plusieurs notabilités européennes qui se sont fait inscrire pour ce voyage méditerranéen.

REVUE MUSICALE.

Le Conservatoire vient de clore ses glorieuses séances. Cette année, comme de coutume, Beethoven et Weber en ont fait seuls presque tous les frais. Cependant, à l'avant-dernier concert, un homme d'assez mâle stature est venu sans façon s'asseoir parmi les hôtes accoutumés du sanctuaire, apportant son morceau de musique entre la symphonie en *ut mineur* et l'ouverture d'*Oberon*. L'audace était grande : le succès pouvait l'excuser; et comment prévoir le succès? car si plusieurs ont tenté pareille entreprise, plusieurs ont échoué. Mais cet homme, inconnu de la génération nouvelle, et qui venait ainsi hardiment s'emparer du concert, c'était Gluck, *Ritter Gluck*, comme dit Hoffman; et le morceau de musique qu'il apportait, c'étair l'air de Thoas dans *Iphigénie en Tauride*. En vérité, quand on entend de tels chefs-d'œuvre, on reste confondu dans son admiration, et l'on se demande comment il y a des gens qui parlent des progrès et des conquêtes de l'art moderne dans le domaine de l'instrumentation. Quelle puissance, bon Dieu! quelle originalité! quel sentiment de l'effet dramatique! Après Mozart, je ne sais rien au monde de plus élevé, de plus solennel, de plus beau. Toute la science des orchestres d'aujourd'hui est dans cette composition de Gluck; et nous croyons avoir inventé quelque chose! et sitôt qu'un homme habile puise à ces sources profondes que la foule ignore, nous le proclamons maître, et crions à la création, comme si dans toutes ces combinaisons instrumentales que nous applaudissons en attendant que la belle Mélodie nous revienne d'Italie, il y avait quelque

chose qui pût se comparer à cette marche ascendante de basses, qui semble un escalier de marbre fait pour soutenir l'édifice de cet air sublime! Et dire que de pareils chefs-d'œuvre sont bannis de la scène, et qu'il faut se résigner à n'en jamais entendre à l'avenir que des ragmens, jetés au hasard au milieu d'un concert! Quand il s'agit d'un opéra de M. Halevy ou d'un ballet pour les deux Ellsler, à la bonne heure, on prodigue tout: les cortéges se forment, les tables s'élèvent, les jardins fleurissent; mais pour le chevalier Gluck, pour l'homme de génie, on ne saurait rien faire, et pourtant il vous demande si peu de chose: quelques aunes de drap pour couvrir ses vieux Grecs, quelques palais de marbre sans dais de velours fleurdelysé, ni dressoirs à vaisselles d'or et d'argent. Au besoin, vous pourriez le satisfaire avec les châssis dont *la Révolte au Sérail* ne veut plus, et les étoffes que les comparses de *la Juive* repoussent d'un pied dédaigneux. Vraiment c'est une dérision! Si vous êtes théâtre royal, faites donc un jour quelque chose pour la royauté de l'art.

Du Conservatoire à l'Opéra-Comique il y a loin, aussi loin que de Gluck à M. Auber; et vraiment, on a quelque pudeur à laisser *Iphigénie en Tauride* pour s'occuper des *Chaperons blancs* ou de *Sarah la Folle*.

Autrefois les invocations à la Muse aidaient merveilleusement ces transitions brusques du sublime au genre gracieux, dont le but unique est de plaire; et, quand le regard de la pensée se détourne de ces monumens indélébiles pour se porter ailleurs, sur de petits objets, on est prêt à s'ecrier: « O Muse, fais que je change de ton et chante maintenant selon le mode français! » La fécondité de M. Auber tient du prodige; le voilà qui donne un opéra par mois. A l'avenir, selon que les mois auront trente jours ou trente et un, les opéras de M. Auber seront en un acte ou bien en trois. Il est rare que la renommée d'un musicien gagne quelque chose à cet excès de production, lors même qu'il serait sollicité par son inspiration (et certes, M. Auber n'est plus guère dans ce cas aujourd'hui), il devrait s'efforcer d'y mettre un frein et s'abstenir, autrement il s'épuise, et le public se lasse de l'entendre, et même, plus souvent, le public ingrat le repousse lorsqu'il est encore plein de vie et de force. Entre l'homme qui produit avec obstination et le public qui l'écoute, une lutte fatale s'engage; il faut tôt ou tard que l'un des deux succombe, et c'est justement à cette lassitude du public qu'on doit attribuer le peu de succès du dernier ouvrage de M. Auber. Il est faux, comme plusieurs l'ont soutenu, que cette partition-là soit indigne de l'auteur du *Philtre* et du *Serment*. En général, les admirateurs du talent de M. Auber me semblent être injustes envers *les Chaperons blancs*. A tout prendre, je conçois que les gens qui proclament *la Muette* un chef-d'œuvre hors de

ligne, et vous parlent à tout propos du génie de M. Auber, s'irritent contre cette partition inoffensive et refusent de la reconnaître comme la sœur de tant d'autres. Mais nous, qui avons toujours envisagé froidement cette grande question, nous trouvons que M. Auber est resté, dans cette œuvre, ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire un musicien d'esprit et de bon goût, dont la pensée est toujours vive et sautillante, rarement originale, jamais profonde, et qui distrait par la netteté de sa composition et la coquetterie de sa phrase. Toute cette musique abonde en motifs légers et gracieux. Le trio d'introduction est entraînant de verve et d'esprit : c'est là, sans contredit, le plus charmant morceau que M. Auber ait écrit dans le style bouffe, le plus difficile de tous les styles en musique. Il n'y a rien dans *la Muette* ou *Gustave* qui vaille mieux que l'air que chante le prince au troisième acte. La phrase en est simple et touchante, le sentiment vrai, Chollet le dit à merveille; cependant cette phrase produit plus d'effet dans l'ouverture, soit qu'un mouvement plus rapide lui convienne mieux, soit que le son pathétique et vibrant des violoncelles qui l'attaquent avec force en rende plus heureusement l'expression. Quoi qu'il en soit, *les Chaperons blancs* étaient dignes d'un meilleur sort.

J'ignore quel avenir attend *Sarah la folle de Glençoë*, mais il faut avouer que c'est là une bien triste musique. Le jour de la première représentation, à voir l'empressement du public, je demandai si M. Grisar était par hasard un des élèves de l'école de Rome, et s'il avait écrit quelque symphonie ou quelque grande composition qui justifiât l'empressement qu'en France on apporte si rarement autour de la première œuvre d'un homme. — Oh! oh! dit un de mes voisins, qui, devant que le rideau fût levé, nageait déjà dans son exaltation et son enthousiasme, on voit bien, monsieur, que vous ne vous occupez guère de musique. Grisar a fait mieux qu'une symphonie, il a écrit *la Folle*, une romance que Nourrit chante à merveille.

— Eh! c'est sans doute cette romance qu'il vient de mettre en opéra-comique?

— Comment ne sentez-vous pas que ceci est une attention délicate de Melesville? (Mon voisin disait Grisar et Melesville, comme il aurait dit Beethoven et Gœthe, ce qui cessa de m'étonner lorsque je vis à quel point il était initié dans les secrets des deux auteurs.) Le poète, voyant que le compositeur excellait à rendre la folie en musique, s'est empressé de lui fournir un sujet qui pût favoriser son inspiration. Comme la première romance de Grisar s'appelle *la Folle*, son premier opéra-comique devait nécessairement porter le même nom. Si Grisar eût débuté par une romance intitulée *le Klephte*, par exemple, alors il eût été convenable de donner au poème qu'on lui destinait une couleur orientale; mais de ce que

les titres sont pareils, il ne s'ensuit pas que les œuvres se ressemblent le moins du monde. Il y a divers genres de folies, comme il y a différentes espèces de *Klephtes*.

— Alors pour que son œuvre soit complète, la première symphonie que M. Grisar composera s'appellera nécessairement *la Folle*.

— Que parlez-vous de symphonie ? dit mon voisin en détournant la tête d'un air dédaigneux ; Grisar ne fera jamais de symphonie.

Il serait difficile de dire à quelle école appartient cette musique : ce n'est là ni le système italien avec sa généreuse mélodie et sa verve entraînante, ni le système allemand avec son instrumentation et son dessin correct et vigoureux ; c'est tout simplement l'école de la romance. L'ouverture est une romance, l'introduction une romance, le finale une romance ; les duos ont des couplets et les quatuors des refrains. Malheureusement l'inexpérience de M. Grisar se révèle à chaque instant par le dénuement de son orchestre et la banalité de sa modulation. Et pourtant il abuse à tous propos des moyens dont le musicien dispose. Son orchestre est bruyant, tumultueux, confus ; il y a des timballes et des trombonnes à la surface, et rien au fond. C'est le propre de tous les hommes qui n'ont pas encore acquis l'habitude de l'instrumentation, de ne pas savoir se modérer dans le bruit : avec eux, les timbales roulent toujours, et les cuivres n'ont pas de cesse, on dirait qu'ils font tout cela pour tromper la foule ; mais le manteau de sons dont ils enveloppent leur musique est transparent, et par malheur en laisse voir toute la nudité. Certes, M. Grisar a eu le plus grand tort en agissant ainsi ; car ce tumulte incohérent ne convient en aucune façon au genre tout pastoral qu'il affectionne. Au moins si quelque mélodie heureuse et franche venait par intervalles reposer l'esprit et lui faire oublier le dénuement de cet orchestre ; mais hélas ! la mélodie de cette partition est une mélodie de romance, c'est-à-dire la plus monotone et la plus insipide de toutes les mélodies. Les gens qui admirent *la Folle*, et certes le nombre en est grand (je parle de la romance et non de l'opéra-comique), prétendent que c'est là un petit chef-d'œuvre de mélodie et d'expression. S'il en est ainsi, on ne saurait trop conseiller à M. Grisar de persévérer dans ce genre gracieux qui lui a valu ses premiers succès. Ce soir-là, M[lle] Jenny-Colon, prima donna du théâtre des Variétés, débutait à l'Opéra-Comique. Tout ce qu'on peut dire de M[lle] Jenny-Colon, c'est qu'elle joue assez bien la comédie, pour que la plupart du temps le public ne s'aperçoive pas qu'elle a une voix aigre et dépourvue de toute agilité, et qu'elle chante avec assez de *méthode* et de goût pour faire excuser sa mignardise et l'afféterie de son jeu. Les dilettanti trouvent que M[lle] Jenny-Colon est une fort charmante comédienne, et les gens curieux de pan-

tomime parlent beaucoup de son talent de cantatrice; de cette façon, chacun trouve en elle ce qu'il n'y cherchait pas, et tous sont contens. Mlle Jenny-Colon est une femme comme tout bon amateur d'opéra-comique doit en souhaiter à son théâtre favori, pour jouer les pièces de Marsollier et chanter la musique de Champin. Malheureusement il n'est plus guère question aujourd'hui de Marsollier ni de Champin, cela soit dit avec tout le respect dû à l'ancienne renommée de ces deux hommes. En vérité, on ne conçoit rien aux hésitations continuelles des directeurs du théâtre de la Bourse : sitôt qu'ils ont fait un pas, ils reculent comme s'ils craignaient de s'être trop avancés. A peine ont-ils engagé Mme Damoreau, qu'ils s'empressent d'enlever Mlle Jenny-Colon au Vaudeville, dont elle faisait les délices, pour l'amener sur leur scène, où son talent gracieux doit échouer. A cela on vous répond : Mais il fallait bien cependant remplacer Mme Pradher. Et d'abord, pourquoi remplacer Mme Pradher? Il semble, au contraire, que des administrateurs d'un théâtre lyrique, quelque peu soucieux de la prospérité musicale de leur entreprise, doivent battre des mains et se féliciter, lorsqu'il leur arrive, par fortune, qu'une cantatrice telle que Mme Pradher se retire. A vrai dire, le théâtre de l'Opéra-Comique fera bien, à l'avenir, de chercher ses *prime donne* autre part qu'aux Variétés; et, pour peu que cela continue ainsi, je ne vois pas pourquoi il ne prendrait pas fantaisie à Frédérik-Lemaître de réclamer un emploi de premier tenor, par cette seule raison qu'il a créé le rôle du marquis de Brunoy. Tous les élémens de ses succès et de sa fortune, l'Opéra-Comique les possède; qu'a-t-il besoin de se mettre en quête? Pour remplacer Mme Pradher, il a Mme Damoreau; vraiment il est bien à plaindre. Il y a là cinq ou six sujets qui, réunis, formeraient un ensemble excellent : Inchindi, Chollet, Mlle Prévost, Mme Casimir; ce sont là, certes, des talens distingués, et dont on pourrait se servir autrement qu'on ne le fait. Mais voyez quelle imprudence, ces acteurs, au lieu de les réunir, on les disperse; quand Mme Damoreau chante, M. Chollet se promène; quand M. Chollet revient, Mme Damoreau voyage. Procéder de la sorte, c'est folie. Aujourd'hui le nom d'un comédien, bien qu'écrit sur l'affiche en lettres gigantesques, n'émeut plus guère le public. Ce qu'avant tout on recherche au théâtre, c'est un ensemble harmonieux. Rubini lui-même, cette merveille, ne suffit pas pour remplir la salle des Italiens : il en est de même de Tamburini, de Lablache et de la Grisi; ils sentent bien que chacun d'eux pris à part, et seul, n'a que la quatrième partie de cette force qui attire la foule, et la pousse à l'enthousiasme; et qu'il ne pourrait y avoir de belles soirées, s'ils ne se réunissaient tous ensemble. Or, ce que Rubini, Lablache, Tamburini et la Grisi font tous les jours de si bon cœur, dans l'intérêt de l'art et de leur administration, Mme Damo-

reau, Chollet, Inchindi et Couderc peuvent bien le faire. L'union fait la force; c'est surtout au théâtre que devrait avoir cours cette belle parole d'une devise. Mais voici venir M. Meyerbeer, et M. Meyerbeer n'est pas homme à supporter de pareils abus. Prenez donc patience, et soyez certains que la partition nouvelle de l'auteur des *Huguenots* sera le point de la terre sur lequel toute cette troupe dispersée viendra se réunir un jour.

La fortune de l'Opéra grandit; le succès des *Huguenots* est cause que de belles dames ont retardé d'un mois leur départ pour la campagne. C'est là un beau triomphe, que la musique de M. Meyerbeer obtient sur les premiers rayons du soleil et les chants du rossignol. De temps en temps, à certains jours perdus, lorsque Mlle Falcon est épuisée et que le gosier de Nourrit a besoin de repos, on donne au public un acte de quelque chef-d'œuvre de Rossini, et cette musique est livrée aux chanteurs du second ordre. Sincèrement, *Guillaume Tell* n'est pas fait pour subir de pareilles injures, et il semble que l'on pourrait fort bien mettre à sa place un acte du *Philtre*, ou de *la Juive* ou du *Serment*: la salle n'en serait pas plus vide, et l'on ferait une profanation de moins. Le congé de Mlle Falcon va forcer l'administration à suspendre, pendant un mois, les représentations des *Huguenots*. Pendant que la jeune cantatrice emportera avec elle toute notre musique en province, la danse reviendra. Il est fort question d'un ballet nouveau pour les deux sœurs Elssler, et d'une composition de M. Taglioni pour la rentrée de sa fille. Quant à l'opéra nouveau que l'on prépare, la représentation en est encore si éloignée, qu'il devient inutile d'en parler. Il faudra, jusque-là, nous contenter du *Comte Ory*, qui nous reste, à moins que Mlle Jawureck, elle aussi, ne parte; car alors je ne vois pas qui pourrait remplacer cette charmante actrice dans le rôle du page, où Rossini l'aime tant.

A propos de Rossini, on sait avec quelle inquiétude le public attend un nouveau chef-d'œuvre de lui, et quelles espérances magnifiques les administrations fondent sur sa musique. A certaines époques de l'année, il n'est bruit dans quelques endroits que de Rossini. On se demande de toutes parts : — Écrit-il? — A cela, les uns répondent : Oui; les autres : Non. Plusieurs même discutent fort sérieusement sur le titre d'un opéra qu'il ne fait pas. La plupart du temps, quand on leur fait une pareille question, les directeurs de théâtre boutonnent leur habit, se rengorgent dans leur cravate, et, s'élevant sur la pointe de leurs pieds, pour retomber sur les talons, ont l'air de vous dire d'un ton plein de contentement : « Nous ne parlons pas, mais nous savons ce que nous savons. » Cependant Rossini continue à se promener sur le boulevart des Italiens. — Or, les *poètes*, émus à cette nouvelle, abattent leur volée du haut des

airs, où ils planent, sur les combles de la salle Favart, où Rossini demeure, apportant les conceptions de leur fantaisie à l'auteur de *Semiramis* et de *Cenerentola*, qui les reçoit avec ce sourire que les ames candides prennent pour de la bienveillance, et qui est de l'ironie. Après les *poètes* viennent les chanteurs, le *primo tenore* et le *primo basso*, qui lui reprochent de ne rien faire pour eux, lui qui pourrait tant faire, et de laisser languir leurs talens dans l'oubli. « Mes amis, leur répond alors Rossini, je m'occupe de vous jour et nuit, et comment pourrais-je ne pas m'occuper de vous ? Et pour vous prouver que je suis sincèrement dans l'intention d'écrire un opéra, je veux vous soumettre deux livrets entre lesquels j'hésite, et dont il me plairait fort de savoir ce que vous pensez. » Et disant cela, il prend au hasard, dans une pile de livrets entassés l'un sur l'autre. Les chanteurs, ainsi congédiés, s'en vont, et, huit jours après, les livrets étant lus, annotés et curieusement augmentés, ils reviennent. Rossini les reçoit avec la plus grande cordialité; il leur parle beaucoup de la guerre d'Espagne et des mouvemens de l'armée carliste. Puis, quand les livrets reparaissent : « Ah! ah! dit-il, vous avez eu la bonté de vous occuper de cela... J'ai changé d'avis; j'y renonce. En voici deux autres qui me conviendraient mieux; et si ce n'était abuser de votre amitié, je vous prierais de me rendre le même service. » Et cela durera ainsi jusqu'à ce que l'on soit arrivé au dernier livret, à celui qui sert de base à cette pile énorme. Et ce jour-là, tous les livrets étant lus, corrigés et pourvus de notes précieuses, Rossini fera écrire sur les couvertures le nom de leurs auteurs, auxquels il les renverra par son portier. De cette manière, tous seront contens: les chanteurs, parce qu'ils compteront sur un rôle; les *poètes*, parce qu'ils croiront avoir un manuscrit annoté de la main du grand maître, et Rossini parce qu'il partira pour Bologne. O sublime oisiveté d'un homme de génie!

H. W.

Revue Littéraire.

Visions et Réalités, ou l'Entrée de la Vie, par H. Spiegel (1), est un livre philosophique sous forme de roman, et qui se distingue par une moralité élevée et par une foule d'observations fines et senties, de tant d'autres ouvrages du même genre qu'on publie chaque jour. L'auteur, qui annonce que ce premier ouvrage n'est qu'une introduction au tableau général qu'il compte donner de la vie humaine telle qu'il l'entend, a choisi pour époque de son sujet fictif la révolution anglaise de 1645. Dans la petite ville de Kingston Hull vivent deux jeunes filles dont l'enfance se passe et se éveloppe au milieu des discussions religieuses et politiques. Savantes comme les femmes l'étaient souvent alors, Marthe et Marie ont des différences de caractère qui répondent assez à leur nom; Marthe plus positive d'esprit et plus sévère, Marie plus romanesque, plus mystique, mariant la mythologie grecque à la Bible et les fantaisies d'Homère aux syndérèses chrétiennes. Marthe meurt bientôt, et Marie, que rien ne retient plus, s'abandonne aux instincts extraordinaires qui se développent en elle et devient prophétesse. Sa rencontre, sa liaison de cœur avec le colonel Edward Markam, esprit supérieur, noble et chevaleresque, mais ironique et incrédule, forme le fond du roman dans lequel se détachent plusieurs figures puritaines et révolutionnaires, et que traverse l'épisode des amours déjà anciennes d'Edward et de l'Italienne Teresa. Il y a quelques objections fondées à adresser à l'auteur pour l'époque déjà éloignée de nous et trop spéciale qu'il a choisie pour exprimer sur la vie, sur le monde et sur les destinées humaines, ses propres sen-

(1) Renduel, rue des Vieux-Augustins, 22.

timens, qui tiennent de près aux habitudes de notre temps. J'aurais préféré qu'il transportât les caractères et les opinions qu'il voulait développer et mettre aux prises, dans la révolution française; quoiqu'il y eût en Angleterre, du temps de Charles Ier, des incrédules comme Markam, des prophétesses comme Marie, la forme que ces esprits-forts ou ces prophétesses donnaient à leurs sentimens était restreinte, particulière et d'un point de vue qui ne répond guère à nos préoccupations chrétiennes et palingénésiques actuelles. Cette critique une fois faite, il n'y aurait qu'à louer l'auteur pour bien des détails pleins d'élévation, de profondeur et de finesse sur l'ame humaine, ses passions et ses douleurs. « A mesure « qu'il s'avance dans la vie, l'homme s'enferme dans le silence : l'expé-« rience et le désespoir prennent de concert leur demeure en lui; bientôt « il conçoit comme une nécessité l'absence du but et du remède, etc. » — Et ailleurs : « Pour les hommes arrivés à l'été de la vie, soit par l'âge, « soit par le nombre et la force des émotions passées, l'amour est une « crise qui a son cours comme la fièvre, et dont on peut attendre passi-« vement la fin de l'accès avec la certitude de le voir se terminer. » On s'attache au caractère de Markam, de cette ame hautaine, *qui savait mieux renfermer la douleur que la supporter*. L'auteur de *Visions et Réalités*, en continuant dans d'autres tableaux le développement qu'il nous promet, n'a qu'à insister davantage sur ce point de vue de réalité morale qu'il a déjà en partie abordé heureusement, et dont il semble avoir acquis une vraie expérience. Je voudrais, par exemple, qu'il mît en lumière avec moins de solennité le côté d'observation que représentent Markam ou Fenwich, et qu'il n'isolât plus toutes les consolations et tous les correctifs dans un être à part, sous forme de visions; en lui conseillant de se rabattre davantage à la réalité, et de moins trancher ses points de vue, on est sûr qu'il gardera toujours l'élévation.

— La *Correspondance inédite de Camille Desmoulins* (1) renferme de nombreuses et intéressantes particularités sur les personnages de la révolution, Mirabeau, Brissot, Robespierre. Les grands évènemens de 89 et de 90, racontés au fur et à mesure par Camille Desmoulins, qui écrit à son père, se peignent avec une naïveté nouvelle et s'entremêlent de piquans détails domestiques sur la pauvreté et le genre de vie de Camille. On comprend bien, à la lecture de ces pages, comme si on y avait assisté, l'existence du journaliste patriote, exalté, pauvre, influent, populaire, *bon enfant* même dans ses entraînemens de violence. Lorsqu'à la célébration de son mariage, en janvier 91, on lui voit pour témoins l'*élite de*

(1) Ebrard, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 14.

l'assemblée nationale, dit-il, Péthion, Robespierre, puis M. de Sillery, qui a voulu en être, et ses confrères journalistes Brissot et Mercier, et quand on pense que Camille et sa femme, et Brissot et Péthion et Sillery, tous, seront tués dans deux ans par cet autre témoin et convive Robespierre, et que Mercier, emprisonné par lui, sera seulement sauvé par le 9 thermidor, on acquiert sur la moralité de cette hyène politique une conviction irrésistible, que nulle philosophie de l'histoire, si transcendante qu'elle soit, ne peut réfuter. Quant à la moralité, à l'amabilité du caractère de Camille, elles gagnent à cette publication de lettres : confiant, généreux, étourdi, entraîné outre mesure, mais sensible; sans système politique, mais plein de saillie et de verve; tel on le voit, le même à la veille du 14 juillet, comme au lendemain du 10 août, comme du temps du *vieux Cordelier*. Sa grande faute, sa faiblesse vraiment coupable, fut d'avoir abandonné à la hache ses anciens amis Brissot, Sillery, les Girondins; mais il expia cette faiblesse par des protestations tardives de clémence et par sa mort.

— Sous le titre de *Fleurs de Midi*, une jeune femme poète, Mme Louise Collet, vient de publier (1) un recueil de poésies, la plupart composées dans une solitude de Provence, dans un désert, dit-elle, triste en hiver comme un steppe de Pologne et dévoré en été par un soleil d'Afrique. Tous les vœux d'enthousiasme et d'infini, se prenant tour à tour aux vastes scènes de la nature, aux cités célèbres qu'on rêve et qu'on voudrait visiter, aux illustres poètes qu'on voudrait connaître de près et dont la gloire dévore et poursuit, sont les sujets habituels d'inspiration de cette muse qui ne manque ni de force, ni d'audace :

> Vois-tu la jeune vierge à l'ame véhémente
> Qui se meurt chaque jour du mal qui la tourmente?
> La vois-tu, mendiant comme un trésor divin,
> Un cœur qui la comprenne, etc.

Le talent de Mme Collet appartient bien en effet à cette vierge *à l'ame véhémente*: de beaux vers adressés à MM. de Châteaubriand et de Lamartine, attestent une intelligence grave et retentissent presque d'un mâle accent. D'autres morceaux font preuve de grace; mais ce qui manque le plus, c'est une certaine mollesse. La forme métrique a de la sévérité en général et même de l'habileté, sauf quelque raideur. Le style a des taches de prosaïsme et d'incorrection. Les sentimens exprimés, toujours élevés et grandioses, font honneur à cette jeune ame si sérieuse déjà et noble-

(1) Dumont, Palais-Royal.

ment ambitieuse En deux ou trois endroits il y a de la satire avec assez de mordant. Le plus grand inconvénient du recueil est de ne pas concentrer l'inspiration sur un sentiment principal, et de ne pas offrir une manière acquise et distincte. C'est à ce double but que doit désormais tendre l'auteur, en qui cet essai annonce une faculté réelle et peu commune.

— Parmi le grand nombre de collections que les savans prennent soin de réunir, pour en faire le sujet d'études sérieuses, il n'en est aucune qui ait acquis une plus grande et plus juste célébrité, et qui mérite le plus d'être conservée intacte, que celle laissée par M. le baron Daudebard de Férussac. Il l'avait formée dans le but d'éclairer une branche particulière et spéciale de la conchyliologie, d'en faire connaître l'histoire naturelle aussi complètement que possible; et on peut dire qu'il avait atteint son but. Cette collection est la plus complète qu'on possède en ce genre, parce que les espèces y sont nombreuses, qu'elles y sont toujours représentées par un grand nombre d'individus, et que presque toutes les variétés de chacune d'elles y sont rapprochées avec le talent que M. de Férussac possédait à un si haut degré pour ce genre de travail. Elle a le mérite d'être composée des matériaux qui ont servi aux grands ouvrages que M. de Férussac a publiés. Elle a encore un autre mérite qui lui est propre et exclusif, c'est de renfermer presque toutes les espèces que les naturalistes de tous les pays ont fait connaître. La grande activité de M. de Férussac, sa juste célébrité, les sacrifices qu'il faisait, les lui obtenaient des savans qui aimaient tous à le consulter. C'est ainsi qu'il est parvenu à réunir ce que MM. Michaud, Deshayes, Rang, en France; Broderix, Crémieux, Souverby, Beau, Lowe, en Angleterre; Nilsson-Beck, Ziegler, Mencke, en Allemagne; Studer, en Suisse; Jean et Christophori, en Italie; Say Rafinesque, Lea, Lesueur, Barnes, aux États-Unis, ont publié; les voyageurs eux-mêmes s'empressaient de venir déposer dans cette grande collection les exemplaires qu'ils rapportaient; ainsi MM. Quoy, Lesson, d'Orbigny, ont contribué à l'enrichir des fruits de leurs découvertes. Tous les savans français doivent faire des vœux pour pour que cette belle collection, si intéressante sous tous les rapports scientifiques, fixe l'attention du gouvernement, et qu'elle vienne enrichir nos musées nationaux.

F. BULOZ.